



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes.

Littérature.

LE
Château des AbîmesPAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

XIV.

Demande en Mariage.

Léa tendit la main au critique et lui désigna un fauteuil. Posquères s'y laissa tomber avant d'avoir trouvé autre chose à dire à la jeune fille, qu'un mot de banale politesse. Il lui fallut un peu de temps pour se remettre de l'émotion qu'il ressentait, et en attendant qu'il ait reconquis son empire sur lui-même, il mit la causerie sur l'art et les artistes.

Léa voyait vite et juste; et comme Posquères passait pour être un des critiques les plus judicieux de Paris, elle aimait beaucoup

sa causerie. Le récit fait par Léopoldine l'avait attristée, elle accueillit donc Rémy avec plus de grâce et de joie que d'ordinaire. D'ailleurs elle possédait une double raison pour rester avec le critique dans des relations excellentes. Elle savait que l'amitié des Montgrand pour Posquères se doublait d'une estime profonde, que jamais, cette famille qui l'avait adopté, protégé, ne gardait pour lui de secrets; et plus d'une fois, elle avait eu l'art d'amener la conversation sur le vicomte Tancrède. Sans doute les paroles presque sévères du jeune homme lui laissaient peu d'espérance, mais une femme dotée comme Léa d'une indomptable volonté, ne s'avoue pas aisément vaincue.

Ce jour-là encore, la jeune fille résolut de se montrer assez adroite pour apprendre quelque chose de nouveau. Cependant Léopoldine était là. En dépit de la grande candeur de cette jeune fille et de son honnêteté parfaite, la demoiselle de compagnie gardait assez d'intelligence pour comprendre à demi mot, et le secret de Léa ne devait être connu que du seul être capable de lui aider dans ses projets; son frère Tiburec.

Un hasard vint favoriser les projets de Mlle Dangles; la femme de chambre entra et prévint Léopoldine que Polichinelle souhaitait lui dire quelques mots:

—Il paraît que son père est pris d'un accès de fièvre, dit la femme de chambre.

—Mademoiselle, demanda Léopoldine, me permettez-vous d'aller chez ces pauvres gens ?

—Allez, je vous y rejoindrai.

Le critique et Léa se trouvèrent seuls.

—Vous êtes bonne, lui dit celui-ci, meilleure même que vous ne le croyez vous-même.

—Vous vous trompez, répondit Léa, je ne suis pas bonne, en ce sens que le mot bonté comprend la patience et le courage de poursuivre un acte de bonté. Je n'ai que des élans, et toute chose durable me fatigue. Tenez, si vous voulez établir une comparaison, prenez Paule de Montgrand et moi ; Paule est pieuse et bonne ; je garde, moi, l'inspiration du bienfait et le mérite d'un mouvement généreux, primesantier, mais peu durable.

Mademoiselle de Montgrand est une sainte, répondit Posquères.

—Que vous admirez grandement !

—Je la vénère plus encore.

—Faites-vous autant de cas de son frère Tanerède ?

—Sans aucun doute. Le vicomte possède toutes les qualités d'un gentilhomme ; et quelque carrière qu'il embrasse, il la remplira avec honneur.

—Malheureusement, reprit Léa, la médiocrité de sa fortune lui en fermera beaucoup ; il ne peut entrer dans une ambassade ; l'officier d'un grand nom a besoin de revenus importants pour soutenir son rang. Une seule chance reste aux Montgrand, c'est que le vicomte épouse une femme très-riche.

—Peut-être ; mais Tanerède est trop fier pour ne point regarder beaucoup à la source de cette fortune.

—Est-il donc nécessaire que la naissance de sa femme égale la sienne ?

—Pas absolument, peut-être, mais il tiendra cependant à ce qu'elle se trouve sur un pied d'égalité, d'ancienneté. Je connais les Montgrand mieux que vous, je crois ; non parce qu'ils m'aiment davantage, mais simplement parce que je suis un homme, et que souvent on traite devant moi des questions qui ne seraient point soulevées devant vous. On a bien tenté, depuis la Révolution, de proclamer l'égalité des rangs et de ne reconnaître d'autre niveau social que celui de l'intelligence, ou du talent ; mais la tentative de quelques-uns ne saurait prévaloir contre le sentiment de tous. Il existe dans l'hérédité des grands souvenirs, dans la continuité de nobles lignées, dans les héritages de bravoure et d'honneur transmis de père en fils, quelque chose de sacré qui se communique au sang comme à l'âme. Je n'interdis certes point, à tout homme loyal et in-

telligent de mériter les premiers emplois et de s'élever aux plus hautes vertus, mais je prétends que la vieille noblesse se doit à elle-même de transmettre ses titres sans interruption, et que les mésalliances n'ont jamais eu d'excellents résultats.

—Allons donc ! s'écria Léa, nous avons vu un héritier des Jagellans épouser une jeune fille dont la dot fut gagnée sur un tapis vert.

—Tant pis, répondit froidement Posquères ; un pareil entraînement coûtera cher à ce jeune homme, et vous ne savez point si déjà il ne le regrette pas.

—Vous blâmeriez donc Tanerède d'épouser une riche héritière ?

—Cela dépendrait de la source de sa dot.

—La banque, par exemple.

—En ce cas, oui, je blâmerais Tanerède.

—Et vous le dissuaderiez d'une semblable alliance ?

—De tout mon pouvoir, Léa.

—Savez-vous, dit Léa en souriant, que vous n'êtes guère gracieux !

—Pour qui ?

—Mais pour moi.

—Je ne comprends pas quel rapport existe entre ma réponse et le mécontentement que vous en pourriez éprouver.

—Cela est bien simple, cependant : Mon frère est banquier.

—Sans doute, mais Tanerède ne vous demande pas en mariage.

—Qu'en savez-vous ? demanda Léa.

Posquères resta un instant comme étourdi. Il fixa sur Léa des yeux scrutateurs, puis il reprit d'une voix plus basse.

—Tanerède ne vous épousera jamais, Léa. Si vous en aviez conçu l'espérance, il faudrait au plus vite l'étouffer dans votre âme. Je suis un enfant pauvre, adopté par la charité du comte de Montgrand, et je me jugerais aussi fou qu'ingrat, si l'idée me venait de lever les yeux jusque sur cet ange qui s'appelle Paule de Montgrand. Comme celle-là est née pour le ciel, elle entrera quelque jour dans un cloître.

.... Vous, Léa, vous êtes riche aujourd'hui, grâce à la munificence de votre frère, mais ma pauvre enfant, n'oubliez pas que votre père, l'honnête Danglès fut l'intendant du comte de Montgrand. ... Ne rougissez point de dépit ; ne croyez point que je veuille vous blesser dans votre origine, vous que je sais si altière. Je voudrais, au contraire, vous apprendre aujourd'hui que vous cherchez le bonheur dans une voie où vous ne pouvez le trouver. Vous vous mariez, Léa, parce que sans cela votre vie serait semée de trop d'écueils, pour que la femme n'eût pas, un jour, à souffrir dans l'artiste. Eh bien ! prenez le compagnon de votre existence dans un milieu conforme à

celui que vous avez choisi : un homme assés intelligent pour vous comprendre, pour vous guider même ; et qui, tout en travaillant à vos côtés vous laissera tout le mérite de votre individualité. Choisissez-le honnête, sincère, sans tache. Il peut avoir des défauts, vous l'en corrigerez ; mais qu'il soit exempt de vices, car une âme gâtée se guérit difficilement. Qu'il soit assez favorisé de la fortune pour ne vous rien devoir ; car vous ne tarderiez point à dédaigner celui que vous auriez enrichi ; mais surtout, Léa, qu'il vous aime beaucoup, qu'il vous chérisse assez pour savoir que vous n'êtes pas parfaite, et que cependant il vous préfère à toute autre. Vous êtes belle, très-belle, mais ces avantages serait bien peu de chose à mes yeux si je ne vous jugeais douée de qualités sérieuses. Peut-être aviez-vous échafaudé des rêves ambitieux, irréalisables ; oubliez-les, pour voir la vie réelle, avec son charme grave, ses honneurs sérieux, ses longues tendresses. Mettez loyalement votre main dans celle d'un honnête homme, et croyez-le, Léa, vous serez heureuse, réellement heureuse !

Le critique tendit la main à Mlle Danglès. Celle-ci ne la prit point. Stupéfaite, très-pâle, interrogeant Rémy du regard, elle craignait de se tromper. Elle venait de comprendre que Rémy Posquères la demandait en mariage ; mais elle ne voulait pas y croire !

— Léa, reprit le critique, un mot je vous en supplie, voulez-vous être ma femme ?

— Moi, répondit Léa, moi !

— Oui, vous.

— Mais vous me connaissez depuis trop peu de temps, monsieur Posquères, vous me voyez à travers un prisme. . . Et puis si les sympathies sont rapides, les affections sont plus lentes à s'implanter en nous.

— Croyez-vous donc que je vous aie vue pour la première fois il y a trois mois ?

— Jamais je ne vous ai rencontré auparavant.

— Cela est vrai, mais je possède votre portrait depuis deux ans.

— Mon portrait. . .

— Il y a deux ans, quand vous fîtes faire votre portrait, vous étiez habillée d'une robe sombre carrément coupée comme les tuniques à la Raphaël. Vos cheveux, très-élevés au-dessus du front, descendaient en floconnant sur les tempes. Un collier de jais retombait sur votre poitrine ; est-ce vrai ?

Léa se leva, ouvrit un album, le feuilleta, puis elle dit à Posquères :

— Vous voulez parler de celui-ci ?

— Oui.

— Vous l'avez en votre possession ?

— Oui, Léa.

— Qui vous l'a donné ?

— La Providence.

— La Providence n'envoie point de portraits cartes ?

— Je la trouve au fond de toute chose, Léa.

— Soyez franc, monsieur Posquères, un ami vous l'a donné ?

— Non pas, je l'ai trouvé.

— Où cela ?

— Dans un fossé.

— Et ce qui est au fossé. . .

— Appartient au soldat ! Oui, Léa. Eh bien ! du jour où j'eus ce portrait en ma possession, je me promis d'en retrouver l'original, et lorsqu'entrant ici pour la première fois, je vous reconnus, je me jurai que vous deviendriez ma femme.

— Monsieur Posquères, demanda la jeune fille, voulez-vous une réponse franche jusqu'à la brutalité ?

— Il suffira peut-être qu'elle soit franche pour me faire beaucoup souffrir.

— Eh bien ! je ne serai jamais votre femme, jamais, entendez-vous ?

— Pourquoi ?

— Est-il donc nécessaire de vous le dire ?

— Indispensable, sans cela je continuerai d'espérer. . .

— Voyez-vous, reprit Léa, chacun de nous se fait un idéal dans la vie, et se propose un but à atteindre. Savez-vous quel est le plus grand de mes défauts, monsieur Posquères, c'est l'orgueil. Je ne sais pas si Satan en avait davantage. Je ne compte pour rien le bonheur sans les satisfactions de la vanité. J'éprouve le besoin du bruit autour de moi, il faut que je vive dans une atmosphère d'encens et de louanges. . . Vous me direz peut-être que l'éloge peut mentir, et que l'encens peut être une résine grossière dans laquelle il entre à peine un peu de cinnamome. . . C'est possible. Mais cette musique me charme et m'enivre. Je compte pour rien les joies du foyer, et je leur préfère le tourbillon dont le tumulte me grise. Est-ce que la vie de famille n'était pas toute faite pour moi ? Mon père est le plus honnête homme du monde, et il me hérite jusqu'à l'adoration ! Mais, avec mon père, j'aurais vécu dans un appartement triste et froid, j'aurais porté des robes de toile ou de cachemire, et ce n'était point cela qu'il me fallait, Rémy ! Je joue une partie dangereuse ; mais je suis sûre de la gagner, parce que je suis prête à tricher au jeu, s'il le faut. Mon frère est déjà riche, et mon frère me dotera magnifiquement, sinon par tendresse, du moins par vanité. Nous courons tous deux au même but. Il faudra que mon mariage lui rapporte en relations, ce que je puiserai dans son coffre-fort. Quant à moi, moi, la fille de l'intendant, Jean Danglès, je veux un blason authentique que je redorerai s'il le faut avec un million !

Je trouverai toujours le moyen d'être cois tente, quand mon amour-propre sera satisfait.

—Ce que vous dites n'est pas vrai, s'écria Posquères, vous vous prêtez des défauts monstrueux, et je vous crois bonne et sincère. Du reste, quand vous agiriez dans votre seul intérêt, la pire manière de l'entendre ne serait-elle point de tout immoler à votre vanité? N'est-ce donc rien que de se sentir protégée par un honnête homme et de traverser la vie à son bras. Vous parlez d'orgueil, Léa; moi aussi, je suis un orgueilleux! J'arriverai à une place enviée. La femme qui aura placé en moi ses espérances d'avenir, connaîtra des jours de fierté légitime. Ne me répondez pas tout de suite, prenez le temps de la réflexion; je suis certain qu'elle plaidera ma cause. Peut-être me reprochez-vous encore un peu de désordre dans ma vie; souvenez-vous que j'étais orphelin, Léa... J'ai pour amis de bons et charmants artistes qui sont restés presque des frères pour moi; ensemble nous avons fait de grands voyages, et nous étions bien un peu fous, au temps où notre navire voguait sur la Marne dont nous nous appelions les *conquistadores*. . . mais, de toute cette effervescence jetée au vent de la première jeunesse, il n'est rien résulté de mauvais ni de dangereux pour le cœur, je vous le jure. Je suis resté chrétien, et je crois n'être pas méchant.

—Prouvez-le moi, répondit Léa.

—Parlez, oh! parlez!

—Serrez ma main comme celle d'un camarade, et ne songez plus jamais au rêve que vous m'avez raconté.

—Jamais?

—Non, fit durement Léa, Jamais! Si vous ne me prometiez point d'oublier comme j'oublierai moi-même cette conversation, nous ne pourrions plus nous revoir... Je le regretterai; vous avez un esprit que j'apprécie, et un talent incontesté...

Rémy Posquères se leva:

—Le prétendant éconduit se retire....

—Et le critique?

—Le critique reviendra.

—Vous ne m'en voulez pas?

—Nullement, répondit Posquères, j'ai pour cela deux excellentes raisons.

—La première?

—C'est que je me suis trompé sur votre compte.

—Vous voyez bien; et la seconde....

—C'est que vous-même me prierez un jour de renouer cet entretien.

—Moi, je vous demanderai....

Léa laissa éclater un rire sonore et prolongé.

Rémy lui saisit vivement le poignet.

—Ne riez pas, lui dit-il, ne riez pas; je vous le défends! J'ai été fou, c'est possible, mais

il ne me convient pas qu'on rie de ma démenche. Pauvre enfant! vous l'avez dit, vous avez l'orgueil de Satan, et c'est dans cet orgueil que vous serez châtiée.... Comment? par qui? A quelle heure? Je l'ignore. Pourquoi, à ce moment même où mon cœur saigne et se brise, ai-je la certitude que vous souffrirez avant peu de temps, des douleurs si grandes que vous appellerez la mort à grands cris, je ne puis vous l'expliquer; c'est un pressentiment.... Mais je sais que je venais vous offrir le bonheur et que vous l'avez repoussé avec dédain.... N'importe, je vous l'ai dit, je reviendrai.... Il ne faut pas que vous triomphiez trop de ma faiblesse....

Léa devint blême.

Sans qu'elle comprit pourquoi, il lui sembla que les paroles de Posquères renfermaient une prophétie sinistre. Ses yeux restaient baissés, ses lèvres tremblaient.

Rémy s'inclina gravement devant elle.

—A bientôt, lui dit Léa.

—Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter à dîner jeudi prochain, Mademoiselle, je n'aurai garde de manquer cette occasion de vous revoir.

Il salua de nouveau et sortit.

Léa s'approcha d'une magnifique fougère et en déniqueta les feuilles de dentelle verte.

—Un fou, ce Posquères! fit-elle.

D'un mouvement brusque elle jeta un linge mouillé sur la statuette de la *Canéphore*, puis s'approchant de son piano, elle commença un morceau brillant.

Elle ne put jouer longtemps, bouleversa la musique et s'assit à son bureau. Mais sa pensée n'avait plus la logique, la lucidité dont elle avait besoin pour continuer l'œuvre commencée. Elle cessa d'écrire comme elle avait cessé de sculpter et de faire de la musique.

—Ce Remy! fit-elle, il m'a porté malheur.

Tiburce entra en ce moment:

—Je viens de gagner cent mille francs, petite sœur, dit-il en riant, ce sont les diamants de ta corbeille.

—Tu ne crois pas si bien dire, Tiburce, je viens d'être demandée en mariage.

—Toi!

—Moi-même.... Que veux-tu, une femme aussi artiste et aussi littéraire que moi, ne se demande peut-être pas à son père!

—Tu railles, Léa.

—Oh! sois tranquille, il n'y a pas de quoi être bien fière.

—Il ne s'agit donc point du vicomte?

—Accepterais-tu Remy pour beau-frère?

—Quelle folie!

—C'est ce que je lui ai dit.

—Tu es forte, Léa, très-forte; il ne s'agit pas pour toi dans la question de ton mariage

d'écouter une préférence. Tous deux nous avons besoin de protecteurs. Il nous faut un grand nom et le patronage d'une haute famille, ne l'oublie jamais. Je gagne de l'argent, mais la fortune est aujourd'hui la moindre de mes préoccupations. J'ai réussi à échafauder le rude édifice de notre situation ; un seul mot le peut faire crouler. Ne regarde ni à droite ni à gauche, va devant toi, te souvenant que je t'ai entraînée dans ma voie et que si je tombais dans quelque abîme, en même temps que moi, tu te trouverais perdue !

—Que veux-tu dire ? demanda la sœur de Tiburce.

—Rien, rien. Nous sommes de la race de ceux qui atteignent les sommets ou qui roulent dans la boue.

—Tais-toi, fit Léa ; tout à l'heure j'avais presque froid en écoutant Posquères.

—Que pouvait-il te dire ?

—Lui-même, à la vérité, ne le savait pas bien peut-être. Il parlait comme un rêveur ou un somnambule. Mais il semblait vouloir me prémunir contre un malheur épouvantable, et il ajoutait que lui seul pouvait me devenir un espoir de salut.

Tiburce resta un moment le front baissé, le visage pâle. Un souffle pressé soulevait sa poitrine et passait sur ses lèvres, enfin il prit les deux mains de sa sœur, et la regardant les yeux dans les yeux :

—Si ce fou de Rémy prophétisait, si une catastrophe imprévue fondait sur nous, Léa, serais-tu comme moi résolue à mourir ?

—Une catastrophe, la ruine ?

—Peut-être, fit Tiburce d'une voix sombre.

Puis sans transition il ajouta :

—Je suis vraiment fou de t'alarmer, petite sœur ! Eh bien ! si la Bourse me fait perdre un jour ce qu'elle m'a donné, je recommencerais avec de nouveaux fonds. Ah ! reprit-il brusquement, Rémy avait-il son chien avec lui ?

—Non. Il l'avait laissé à l'antichambre.

—Une terrible bête, fit Tiburce, une bête dangereuse ?

Le jeune homme s'éloigna et Léa demeura seule.

La visite de son frère l'avait calmée. Elle recommença son long rêve éveillée, parvint à oublier totalement les fâcheuses impressions que lui avait laissées la visite de Rémy Posquères.

Celui-ci, en quittant Léa Danglès, se trouvait sous le coup d'une émotion terrible. Son orgueil et son cœur se trouvaient frappés à la fois. Le refus hautain de Léa ne lui laissait nulle espérance d'obtenir jamais la main de cette indomptable et fière créature. Sans doute, il n'était pas en sa puissance de repousser son image et d'empêcher son nom de re-

tentir dans sa mémoire, mais il comprenait l'obligation de réagir contre sa faiblesse et de surmonter le premier étonnement causé par la souffrance.

Il gagna rapidement la rue Madame, et il allait rentrer chez lui quand il entendit un bruit de sanglots sortir de l'appartement des Ségaud.

Rémy possédait trop de cœur pour ne point s'oublier lui-même en présence d'une grande infortune.

La mère de Véronique se mourait, et peut-être la petite bossue avait besoin de lui.

Quand il entra dans la chambre de la malade, un spectacle grave et touchant frappa son regard :

Xavier se tenait près du pauvre fou et s'efforçait de calmer le malheureux pris d'un accès de fièvre terrible. Les enfants groupés autour, confondaient leurs prières et leurs sanglots. Deux jeunes femmes s'unissaient aux douleurs de la famille, Paule de Montgrand et Mlle des Genêts.

Quand celle-ci reconnut le jeune homme, elle se leva, adressa quelques mots consolants à Victoire. Puis se rapprochant de Rémy elle murmura :

—Courage !

—Vous savez donc que j'en aurai besoin ?

—Ne sommes-nous pas tous condamnés à souffrir ? Allez, les âmes tourmentées deviennent les plus grandes ; remerciez Dieu qui semble vous éprouver et qui jamais, peut-être, ne veilla mieux sur vous.

En ce moment, le chien de Rémy lassé de rester dans le corridor entra dans la chambre, erra lentement d'un enfant à l'autre, puis il vint lécher les mains de Véronique.

Rémy Posquères étouffa un cri, il se souvenait de la façon dont le chien de M. Refus avait été mêlé au drame nocturne dont Ségaud était la seconde victime.

Ainsi, attendait-il avec impatience le moment où Pluton s'approcherait du père de la petite bossue. Ce moment ne se fit pas attendre, le chien s'avança avec lenteur vers le fou, le regarda longuement, comme s'il cherchait au fond de son souvenir où il pouvait l'avoir vu, puis il poussa un léger grognement d'amitié et vint poser sa tête sur les yeux de Ségaud.

—Véronique, dit Posquères, vous me demandiez hier si je croyais à l'innocence de votre père ? Ce chien vient de la proclamer pour moi plus haut que tous les jury du monde. Si Ségaud avait donné à Pluton le coup de couteau dont il faillit mourir, il ne lécherait pas en ce moment la main de votre père.

—Aussi, reprit Polichinelle, vous comptez toujours vous occuper de le guérir ?

—Plus que jamais, mon enfant.

Une pensée rapide, brûlante, venait de traverser le cerveau de Posquères ; mais cette pensée était si invraisemblable qu'il s'en voulût presque de l'avoir eue, bien qu'il l'eût rapidement et complètement repoussée.

Dans le coin où il restait couché, le fou caressait Pluton avec bienveillance et lui adressait d'amicales paroles :

— Les bêtes c'est bon, disait-il, elles aiment ceux qui les nourrissent et les accueillent.... Les hommes seuls sont injustes.... On devrait fuir les hommes et vivre avec les bêtes, tout seul, dans les bois... dans les bois..

Un moment il garda le silence, puis il reprit :

— Seulement, les hommes ne vous laissent point en sûreté dans les bois... Les braconniers s'y cachent et les gendarmes arrivent....

Il s'arrêta pris d'un frisson, puis il commença à se lamenter doucement, lentement, avec des cris d'enfant effrayé.

Pendant ce temps Victoire priait.

Posquères restait immobile assis sur une chaise, le coude sur la table. Il n'était certes point égoïste, et ce qu'il eût été possible de faire pour soulager humainement cette douleur, il l'aurait accompli. Il s'absorbait dans le désespoir de cette famille. Entre cette folie et la souffrance causée par les dures et orgueilleuses paroles de Léa, la vie lui paraissait peu de chose. Il appartenait d'ailleurs, à la race de ceux qui gardent au cœur une fierté capable de leur fournir toujours une armure. Le dédain de Léa venait de tuer quelque chose en lui. Certains sentiments, pour avoir la pureté du cristal, en gardent la fragilité. Une main maladroitement laisse tomber la coupe précieuse qui se brise en éclats sur le sol ; une amère parole détruit le charme que, jusqu'alors, on avait cru impossible à rompre.

En ce moment, un rayon de soleil passant à travers la fenêtre, mit une couronne enflammée sur les cheveux bruns à reflets d'or de Mlle des Genêts. Pendant une minute, le regard de Posquères s'arrêta sur ce front pur resplendissant une âme angélique ; puis son souvenir évoquant Mlle Danglès, il compara les deux jeunes filles. Et à mesure qu'il étudiait l'une davantage et se souvenait de l'autre, son âme s'apaisait comme si une main légère se fut posée sur son cœur pour en apaiser les battements trop forts.

Enfin il se leva du siège sur lequel il était tombé, et dit à Léopoldine :

— Priez pour moi, mademoiselle.

— Je n'y ai jamais manqué depuis que je vous connais, répondit-elle. Puis elle se laissa presser entre les petits bras d'une des enfants de Victoire.

(A continuer.)

Souvenirs.

LE JOURNAL

D'UNE

FEMME DE CINQUANTE ANS,

PAR

MADAME MATHILDE BOURDON.

(Suite.)

XII.

La scène a changé. Ce n'est plus le hideux pensionnat, ni la maison noble, ancienne et mélancolique du faubourg Saint-Germain ; c'est une charmante demeure, une villa riante, assise au milieu d'un ombreux jardin, et qui semble bâtie pour servir d'asile à une famille heureuse, à deux cœurs bien épris, à des enfants caressants et joueurs. Hélas ! on ne voyait passer sous les ombrages que la chaise roulante de la pauvre malade, suivie de ses enfants silencieux, à qui l'on défendait les courses et le bruit, et que j'escortais moi-même, aussi silencieuse que les enfants, et plus triste. Madame Hector Dalbret, ma protectrice, ma maîtresse, achevait à peine sa trentième année, et succombait à un mal qui ne lui laissait ni trêve dans le présent, ni espérance dans l'avenir. La maladie, comme une ennemie implacable, lui avait tout enlevé : la beauté, la grâce, l'activité, et même, dernier et cruel sacrifice, les jouissances de l'esprit, les satisfactions du cœur. De loin en loin seulement elle pouvait suivre une lecture, écrire ou dicter une lettre, soutenir une conversation ; presque toujours, vaincue par la souffrance, les yeux de la pensée rivés sur un seul point : le mal qui la torturait, elle demeurait étrangère à ce qui se passait autour d'elle. Ses enfants s'élevaient, grandissaient sans qu'elle pût ni les amuser, ni les diriger, ni les instruire ; elle les voyait à peine, car la moindre agitation redoublait ses souffrances et la privait souvent de sommeil, ce sommeil si rare et si nécessaire. Son mari l'entourait de soins et veillait sur elle avec une délicate tendresse ; mais combien ces témoignages d'une affection toujours fidèle lui causaient de secrets chagrins, et qu'il est pénible de recevoir sans cesse et de ne pouvoir jamais rendre, d'imposer à celui qu'on aime de continuel sacrifices et de ne les payer que d'un stérile et muet amour !

Je devinai ces sentiments, mais je n'en reçus pas la confiance; madame Dalbret m'avait bien accueillie, et, prévenue, sans doute par de favorables témoignages, elle m'avait accordé sur-le-champ une véritable confiance en tout ce qui touchait aux choses matérielles: je dirigeais la maison, j'exerçais d'abord une surveillance qui devint bientôt une véritable autorité; je donnais aux trois enfants, — Joseph, Antoinette et Henri, — tous les soins que leurs âges divers réclamaient; je servais continuellement la malade, et la nuit, je couchais dans sa chambre. Et pourtant, malgré des relations si étroites, l'intimité ne vint jamais. Pourquoi? Elle était cependant bonne et parfois admirable de patience; je la soignais avec zèle, et souvent même, ses souffrances et sa patience m'allaient au cœur, et me faisaient ressentir un intérêt véritable; elle me commandait avec douceur, j'obéissais avec promptitude; elle ne se plaignait jamais de moi, je n'avais pas à me plaindre d'elle, et pourtant nous ne nous aimions pas. Hélas! elle m'enviait ma jeunesse, ma force, ma santé, ces biens vulgaires qui lui étaient déniés, et je lui enviais, moi, l'opulence et les affections dont elle était entourée; elle ne voyait pas ma servitude, je ne voyais pas ses souffrances; nous ne nous disions pas que tout se paie en ce monde, et chacune attachait sur l'autre un regard jaloux. — Je me disais: — Si j'avais cette richesse et ces tendres attachements, j'endurerais la maladie! — Elle disait: — Si j'étais comme elle, agile et forte! — Pourquoi tous ces biens aux uns! — Pourquoi ces douleurs physiques? — Pourquoi cette dépendance éternelle? — Pourquoi ces maux sans trêve? — Et ni l'une ni l'autre ne possédait le don suprême, la résignation, qui seule rend supportables et méritoires les peines d'ici-bas.

M. Dalbret me témoignait de la confiance et de l'estime, je lui rendais en retour une profonde compassion. Il me semblait plus malheureux que sa femme confinée dans son lit et pliée sous le faix de ses souffrances, lui qui, dans toute l'activité de la vie, dans la vigueur de l'âge, se trouvait époux sans compagne et veuf sans liberté. Je gardai du reste pour moi cette impression de sympathie; la prudence et la fierté me retenaient dans mon rôle de gouvernante, et j'en rends grâce à Dieu aujourd'hui, je ne pense pas l'avoir jamais abdiqué. Je le voyais très-peu d'ailleurs; ses affaires le réclamaient; car, abritée, cachée derrière les superbes ombrages de notre villa, une usine montrait ses fourneaux, et laissait monter dans les airs ses tourbillons de noire fumée, de vapeur blanche et opaque qu'un poëte a nommée, je ne sais pourquoi, *l'encens de l'industrie*. L'usine et les cyclopes qui y travaillaient le minerai réclamaient presque tous les moments

de M. Dalbret; il leur dérobaît quelques instants qu'il donnait à sa femme et à ses enfants; je les laissais alors, je profitais de ces courts loisirs pour vaquer à mes autres devoirs; mais souvent on me rappelait, et madame Dalbret disait avec une indicible tristesse:

— Je ne puis jouir de votre présence, Hector, je souffre trop. . . . Allez, cher ami, auprès des enfants, promenez-les un peu, pauvres petits! . . . Mademoiselle Aurélie restera auprès de moi. . .

Et je restais, je lui rendais les soins accoutumés, et, après longues heures de patience, elle s'endormait, pendant que son mari passait une soirée mélancolique avec les trois enfants, sur qui pesait la tristesse paternelle.

XIII.

J'étais depuis deux ans chez madame Dalbret, quand je reçus une lettre de mon cher Paulin, marié depuis une année, et qui m'annonçait la naissance d'un fils que je devais tenir sur les fonts du baptême. Le congé dont j'avais besoin m'était accordé d'avance et madame Dalbret, joignant la bonne grâce à l'obligeance, m'offrit plusieurs présents destinés à mon filleul et à sa mère. Je partis, je quittai notre charmant et triste château dans les meilleures dispositions; j'arrivai chez Paulin, que je trouvai rayonnant, et autour de lui tout respirait un bonheur modéré et doux. Sa femme encore pâle et couchée dans son fauteuil, paraissait aussi bonne quo jolie; l'enfant, robuste et bien venu, me parut admirable; l'appartement, humble, mais neuf, semblait le cadre d'une idylle bourgeoise; tout était frais et simple, et les meubles, non plus que les cœurs, n'avaient encore reçu de blessures. Je donnai à mon filleul, en mémoire de notre père, le nom d'André; en le tenant dans mes bras, en répondant pour lui devant Dieu et son Eglise, en baisant ce front blanc et ces yeux clos, je me sentais des entrailles maternelles, moi que n'avaient jamais émue de cette façon les petits enfants de madame Dalbret, quoique j'eusse tenu Henri sur mes genoux et donné bien des soins affectueux à Antoinette. Je les aimais, mais André faisait naître dans mon âme un sentiment puissant que je ne connaissais pas encore.

Je le reportai à sa mère, elle parut si heureuse! l'avenir ne l'effrayait pas, et cependant l'avenir, c'était la pauvreté, les privations, les inquiétudes auxquelles ma mère avait succombé; mais elle, sous le charme de la jeunesse et de l'amour, ne craignait pas les menaces cachées à l'horizon. . . . Hélas! elle avait raison, un nuage noir planait sur nos têtes; mais ni elle ni nous ne l'apercevions.

Elle descendit, pour la première fois, le dixième jour après le baptême, et jamais femme plus heureuse n'abandonna sa main à son mari, jamais mère plus ravie n'inclina son visage sur celui de son nouveau-né. Vers le soir, elle remonta chez elle, et je l'aidai à se mettre au lit.

— Quel dommage, me disait-elle, de ne pouvoir vivre ensemble ! Vous êtes ma sœur, la seconde mère d'André, et je voudrais ne jamais vous quitter. . . .

En disant ces mots, elle posa sa tête sur le chevet. Je la regardais, et tout à coup avec une épouvante que je ne puis rendre, je vis cette tête s'enfoncer dans l'oreiller, les yeux se fermèrent, et le visage prit une pâleur de cire. J'appelai Paulin ; les voisins, le médecin accoururent. . . . mais tout était fini pour elle, la mort l'avait prise au moment où elle me parlait. Le médecin nommait cette mort effrayante et douce *une embolie*, et jamais, sans frissonner, je n'ai pu, depuis le jour funeste, entendre prononcer ce nom.

A quoi bon s'appesantir sur des scènes de deuil. . . . qui ne les a vues ? qui n'a pleuré sur soi et sur les autres ? qui n'a joué son rôle dans ces drames domestiques ? qui n'a parcouru les stations de ce chemin de la Croix ? . . . La pauvreté ajouta ses épines à nos déchirements, car il fallut nous séparer ; je dus retourner à mon poste ; mais, avant mon départ, Paulin me mit son enfant orphelin dans les bras, et me dit :

— Il t'appartient aussi. N'a-t-elle pas dit que tu étais sa seconde mère ?

XIV.

Madame Dalbert, à qui j'avais écrit la triste nouvelle, me reçut avec bonté, et, quand je lui parlai de l'enfant de mon frère, elle s'émut, soupira et dit :

— Orphelin ! ah ! qu'il sera à plaindre ! tous les orphelins sont à plaindre, dussent-ils hériter d'un royaume ! Et qui prendra soin de ce pauvre petit ?

— On l'a placé en nourrice à la campagne, Madame, et plus tard, mon frère le reprendra et l'élèvera.

Elle secoua la tête, et reprit doucement :

— Il se remariera. Les hommes supportent mal le veuvage et la solitude.

Je me sentis froissée, et je répondis :

— Vous ignorez, Madame, combien mon frère aimait sa femme.

— Ils aiment, dit-elle, oui, ils aiment sincèrement, mais les longues tristesses leur pèsent, et, s'ils n'ont besoin de l'affection d'une femme,

ils ont besoin de ses attentions et de sa surveillance sur ce qui les environne.

J'en ne répondis point ; l'insistance que madame Dalbert mettait à démontrer ce thème semblait se rapporter à une autre nom, à une autre image qu'à celle de Paulin, qu'elle n'avait jamais vu ; elle pensait à *quelqu'un* dont l'âme lui était connue et dont elle analysait, durant ses longues heures de silence, les besoins et les aspirations. Sa pitié pour l'orphelin de la pauvre Jeanne dérivait de la même source, d'un secret et douloureux retour sur ses propres enfants, et cette pitié sympathique persévérera ; souvent elle me demandait des nouvelles de mon neveu ; elle m'écoutait volontiers quand je parlais de lui ou que je lui lisais quelques passages des lettres de mon frère qui me racontaient ses progrès et ses gentilleses ; elle eut même l'idée de m'offrir d'anciens jouets dont ses enfants grandissants ne se servaient plus. Je reçus avec grand plaisir les soldats de plomb, les râtaux et brouettes, la voiture et la ménagerie ; mais lorsque, un autre jour, elle joignit à des abécédaires illustrés, à des livres de contes et d'images, un paquet de vieux vêtements soigneusement pliés, je me trouvai, au fond de l'âme, affligée et offensée. Je n'osai cependant refuser, et j'acceptai l'aumône faite à ce petit enfant que j'aurais voulu environner de tous les biens de la terre. Je souffrais en lui, j'étais humiliée pour lui et je sentis, dès ce moment, naître en moi un ardent désir de voir André, à son tour, indépendant par la fortune et pouvant dispenser de ces biens qu'une compassion dédaigneuse jetait sur son berceau. Peu de choses, peu d'idées, peu d'événements ont autant marqué dans mon âme que cette aumône un peu maladroite, que je détestai tout en l'acceptant, et je ne pus me résoudre à envoyer à Paulin, pour son enfant, les élégances fanées des enfants de madame Dalbert ; je compris mieux que jamais combien la pauvreté et la dépendance aiguillonnent la fierté et les désirs insoumis. Depuis, j'ai senti ce que la possession peut apporter de secrètes inquiétudes, et combien même elle peut lasser l'esprit inconstant qui l'a ambitionnée. Mirage éternellement trompeur, ce bonheur qu'on se laisse à poursuivre habite en nous, dans la sphère élevée de notre âme que nous visitons si peu ; la paix et une immortelle espérance le composent ; mais combien en est-il, parmi la jeunesse ardente et l'indigence avide, qui comprennent ce mystère ? . . .

Personne de nous n'était heureux ; madame Dalbert voyait fuir les années sans que ses souffrances physiques eussent un terme ; son mari voyait fuir sa jeunesse parmi des peines incessantes : les enfants assombris n'avaient

pas la gaieté de leur âge, ils aimaient le lycée et le couvent comme d'autres aiment le foyer de famille. L'enfant, innocent et cruel, n'aime pas seulement qu'on l'aime, il exige aussi qu'on l'amuse, et nous n'avions rien d'amusant dans notre beau château; nous n'avions même plus le temps de nous occuper de ces pauvres enfants, car l'état de leur mère s'aggravait de jour en jour. Et, plus elle souffrait, plus elle voulait vivre; sa morne résignation avait disparu, elle supportait ses maux avec impatience; elle demandait la vie avec ardeur: elle la demandait aux médecins, qui n'osaient lui avouer la vérité, à son mari qui la regardait avec douleur, au prêtre qui la visitait, et qui, intimidé devant ce violent retour vers l'existence terrestre, craignait de lui montrer ces rivages de l'autre vie où elle était attendue. Sa pauvre âme, presque vaincue dans ce combat contre la douleur, s'irritait de tout, se consumait en amers regrets et en vaines aspirations. Quelquefois, dans ses nuits d'insomnie et de fièvre, elle parlait haut, et je l'entendais dire:—Est-ce avoir vécu? dix ans de tortures sur trente-cinq ans d'existence? Est-ce avoir vécu que d'avoir gémi sur ces oreillers, inutile aux autres, à charge à moi-même? O mon Dieu! rendez-moi vos dons, accordez-moi quelques années, pour mon mari, pour mes enfants. Non, je ne suis pas encore préparée à mourir!»

Et pourtant elle se mourait! les crises aiguës de sa maladie se rapprochaient de plus en plus. Je ne la quittais presque pas; elle avait sans cesse besoin de moi, mais ces soins qu'elle réclamait souvent étaient reçus avec une grande sécheresse ou critiqués avec une impatiente exigence. Pourtant, il me le semble, j'apportais dans mes fonctions le dévouement qui seul ennoblit les conditions subalternes; je soignais madame Dalbert avec zèle, quelquefois même avec amitié, et ses dures paroles me trouvaient souvent plus sensible que je ne l'aurais voulu.

Un jour, M. Dalbert me surprit tout en larmes et me demanda ce que j'avais:—Madame est si difficile! dis-je.

Je me suis souvent reproché cette parole.

Je me la reprochai dès le lendemain, car les médecins, ce jour-là, s'avouèrent vaincus, et madame Dalbert comprit, par je ne sais quelles sensations intérieures, que l'arrêt irrévocable était prononcé. Aussitôt, chose admirable et étrange! elle se soumit et regarda d'un œil ferme la perspective nouvelle qui s'ouvrait à ses yeux,—abîme pour les uns, cime resplendissante pour les autres. La religion la soutint et la consola; dès le jour où elle eut reçu les sacrements, elle ne fut plus seulement résignée, mais satisfaite et presque heureuse. Elle me dit, dans un de ces moments d'expansion, tous jours rares chez elle:

—Qu'ai-je à regretter? Mon corps? pauvre enveloppe usée de souffrances. Mon mari? je ne pouvais rien pour son bonheur, j'attristais sans cesse ses yeux et son cœur. Mes enfants? ah! le ciel sait combien je les aime, mais là-haut je les servirai mieux qu'ici-bas. Je vais où tout est amour et souvenir: le ciel ne serait pas le ciel s'il fallait oublier ceux qu'on a aimés.... Je m'endors avec confiance, avec espoir, comme ces voyageurs qui traversent la nuit le mont Cenis et qui savent qu'à l'aurore ils verront la belle Italie.... O beau ciel, mille fois plus beau que les horizons de la terre, quand te contemplerai-je?....

Elle garda le silence; puis, tout à coup, me tendant la main:

—Ma chère Aurélie, dit-elle, je vous ai brusquée, offensée, affligée.... ma maladie aigrissait mon caractère.... Daignez me pardonner et priez pour moi....

Je baisai sa main en pleurant; combien elle me paraissait grande en ce moment d'humilité! Toutes ces nuances, toutes ces distances que des rangs différents établissent, même entre des cœurs affectueux et faits pour s'aimer, disparurent soudain: je sentis que j'aimais madame Dalbert, et quand elle succomba, trois jours après, je la pleurai sincèrement.

(A continuer.)

LA MÈRE DES ORPHELINS.

SONNET.

L'hiver avait tendu son lourd manteau de deuil,
Les rafales du nord ébranlaient la chaumière,
Marcel, le tueur d'ours, partait et sur le seuil,
Sa compagne et ses fils se mettaient en prière....

Déjà, ses compagnons poursuivaient le chevreuil
Sur le mont escarpé, quand de la cime altière,
L'avalanche en tombant, dans un vaste cercueil,
Sembla des montagnards couvrir la troupe entière!

Au pied du pic maudit, à la chute du jour,
Marthe et ses trois enfants attendaient le retour
Du chasseur attardé dans la grotte isolée:

«Mère des Orphelins, protège mon époux.
Rendez-le moi, Marie!» Alors, Marc, à genoux
Près d'elle, vint prier la Vierge Immaculée!!!

J.-B. ROCQUET.

Tribune Sacrée.

LE DOGME DE L'ENFER,

*Illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée
et profane.*

Par le

R. P. SCHIOPPE, S. J.

(Suite.)

SUITE DU CHAPITRE VII.

Supplices de l'Enfer.

Surius, dans la vie de Ste. Ludvine, rapporte que, dans un ravissement, cette servante de Dieu vit un abîme, dont la large ouverture était bordée de fleurs, et dont la profondeur était quand on y plongeait le regard, glaçait d'épouvante. Il en sortait un bruit indescriptible, mélange effroyable de hurlements, de blasphèmes, de fracas, de coups retentissants. Son ange gardien lui dit que c'était le séjour des réprouvés; et il voulait lui faire voir les supplices qu'ils endurent. *Mélas! répondit-elle, je ne saurais en soutenir la vue. Comment le pourrais-je, puisque le seul bruit de ces vociférations désespérées me cause une horreur insupportable?*

* *

Si les réprouvés ne souffraient d'autre peine en enfer que d'être toujours immobiles, sans changer de place ni de position, cela seul serait un tourment insupportable. Un riche voluptueux, chargé de crimes et redoutant l'enfer, n'avait pas le courage ni de rompre avec ses mauvaises habitudes, ni d'expier ses péchés par la pénitence. Il recourut à Ste. Ludvine qui édifiait alors le monde par sa patience, et la pria de faire pénitence pour lui. *Volontiers, répondit-elle, j'offrirai pour vous mes souffrances; à condition que, durant l'espace d'une nuit, vous gardiez dans votre*

*lit la même position, sans changer de côté, sans bouger, sans remuer. Il y consentit aisément. Mais, s'étant mis sur son lit, à peine y était-il resté une demi-heure, qu'il sentit du malaise et voulut se mouvoir. Il ne le fit pas néanmoins et resta immobile; mais le malaise alla croissant, si bien qu'au bout d'une heure il lui parut insupportable. Alors une réflexion salutaire se produisit en son esprit: *Si c'est un tel tourment, se dit-il à lui-même, de demeurer immobile sur un lit commode l'espace d'une nuit, que serait-ce, si j'étais tenu sur un lit de feu, l'espace d'une éternité? et je craindrais de racheter un tel supplice par un peu de pénitence?**

* *

L'histoire du Japon nous parle des gouffres horribles du mont Ungen, situé non loin de Nangasachi. Sa cime fort élevée se partage en trois crêtes, dont les intervalles forment des abîmes affreux: il en sort par moments des tourbillons de flammes, des eaux corrosives et des boues brûlantes qui s'élancent dans les airs, avec des exhalaisons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, et les oiseaux même ne volent pas impunément par dessus, à quelque hauteur qu'ils s'élèvent. Le tyran Bungondono, prince de Ximabara, s'avisait de faire précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres. Qu'on se figure l'affreuse agonie qu'ils y souffraient!

C'était une agonie à laquelle la mort ne venait pas mettre fin: car on ne leur laissait pas la consolation de mourir. Avant qu'ils fussent étouffés, on avait soin de les retirer pour leur faire reprendre haleine. Alors, trempés qu'ils étaient de ces eaux ensouffrées, les corps des martyrs se couvraient d'affreuses pustules et n'étaient bientôt qu'une plaie; toutes leurs chairs tombaient en pourriture. En cet état, on les abandonnait comme des cadavres jetés à la voirie.— Ces tourments sont-ils les tourments de l'enfer? Ils n'en sont qu'une ombre.

Le même Bungondono inventa des tourments inouis pour combattre le christianisme au Japon. Un jour, on lui amena sept chrétiens qui témoignaient une grande joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. A cette vue, outré de fureur, le tyran fit creuser sept fossés où l'on dressa sept croix: il y fit attacher les martyrs, et ordonna qu'on leur sciât tous les membres avec des cannes tranchantes, et en même temps qu'on jetât du sel dans leurs plaies. Ce tourment s'exécuta avec une lenteur cruelle: il dura cinq jours entiers. Par un usage abominable de l'art destiné à la con-

servation des hommes, les médecins faisaient prendre aux martyrs des cordiaux, afin de prolonger leurs souffrances.—Est-ce là un des tourments de l'enfer ? Ce n'en est qu'une ombre.

* *

Lors de l'invasion des calvinistes dans la Hollande au XVI^e siècle, ces sectaires ayant saisi à Maestricht quelques prêtres de la Compagnie de Jésus, résolurent d'exercer sur eux toute la cruauté de leur haine fanatique. Après les avoir accablés de mépris et d'outrages, ils leur mirent au cou des colliers de fer, armés de couteaux et de pointes aiguës, entourèrent leurs bras et leurs jambes d'anneaux semblables, puis les firent asseoir sur des sièges hérissés de clous ; en sorte que les martyrs ne pouvaient ni s'appuyer, ni se mouvoir sans tourment. Alors ils les environnèrent de flammes pour les brûler lentement. Quelle torture ! Si les patients demeuraient immobiles, ils étaient brûlés ; s'ils s'agitaient, ils étaient déchirés par les pointes et les couteaux. Les serviteurs de Dieu triomphèrent par le secours de la grâce de toute cette barbarie ; il est vrai pourtant que leurs tourments furent atroces. Or sont-ce là les tourments de l'enfer ? Ils n'en sont que l'ombre.

* *

L'antiquité nous a conservé les noms de trois tyrans, célèbres par leur cruauté ; Mézène, Actiolin et Phalaris. Le premier, dit-on, *Mézène*, enchaînait ses victimes à des cadavres et laissait dans cet horrible état, jusqu'à ce que l'infection et les exhalaisons putrides du mort eussent tué le vivant.—*Actiolin* avait des prisons si affreuses, que les condamnés demandaient en grâce d'être égorgés pour ne pas y entrer. Cette grâce leur était refusée : on les descendait avec des cordes dans ces souterrains infectes, pour y être ensevelis tout vivants dans la pourriture.—*Phalaris* enfermait ses victimes dans un taureau d'airain, qu'il entourait ensuite de flammes pour les brûler ainsi tout vivants.—Tous ces supplices sont horribles ; mais ils ne sont qu'une ombre des supplices de l'enfer.

Les Romains punissaient les parricides d'un supplice spécial. Le coupable était renfermé dans un sac, avec des serpents, et précipité ainsi au fond de la mer : faible image du supplice réservé à ceux qui se rendent coupables de parricide envers Dieu.

* *

On frémit en lisant dans l'histoire la description des tourments affreux qu'eut à endurer le meurtrier de Guillaume, Prince d'Orange. On lui déchira le corps avec des verges de fer, on lui enfonça dans les chairs des pointes aiguës, puis il fut exposé à l'action d'un feu lent qui lui causait des douleurs inexprimables : et au moment où il allait expirer, après qu'on lui eut brûlé les mains avec un fer rouge, il fut écartelé.—Ce malheureux avait commis un crime énorme ; mais il ne s'était attaqué qu'à un prince mortel. Quel ne sera pas le châtiment de celui qui s'est attaqué au Roi des rois ?

* *

Selon certains historiens, l'empereur Zénon, prince aussi impie que dissolu, mourut de la mort la plus tragique. Dans la nuit du 9 avril 491, après un excès de table, il tomba dans une syncope si violente qu'on le crut mort, et il fut enseveli précipitamment dans le caveau impérial. Là, revenu à lui, il appelle en vain ses serviteurs et ses gardes : personne ne répond à ses cris, il se voit dans les ténébres, enfermé avec les morts, ne rencontrant de toutes parts que de froides murailles et des portes de fer. Alors, se livrant à tous les transports de la rage et du désespoir, il se jette contre tout ce qui l'environne, et se brise le crâne contre les murs. C'est dans cet affreux état qu'on trouva son cadavre.—Quelle horrible situation que celle de ce prince enseveli tout vivant ! Est-ce là la situation des réprouvés ?...

L'enfer est le cloaque du monde et le réceptacle de toutes les immondices morales de l'humanité. Là, se trouvent amoncelés l'impureté, l'intempérance, le blasphème, l'orgueil, l'injustice et tous les vices qui sont comme la pourriture des âmes. A ces immondices morales, s'ajoute une infection corporelle, plus insupportable que toutes les puanteurs des hôpitaux et des cadavres. Si le corps d'un réprouvé, dit S. Bonaventure, était déposé sur la terre, il suffirait à lui seul pour la rendre inhabitable ; il la remplirait de son infection : comme un cadavre qu'on laisserait pourrir dans une maison, l'empêterait tout entière.

Un homme était entré, à Lyon, dans un caveau où un cadavre récemment enseveli se trouvait en pleine putréfaction. A peine y fut-il descendu, qu'il tomba mort. Les exhalaisons infectes le saisirent avec tant de violence qu'il en fut suffoqué.

* *

Sulpice Sévère rapporte, dans la vie de Martin de Tours, que vers la fin de sa vie, le démon vint le tenter sous une forme visible. L'esprit de mensonge se présenta devant lui avec la magnificence royale, une couronne d'or sur la tête; et se dit être le Roi de gloire, le Christ, Fils de Dieu. Le saint Evêque reconnut le tentateur sous ces apparences de la grandeur humaine, et le chassa avec mépris. L'orgueilleux Satan était confondu, ils disparut: mais pour se venger, il laissa la chambre du Saint remplie d'une puanteur, qui ne permettait plus d'y rester.

* *

Les Pères de la Compagnie de Jésus avaient, du vivant de S. Ignace, établi une résidence près du sanctuaire de Notre-Dame de Lorette. Jaloux du bien qu'ils y opéraient dans les âmes, le démon leur déclara la guerre, et Dieu permit qu'il troublât par des apparitions visibles. Toute la maison fut infestée de malins esprits, qui tantôt les maltrahaient, tantôt même cherchaient par des illusions séduisantes à les faire rentrer dans le monde.

Un de ces tentateurs perfides, repoussé par un religieux, et obligé de quitter sa cellule, se retira en disant: *Ah! mes conseils ne te plaisent pas; vois donc si mon haleine te sera plus agréable.* A ces mots il ouvrit une bouche horrible et lui souffla au visage un air si fétide, que le religieux pensa en être suffoqué. La cellule, empestée par ce souffle infernal, fut inhabitable durant plusieurs jours.

* *

Autre tourment de l'enfer: l'horrible société des démons et des hommes réprouvés. Il y a de malheureux pécheurs qui, voyant bien qu'ils marchent vers l'enfer, se rassurent en disant: *Je n'y serai pas seul!* Triste consolation! C'est celle des forçats, condamnés à porter les fers ensemble dans les bagnes. On conçoit pourtant qu'un forçat trouve un certain soulagement dans la compagnie de ses semblables. Hélas! il n'en sera pas ainsi en enfer, où les réprouvés seront les bourreaux les uns des autres. Là, dit S. Thomas, *les compagnons de son malheur, loin d'adoucir le sort du réprouvé, le lui rendront plus insupportable.* (Suppl. q. 86, a. 1.)—La société de ceux-là même qui sur la terre furent leurs meilleurs amis, est insupportable aux damnés en enfer. Ils s'estimeraient heureux d'avoir pour compagnons des tigres et des lions, plutôt que leurs proches, leurs frères, ou leurs propres parents.

* *

Voulez-vous voir la pauvreté de l'enfer, et les privations qu'y souffrent ceux qui ont fait leur Dieu des biens de ce monde? Considérez le mauvais Riche de l'Evangile. Accoutumé durant sa vie à manger des mets délicats, servis en vaisselle d'argent, à boire des vins exquis dans des coupes d'or, à se vêtir de pourpre et de fin lin; devenu habitant de l'enfer, il se trouve réduit à la dernière indigence. Lui qui refusait au pauvre Lazare les miettes de sa table, est obligé de mendier à son tour. Il demande, non des délicatesses, mais une goutte d'eau froide, qu'il sera heureux de recueillir sur le doigt d'un lépreux. Or, cette goutte d'eau lui est refusée. Le Sauveur n'a-t-il pas dit: *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim!* (Luc. vi, 25.)

* *

Dans l'éternel abîme, écrit Ste Thérèse (1), il n'y a point de lumière: ce ne sont que ténèbres de la plus sombre obscurité; et cependant, ô mystère! sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit tout ce qui peut être le plus pénible à la vue. Parmi ces objets qui tourmentent les yeux des réprouvés, les plus affreux sont les démons qui se montrent à eux dans toute leur monstruosité. S. Bernard parle d'un religieux qui, étant dans sa cellule, poussa tout à coup des cris d'effroi qui firent accourir la communauté. On le trouva hors de lui, et ne prononçant que ces tristes paroles: *Maudit le jour où j'entrai en religion!*—Effrayés et troublés de cette malédiction, dont ils ne comprenaient pas la cause, ses frères l'interrogent, l'encouragent, lui parlent de la confiance en Dieu. Bientôt s'étant calmé: *Non, non, reprit-il, ce n'est pas la vie religieuse que je dois maudire. Au contraire, béni soit le jour où je devins religieux! Mes frères, ne vous étonnez pas de me voir l'esprit troublé. Deux démons se sont montrés à moi: leur horrible aspect m'a mis tout hors de moi. Quelle monstruosité! Ah! plutôt tous les tourments que d'en soutenir encore la vue.*

* *

Un saint prêtre exorcisait un énergumène et demanda au démon quelles peines il souffrait en enfer? *Un feu éternel,* répondit-il, *une malédiction éternelle, une rage éternelle, et un affreux désespoir de ne pouvoir jamais contempler celui qui m'a créé.—Que voudrais-tu faire pour avoir le bonheur de voir Dieu?*

(1) Sa vie, chap. xxxii.

—Pour le voir, ne fût-ce qu'un moment, je consentirais volontiers à endurer mes supplices pendant 10,000 ans... Mais vains désirs ! Je souffrirai toujours, et je ne le verrai jamais !

En une circonstance semblable, l'exorciste demanda au démon quel était son plus grand tourment dans l'enfer.—Il répondit avec un accent de désespoir indescriptible : *Toujours, toujours ! Jamais, jamais !*

Un jour, une âme sainte méditait sur l'enfer ; et considérant l'éternité des supplices, ce toujours, ce jamais épouvantable, elle en fut toute bouleversée ; parce qu'elle ne savait concilier cette sévérité sans mesure, avec la bonté et les autres perfections divines. *Seigneur, disait-elle, je me soumetts à vos jugements ; mais ne poussez-vous pas trop loin les rigueurs de votre justice ?—Comprenez-vous, lui fut-il répondu, ce que c'est que le péché ? L'echer c'est dire à Dieu : Je ne vous servirai pas ! Je méprise votre loi, je me ris de vos menaces !—Je comprends, Seigneur, que le péché est un outrage à votre Majesté.—Eh bien ! mesurez, si vous pouvez, la grandeur de cet outrage.—Seigneur, cet outrage est infini, puisqu'il s'attaque à une Majesté infinie.—Ne faut-il donc pas qu'il soit puni par un châtiement infini ? Or, comme ce châtiement ne saurait être infini en intensité, la justice exige qu'il le soit du moins dans sa durée. C'est donc la justice divine qui veut l'éternité des peines : c'est elle qui veut le terrible toujours, le terrible jamais. Les damnés eux-mêmes seront obligés de rendre hommage à cette justice et de s'écrier au milieu de leurs tourments : Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables. (Ps. 118.)*

* *

S. Jean Damascène rapporte dans la vie de S. Josaphat, que ce jeune prince, se trouvant un jour en butte à de violentes tentations, pria Dieu avec larmes pour en être délivré. Sa prière fut exaucée : il fut ravi en esprit et se vit conduit en un lieu obscur, plein d'horreur, de confusion et de spectres affreux. Là était un étang de souffre et de feu, où d'innombrables malheureux se trouvaient plongés, en proie à des flammes dévorantes. Au milieu des hurlements et des cris de désespoir, il entendit une voix céleste qui prononça ces paroles : *C'est ici que le péché reçoit son châtiement ; c'est ici que le plaisir d'un moment est puni par une éternité de supplices.*— Cette vision le remplit d'une force nouvelle et le fit triompher de tous les assauts de l'ennemi.

Le regret le plus amer des réprouvés sera, dit S. Thomas, de s'être damnés pour un rien,

—tandis qu'ils auraient pu si facilement obtenir une félicité éternelle.

* *

Jonathas fut condamné à mort pour avoir mangé un peu de miel, contre la défense de Saül. Dans son malheur, il dit en gémissant : *Heûs ! j'ai goûté un peu de miel, et voici que je dois mourir. (I Reg. xiv, 43.)*—Plus amers seront les regrets des réprouvés quand ils verront que pour un rayon de miel, pour une jouissance passagère, ils ont encouru la mort éternelle.

Le roi Lysimaque assiégé par les Seytes qui lui avaient coupé toutes les fontaines, se vit réduit à l'extrémité par le manque d'eau. Cédant aux ardeurs de la soif, il se rendit à l'ennemi, qui ne lui laissa que la vie sauve. On lui offrit alors une coupè pleine d'eau pour se désaltérer. Quand il l'eut bue : *Oh ! qu'il est vite passé, dit-il, le plaisir, pour lequel j'ai perdu mon trône et ma liberté !—C'est ainsi que les réprouvés diront, mais avec bien plus d'amertume : Oh ! qu'il est vite passé le plaisir coupable, pour lequel j'ai perdu une couronne et une félicité éternelles !*

* *

Esau revenait fatigué de la chasse, et voyant Jacob qui faisait cuire des lentilles, il lui vendit son droit d'aînesse pour un plat de ce légume. *Ayant pris du pain et ce plat de lentilles, dit l'Écriture, il mangea et but ; puis s'en alla, s'inquiétant peu d'avoir vendu son droit d'aînesse.* Mais quand vint le moment de recueillir son héritage, lorsqu'il vit la large part donnée à son frère et le peu qui lui était laissé, *il fut consterné et poussa un grand cri.* Puis, ayant cherché inutilement à améliorer son sort, il se livra aux plus amers regrets et remplit l'air de ses cris douloureux ; c'était moins des cris qu'il faisait entendre, que des rugissements : *Irrugit clamore magno. (Gen. xxv, xxvij, 34.)*—Quels seront les cris des réprouvés, quand ils verront qu'ils ont vendu leur héritage céleste pour moins qu'un plat de lentilles ? Quand ils verront que, pour un rien, ils ont vendu des biens éternels, et que, pour un rien, ils ont encouru des supplices éternels ? ...

* *

Le prophète Jérémie avait averti Sédécias, roi de Juda, de l'avenir qui l'attendait ; il lui avait dit de la part de Dieu : *Voici la vie et voici la mort : si vous observez mes paroles, vous resterez tranquille sur votre trône ; si*

vous les foulez aux pieds je vous livrerai entre les mains du roi de Babylone. (Jérém. xxij, xxxij.) Sédécias ne tint pas compte de ces avertissements d'un Dieu, et bientôt les châtimens prédits fondirent sur lui : il fut livré à Nabuchodonosor, et, sur l'ordre de ce roi, aveuglé, chargé de chaînes et jeté dans les prisons de Babylone. Alors, quels ne furent pas ses regrets, ses chagrins, au souvenir des paroles de Jérémie ?—Faible image des regrets tardifs, des chagrins cruels qui dévorent les damnés.

*
* *

Ils pleurent le temps qu'ils ont perdu dans les vains amusements et dans l'oubli de leur salut. *Une heure, disent-ils, nous aurait donné ce qu'une éternité ne saurait plus nous rendre !*

(A continuer.)

Pour te Chanter.

I.

Je t'aime, ô ma jeune patrie,
Quand le printemps t'orne de fleurs ;
Et, quand l'automne t'a flétrie,
J'aime encore tes champs sans couleurs,
Tes bois où plane le mystère,
Tes fleuves et leurs rians bords !
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords !

- II.

J'aime tes coutumes charmantes
Que chaque an ramène à son tour ;
J'aime tes vierges innocentes
Que fait rougir un mot d'amour ;
J'aime ton ciel souvent austère
Et tes garçons joyeux et forts !
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords !

III.

J'aime les prés où se balance
La jaune moisson de l'été ;
J'aime ta sublime expérience,
Ton culte pour la liberté ;
J'aime ta foi vive et sincère,
Le plus riche de tes trésors !
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords !

IV.

J'aime qu'autour des gerbes blondes,
Quand on a fini la moisson,
L'on danse de joyeuses rondes,
En chœur, sur le tiède gazon ;

J'aime la fête populaire
Avec ses rustiques décors !
Pour te chanter, ô noble terre
Toujours ma lyre a des accords !

V.

J'aime, aux nuits froides, ton étoile
Dont le regard est si joyeux ;
Ton givre qui jette un blanc voile
Sur l'ébène de nos cheveux ;
J'aime aussi ta neige légère
Qui semble le linceul des morts.
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords !

VI.

J'aime, en hiver, tes jours de fête
Et les chansons de ta gaieté ;
J'aime à voir une blonde tête
Qui déride un front argenté ;
Et mon âme, alors moins sévère,
Peut du monde oublier les torts.
Pour te chanter, ô noble terre,
Toujours ma lyre a des accords !

PAMPHILE LEMAY.

L'Eternel Fardeau.

Il est, mon frère, un meuble sombre
Qu'en t'éveillant tu vois d'abord :
La nuit dans ta chambre est encor,—
Tu vois au mur la croix dans l'ombre !

Il faut la porter tout le jour.
Mais elle est douce, elle rayonne,
Mais de fleurs la croix se couronne
Pour qui la porte avec amour !

Le Bon Dieu, de ses mains divines,
Pour notre épaulo a fait ce poids :
Quand on veut secouer la croix,—
La croix se hérissé d'épines !

Elle est d'un bois très différent ;
Divors le mal qu'elle nous cause.
Elle est parfois en bois de rose :
Elle est d'un bois toujours posant !

L'abbé A. GINGRAS.

Galerie Nationale.

(Revue Canadienne.)

Biographie

DE

MGR. J. E. B. GUIGUES,

PREMIER EVÊQUE D'OTTAWA.

(1805-1874.)

Le siège épiscopal d'Ottawa eut pour premier titulaire, Mgr. Joseph-Engène-Bruno Guigues, Français d'origine. Son père était capitaine de cavalerie dans l'armée impériale.

Le 28 août 1805 est la date de naissance de Mgr Joseph-Engène-Bruno Guigues, à Gap, ville diocésaine et chef-lieu du département des Hautes-Alpes, France.

A dix-neuf ans, il entra dans la société des missionnaires de Provence, fondation instituée en 1815 par Mgr C.-J. Engène de Mazenod et devenue en 1826, par un indult du pape Léon XII, la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Cette association religieuse accueillait alors parmi ses jeunes novices le futur cardinal J.-H. Guibert, de Paris, condisciple avec qui Mgr Guigues n'a cessé de correspondre.

Le 26 mai 1828, la prêtrise fut conférée au révérend P. Guigues, O. M. I.

Déjà une multitude de membres de la congrégation des Oblats était disséminée à l'étranger. Le Canada même, dès 1841, recevait les premiers Oblats dans les personnes des RR. PP. Honorat, Lagier, Talmont et Baudrand. A leur suite, le 18 août 1844, arriva le P. Guigues, qui assumait de suite les fonctions de provincial ou supérieur de son ordre, à la maison-mère de Longuenil.

Trois ans après son arrivée, le révérend Père J.-E.-B.-Guigues était préconisé évêque de Bytown ou Ottawa, diocèse nouveau formé d'une partie de ceux de Montréal et de Kingston.

Mgr Guigues était dans sa quarante-deuxième année. Le sacre de Sa Grandeur eut lieu solennellement le 30 juillet 1848, dans la cathédrale d'Ottawa dont Mgr Guigues fit la dédicace à la patronne de la congrégation des Oblats.

Son épiscopat, qui dura un quart de siècle, a été fécond en œuvres. Dans le vaste champ ouvert à son zèle apostolique, le premier évêque d'Ottawa décréta l'érection canonique d'une vingtaine de paroisses. La construction d'une église-cathédrale fut bientôt suivie de la fondation d'un collège classique, institution qui devint assez florissante pour être érigée en université, le 15 août 1866. Plus tard s'établirent successivement les écoles paroissiales, un hôpital, et le collège Saint-Joseph à l'usage exclusif de la communauté des Oblats.

Outre les PP. Oblats, les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs Grises, les Sœurs du Bon-Pasteur, vinrent tour-à-tour fonder des établissements religieux dans le diocèse.

En 1849, Mgr Bruno Guigues, qui fut le dernier prélat canadien à prêter le serment traditionnel d'allégeance aux autorités anglaises, obtint de constituer son évêché sous le titre « Corporation épiscopale catholique-romaine de Bytown » afin d'être en état d'exercer dans sa juridiction les pouvoirs civils reconnus à tout citoyen libre.

Mgr Guigues assista aux cinq premiers conciles de Québec, il y prononça des prédications retentissantes. Ses allocutions, discours et sermons ne nous ont peut-être pas légué de ce prélat la réputation d'un grand orateur, mais les *Annales* ou recueils historiques de l'ordre des Oblats comptent parmi leur plus belles pages celles qui font l'objet de l'apostolat de Mgr Guigues. Ses mandements et ses écrits, tous remarquables par une science profonde et une vive piété, y sont conservés comme des reliques pour l'édification des dignes religieux auxquels Mgr Guigues a laissé l'exemple de hautes vertus fondées sur le véritable esprit de sa communauté : *Pauperes evangelizantur*.

Ce qui caractérise l'existence laborieuse de cet évêque c'est la gloire d'avoir été un fondateur comme les Laval, les Lartigue, les Bourget. Contemporain de ces deux derniers, Mgr Guigues rivalisa avec eux de zèle et de sacrifices pour la propagation de la foi en Canada.

Les œuvres de Sa Grandeur sont pour ainsi dire identifiées avec les débuts progressifs de la capitale du Canada, l'ancienne ville de Bytown. Aujourd'hui plusieurs cantons de colonisation, chemins, etc., portent pour nom patronal celui de Mgr Joseph-Engène-Bruno Guigues.

En 1869, Monseigneur Guigues était au nombre de seize à vingt évêques canadiens qui

allaient appuyer de leur voix, auprès du glorieux pontife Pie IX, la déclaration solennelle du dogme de l'Infaillibilité papale. Il eut ainsi l'occasion de revoir sa terre natale en France et de séjourner pendant quelque temps auprès de ses anciens supérieurs, au conseil central de l'ordre des Oblats à Paris.

L'année 1872 était le vingt-cinquième anniversaire épiscopal de Sa Grandeur. Ses noces d'argent ont été l'occasion d'une fête splendide au milieu des R.R. PP. Oblats, dont Mgr Guignes était le doyen en Canada.

Depuis cette époque, se sentant peu à peu accablé par la vieillesse, Mgr Guignes s'appliqua à parfaire les œuvres particulières à l'ordre des Oblats.

Voici quelques-unes des fondations qu'il sut inspirer et consolider :

Maison provinciale transférée de Longueuil à Montréal le 8 décembre 1848 ;

Maison de Maniwaki, comté d'Ottawa, 15 avril 1851 ;

Juniorat et scolasticat d'Ottawa, 17 août 1853 ;

Maison de Québec, 16 octobre 1853 ;

Résidence de Caughnawaga, 15 juin 1855.

Maison du Lac Temiscamingue, vicariat de Pembroke, 1861 ;

Noviciat de Notre-Dame des Anges de Lachine, 24 mai 1867 ;

Maison de Hull, 25 novembre 1871 ;

En outre le Séminaire d'Ottawa.

C'est en 1874, le 8 février, que Mgr J.-E.-B. Guignes décéda. Il était alors âgé de soixante huit ans, cinq mois et onze jours. Cinquante années de sa vie avaient appartenu à la congrégation des Oblats, trente-six s'étaient écoulés dans le ministère sacerdotal et vingt-neuf dans la carrière épiscopale.

Le corps du vénéré défunt resta exposé dans sa cathédrale qu'il avait élevé de ses mains, pendant onze jours, temps où le deuil le plus profond régna parmi toute la population de la ville épiscopale.

Les funérailles eurent lieu le 19 février suivant, au milieu d'une affluence considérable de citoyens avec le concours de la part des évêques du Canada et d'un grand nombre d'étrangers éminents. A l'office divin célébré par l'archevêque de Québec, deux oraisons funèbres ont été prononcées, l'une en français, par Mgr E.-C. Fabre de Montréal, l'autre en anglais par Mgr E.-P. Wadhams, d'Ogdensburg, E. U.

Les restes mortels de l'illustre prélat reposent depuis quatorze ans dans les voûtes de la basilique d'Ottawa.

Le portrait physique de Mgr Guignes présente une physionomie tout-à-fait religieuse. Les traits de la figure dénotent la douceur

d'une âme magnanime en exprimant aussi la mesure d'un caractère opiniâtre à l'accomplissement du bien. L'humilité s'y révèle comme une des qualités intimes de ce dignitaire ecclésiastique. D'un extérieur simple, modeste, autant que sympathique, le buste de Mgr Guignes semble avoir été celui d'un fort tempérament, mais avec une taille qui n'était point haute. Le front n'était pas sans rides légères. L'œil avait une sûreté de vue profonde ; sous l'ancien rabat de l'habit ecclésiastique se dérobait une grande croix pectorale que le digne évêque portait noblement.

Les armes que Mgr Guignes avait choisies pour servir de cachet à ses œuvres consistaient en un blason marqué d'une croix avec deux des principaux signes du calvaire : la lance et l'éponge, mis en sautoir. Au-dessus ressortait la devise des Oblats : "*Pauperes evangelizantur.*"

J. HERMAS CHARLAND.

(Soirées Canadiennes)

Biographie

DE

MGR. J. T. DUHAMEL,

DEUXIÈME EVÊQUE ET PREMIER ARCHEVÊQUE
D'OTTAWA.

Le successeur de Mgr J. E. B. Guignes est un des plus jeunes prélats qui aient été élevés à l'insigne dignité de l'épiscopat.

Sa grâce, Mgr Joseph Thomas Duhamel naquit le 6 novembre 1841, à Contrecoeur, comté de Verchères, diocèse de Montréal.

La famille, qui alla résider à Ottawa, lui procura ses études au collège de la capitale fédérale, sous la direction des Révds Pères Oblats. Le jeune ecclésiastique, après son cours théologique, y prit ses degrés de docteur en philosophie dogmatique.

Le 19 décembre 1863, il fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Guignes qui le préposa immédiatement au vicariat de Buckingham, puis à la cure de St. Eugène de Hawkesbury, comté d'Ottawa. Après dix ans de ministère dans cette dernière paroisse, qu'il dota d'une

église et d'autres institutions, le Rév. M. Duhamel fut rappelé à Ottawa en 1874 à la mort de Mgr J. E. B. Guignes, pour remplacer ce dernier sur le siège épiscopal. Elève de son illustre prédécesseur qui l'avait même confirmé étant encore enfant, l'abbé J. Thomas Duhamel devenait ainsi évêque à l'âge de trente-trois ans.

Elu le 16 août, Mgr Duhamel fut sacré avec pompe le 28 octobre 1874, dans la cathédrale d'Ottawa.

En 1869, il avait accompagné Mgr Guignes au Concile du Vatican, ainsi qu'en 1873, comme théologien, à la réunion des évêques de la province à Québec. Mais sa première visite épiscopale auprès du St. Siège, à la ville éternelle, eut lieu en novembre 1878. Le Saint-Père Léon XIII, qui inaugurait alors sa papauté, conféra à la cathédrale de Mgr Duhamel le titre privilégié de Basilique mineure.

Sa grandeur était aux deux derniers conciles de Québec, occupant à celui de 1886 la charge présidentielle de la Congrégation de la *Discipline*.

Par une administration très active, Mgr Duhamel développa et augmenta beaucoup les fondations religieuses, dont le premier titulaire d'Ottawa lui légua l'héritage. Actuellement voici les principales congrégations monastiques qui prospèrent sous la vigilance paternelle de Mgr. Duhamel : Un séminaire et une université, un collège scolastique et priorat des Oblats, avec succursales des missions des révérends pères de la compagnie de Jésus ; un orphelinat agricole et autres établissements des révérends pères de la compagnie de Marie ; des institutions des frères des écoles chrétiennes, une maison-mère, dont douze à quinze succursales, dirigées par les révérendes Sœurs Grises (institutrices et hospitalières), un monastère des sœurs du Bon Pasteur, deux cloîtres des sœurs de la Miséricorde et des sœurs du Précieux-Sang ; enfin des couvents des révérendes Mères de la congrégation Notre-Dame de Montréal.

La position déjà éminente qu'occupait le second évêque d'Ottawa fixa l'attention du St. Siège, aussi en 1886, après la promotion au Cardinalat de l'archevêque de Québec, le distingué suffragant d'Ottawa fut élevé, en même temps que celui de Montréal, à la dignité archiepiscopale, avec le titre de Métropolitain d'une nouvelle province ecclésiastique.

Mgr J. Thomas Duhamel reçut l'investiture solennelle du *Pallium*, de la part de Son Eminence le Cardinal Taschereau, à Ottawa, les 28 et 29 juillet de la même année.

Au nombre des décorations dont jonit Mgr J. T. Duhamel, on remarque celle de Chevalier de la Grande Croix, de l'Ordre Sacré et

Militaire du St. Sépulture, ordre qui fut établi au Canada en 1882, et qui a pour but de pourvoir à la défense et au culte du tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la ville de Jérusalem.

Le zèle de ce prélat brillant s'étend à toutes les œuvres qui tendent à promouvoir les intérêts de l'Eglise, comme ceux du pays. Ce que nous pouvons principalement discerner dans les différents objets du dévouement et du patronage de Sa Grandeur, c'est la protection, la direction et l'avancement de la jeunesse catholique, c'est le maintien et la conservation d'une foi vive parmi le peuple, c'est le progrès incessant de la nationalité canadienne à l'égal de celles qui nous entourent. Au centre d'une population hétérogène, la mission de Sa Grandeur ne se borne pas seulement qu'aux règles de l'ascétisme ; mais elle est à la fois religieuse et politique. Monseigneur accepta en 1885 d'être l'un des directeurs et actionnaires d'une compagnie de chemin de fer qui devra bénéficier largement à la colonisation dans l'immense vallée de l'Ottawa.

Des mandements très importants ont été écrits par Mgr. Duhamel ; entr'autres des plus récents, nous citerons le suivant au sujet de la publication et la lecture des journaux et des livres. Dans ces quelques extraits se révèlent une grande hauteur de vues, en même temps que la plus profonde piété.

« Mes très chers frères.—L'évêque a de nombreux devoirs à remplir. Un des plus graves sans contredit, est celui de garder intact, dans le cœur de ses enfants spirituels, le dépôt de la foi et de la morale chrétienne.....

« Dans les jours mauvais que nous traversons, ceux qui régissent l'Eglise de Dieu sentent que ce devoir s'impose à eux de la manière la plus impérieuse....

« C'est la tristesse dans l'âme que nous le disons, les gens de bien ne se sentent pas assez alarmés lorsqu'ils apprennent avec quelle perversité, des hommes méchants cherchent à faire accepter par la jeunesse surtout, des enseignements contraires à la doctrine catholique..... Notre cœur d'évêque est plongé dans la douleur, en voyant que ces mêmes hommes ne se contentent pas de parler, mais qu'ils écrivent une foule de journaux et même de livres qu'ils jettent en pâture à tous les âges et à toutes les conditions de la vie.....

« La presse est un feu immense dans nos sociétés modernes..... Admirable institution, quand le publiciste se propose, comme il le devrait toujours, d'éclairer toutes les classes sur leurs devoirs et leurs droits réels, et de les encourager ainsi à la pratique de la morale chrétienne ! véritable apostolat béni de Dieu et de l'Eglise toutes les fois que l'écrivain défend ce qui est sacré et se fait le protecteur de ce qui est faible !.....

« Une grave question doit maintenant se présenter à votre esprit, mes très chers frères, c'est celle-ci : nos journaux du Canada sont-ils restés chrétiens dans leurs tendances, et pouvons-nous nous y abonner ou les lire indistinctement ?

« Avant de répondre, il convient d'établir une distinction entre les journaux catholiques et ceux qui ne le sont pas.

« Quant à ces derniers, les catholiques ne devraient pas oublier que tout journal ou toute revue traitant *ex-professo* des questions religieuses, no saurait leur être permis. »

« Parlons maintenant de nos journaux catholiques ou tout au moins rédigés par des catholiques. »

« D'abord, certains journaux, d'ailleurs bons et respectables, ne font pas une place convenable aux questions catholiques. Tout dévoué à la politique, ils semblent ne prendre et ne vouloir faire prendre aucun intérêt aux choses de l'Eglise. Pour eux et pour leurs lecteurs, on dirait que le Pape, prisonnier au Vatican, est un étranger, et que les intérêts religieux n'ont avec aucune importance. Catholiques, notre cœur lat avec les catholiques du monde entier et nous devons aimer à connaître tout ce qui les concerne. C'est à Pierre et aux Apôtres, et en leurs personnes, c'est au Pape et aux évêques que Notre-Seigneur a confié le soin de régir l'Eglise de Dieu. A eux de donner l'enseignement, à eux de régler la discipline, à eux enfin d'interpréter les décisions de l'Eglise. Les journalistes devraient à jamais se le rappeler et y conformer leur manière d'agir. Alors, ils seraient plus prudents et ils ne s'exposeraient pas à compromettre les intérêts sacrés de la religion dans des querelles de parti ou de rivalité, et la politique elle-même s'en trouverait toujours plus libre et plus assurée. »

Condamnant ici les mauvais feuilletons des journaux avec leurs trop légers *faits divers* et leurs *détails d'histoire scandaleuse*, Monseigneur ajoute :

« Ce que nous venons de dire des journaux, s'applique également à une foule de livres publiés de nos jours. La foi y est bafouée au nom d'une fausse science et la morale y est insultée sans réserve aucune. »

« En terminant, N. T. C. F., nous tenons à le répéter, ces observations ne visent point nos bons journaux dont personne plus que nous n'apprécie le dévouement de leurs rédacteurs. Ceux-ci, en travaillant au bien du pays, travaillent pour Dieu et pour l'Eglise. Encouragez-les, aidez-les. Nous ajouterons même : Payez fidèlement vos abonnements. Mais soyez sur vos gardes et ne laissez pas s'introduire près de vous ceux qui viennent sous la peau de brebis et qui ne sont au fond que des lions rugissants prêts à vous dévorer. Prenez garde plus particulièrement à ne jamais vous abonner à ces journaux et à ces feuilletons qui ont été condamnés nommément par l'autorité ecclésiastique; prenez garde à ne jamais les lire. »

Parmi les orateurs sacrés de nos jours, Mgr J. T. Duhamel peut être classé avec ceux de premier ordre. Dans ses sermons et discours une forme tout à fait scientifique s'unit à un fonds très solide de sens chrétien. L'esprit des Saintes Ecritures qui s'y mêle, fait de son élocution oratoire, un agréable ensemble qui s'élève plutôt au sublime qu'au pathétique. Mais l'éloquence s'y soutient toujours.

Voici la généalogie du premier archevêque d'Ottawa :

I.—Duhamel, Thomas, baptisé en 1669, fils de Jacques et d'Anne Franchard de Bois-le-Bec, Evêché de Rouen, France; marié le 22 Oct. 1696 à Champlain, P. Q., avec Angélique Bégrier, fille de Massé Bégrier. *Premier de ce nom, de Champlain.*

II.—Duhamel, Louis, fils, baptisé à l'Île du Pas, 23 Sept. 1706; marié à Contrecoeur, P. Q. avec Françoise Volant.

III.—Duhamel, Louis, fils, baptisé à..... marié à Contrecoeur, 9 Fév. 1756, avec Marie Josephite Lamoureux, fille de J. Baptiste (IIIe).

IV.—Duhamel, François, fils, baptisé en 1760; marié une première fois à Contrecoeur, avec Marie Louise Beaupré; une deuxième fois le 22 janvier 1798, avec Marie Angélique Meunier, fille de François.

V.—Duhamel, François, fils, baptisé à..... marié à Contrecoeur, P. Q. le 4 juillet 1825, avec Marie Josephite Audet, fille de Augustin Audet. (*Père et mère de Sa Grandeur.*)

VI.—Duhamel, J. Thomas, fils, baptisé à Contrecoeur le 6 novembre 1841, ordonné prêtre, 14 décembre 1863, nommé Archevêque d'Ottawa en 1886.

Nous voyons de plus, dans la lignée des ancêtres, un homonyme : *Simon Duhamel*, bourgeois de Paris, et dont l'épouse *Marie Grandin*, vint au Canada vers 1650, avec sa fille *Clémence*, qui fut la troisième religieuse hospitalière, dite *Sœur Marie Clémence de l'Incarnation*. Cette dernière, née à Paris en 1629, décéda le 18 mars 1683, au milieu de sa communauté à Québec.

Cette origine s'allie donc avec noblesse aux titres de l'illustre descendant dont l'Eglise du Canada s'honore aujourd'hui.

Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, n'est âgé que de quarante-six ans. On serait tenté de dire qu'il est le *Benjamin* de l'épiscopat canadien. Sa Grandeur, au 14 décembre prochain, célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration sacerdotale, période qu'on est convenu de traduire par les mots sacramentels des *noces d'argent*.

Le buste de Mgr Duhamel n'est pas considérablement constitué, ni la physionomie fortement accentuée. Celle-ci démontre une belle grandeur d'âme, unie à un air majestueux, sans arrogance. Le physique quoiqu'avantageux, par une stature bien proportionnée, le cède toutefois à la force morale qui s'en détache. Le front est très découvert, le regard particulièrement doux ne manque pas aussi d'être vif; les traits en général, dessinés avec plus ou moins de charmes, ont pour cachet principal une fermeté absolue. La figure qui n'est pas maigre est un peu ovale. En somme le type est parfaitement canadien.

J. HERMAS CHARLAND.

Esquisse Historique.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

LES HEROINES

DE LA

NOUVELLE-FRANCE.

(Suite.)

IV.

Madame de la Naudière de la Pérade.

(Née Mademoiselle de Verchères.)

Pour faire suite aux trois Héroïnes de la Nouvelle-France mentionnées dans la Conférence de M. J. M. Lemoine (1), je m'empresse d'offrir aux lecteurs de la *Lyre d'Or* la primeur d'un important document que j'ai en le bonheur d'obtenir d'un antiquaire érudit, l'honorable Juge Baby, au sujet de Madame de la Pérade, l'héroïne de Verchères.

Ce mémoire, en dehors de sa valeur historique, contient d'intéressantes données sur la vie seigneuriale de cette époque-là, c'est pourquoi j'y puise de longs extraits dans cette relique de famille (2).

« Plusieurs années après son mariage avec Taria de La Naudière, — dit le mémoire que

(1) Voir la *Lyre d'Or*, page 362.

(2) Ce récit, ajoute le juge Baby, je le tiens de ma vieille tante, Mlle. de La Naudière, petite-fille de l'héroïne, morte à Québec le 17 novembre 1836, à l'âge patriarcal de 81 ans.

La vénérable Mlle. de La Naudière fut pendant plusieurs années à Québec, la borne, la limite vivantes entre le passé et le présent, sa mémoire, sa conversation agréable et ses réparties la faisaient rechercher par les plus hauts placés dans l'aristocratie. Ses manières dignes et courtoises nous faisaient penser à l'ancienne école, à l'ancienne noblesse française. Elle fut plus d'une fois l'hôte des gouverneurs-généraux et de leurs familles. Parmi ceux-là étaient Lord Elgin, Sir Edmund Walker Head; Lord Monck. Après son départ, Lord Elgin entretenait une correspondance amicale avec elle jusqu'à sa mort.

nous citons textuellement, — Mlle. Jaret de Verchères sauva la vie à son mari pour la seconde fois. Les Iroquois, qui ne pardonnent rien, leur avaient juré une grande haine à raison des affronts que l'un et l'autre leur avaient infligés. Aussi, ne laissaient-ils jamais, chaque fois qu'ils passaient à Ste. Anne de la Pérade, que de leur donner quelques marques de leur ressentiment. Un jour, croyant sans doute que M. de La Naudière était absent ou qu'elle pourrait tomber à l'improviste, une forte bande de ces cruels sauvages se présente au Manoir seigneurial au coucher du soleil, dans le mois de septembre, avec l'intention évidemment de faire un mauvais parti à ses habitants.

« Située à une faible distance des bords du St. Laurent, cette résidence se trouvait assez éloignée des autres habitations et les grands arbres séculaires qui l'environnaient en rendait l'isolement encore plus complet. M. de La Naudière retenu au lit par un mal aigu et dangereux, un vieillard de quatre-vingts ans, une jeune servante de seize printemps à peine et la dame de céans en étaient les seuls occupants dans le moment. Tous les canots cachés dans les joncs, le chef et trois de ses sanguinaires compagnons se dirigent en courant vers la maison tandis que les autres s'empressent de se tapir derrière les arbres attendant sournoisement le dénouement de leur trame.

« Madelon » de Verchères, bien heureusement, vit venir ces misérables et connaissant parfaitement leurs roueries, s'empresse de fermer la porte du logis, de la barricader du mieux possible, pendant que la jeune fille sur ses ordres lui apporta et plaça à ses côtés les deux seuls fusils à leur disposition, les serviteurs absents ayant emportés les autres.

« Ainsi préparée elle attend de pied ferme, bien décidée à ne pas les laisser entrer dans la place, s'il est possible.

« À peine le chef et les siens étaient-ils parvenus au haut du large perron qui ornait la devanture de la maison, que, sans attendre aucune interpellation de leur part, elle leur demanda, dans leur langue qu'elle connaissait passablement bien, ce qu'ils voulaient.

« Le chef, un peu surpris de se voir apostropher de la sorte par une femme, de lui répondre doucement qu'il avait affaire à M. de La Naudière, et devait lui communiquer des choses de grande importance, ajoutant de plus que lui et ses compagnons avaient faim et soif et qu'ils savaient M. de La Naudière assez généreux pour les recevoir et surtout leur faire distribuer un peu d'eau de feu.

« D'une voix ferme qui ne traduisait en rien la crainte, de suite elle répond que son mari est trop occupé, dans le moment pour les recevoir, et qu'ils font bien mieux de porter leurs

pas ailleurs. Convaincu alors qu'ils n'avait affaire qu'à une femme, ce rusé sauvage, après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec les autres auprès de lui, élevant tout-à-coup le ton lui dit avec insolence d'avoir à lui ouvrir immédiatement, sans quoi il allait se frayer un passage lui-même, ajoutant :

« Nous sommes les maîtres, ici, puisque ton mari n'y est pas. »

« Cette femme courageuse savait, à n'en pas douter, le sort terrible qui leur était réservé à tous dans le cas où ces barbares effectueraient leur entrée. Son mari, témoin auriculaire de ce qui se passe ne peut pas cependant lui venir en aide. Que faire ? Elle implore Dieu, remonte son courage et leur fait savoir on ne peut plus énergiquement que la porte allait leur rester fermée au nez, et que s'ils ne déguerpissaient pas au plus vite, elle prendrait les moyens à l'instant même de les faire éconduire.

« Pleins de colère et sentant qu'ils ne pourraient réussir dans leur affreux dessein qu'en employant l'astuce par la force, ils se mirent en voie d'y avoir recours. Tout d'abord ils tentèrent d'enfoncer la porte, mais ne parvinrent qu'à l'ébranler quelque peu seulement. Rébutés ici, ils descendirent précipitamment le perron en poussant des cris terribles et s'élançant vers une des fenêtres par laquelle ils comptent bien pénétrer à l'intérieur, sans doute. Tous ensemble ils y déchargent leurs fusils dans la maison. Les carreaux volent en éclats et les balles et le plomb vont se loger dans les soliveaux et les cloisons. Ne donnant pas le temps à ses assaillants de s'assurer de l'effet de leur feu, prompte comme l'éclair, armée de ses deux fusils, Madame de La Naudière se jette dans l'embrasure de la croisée et les tire successivement sur les deux sauvages qui surpris de se voir rendre leur feu d'une manière si imprévue, crurent qu'en effet ils allaient avoir à rencontrer forte partie; ils hésitent, puis lâchent pied emportant un des leurs légèrement blessé à la jambe.

« Notre héroïne témoins de ce mouvement, recharge prestement son arme et en vide le contenu sur ces barbares qu'elle a l'indiscible plaisir de voir disparaître à ses regards en pleine déroute, dans les ombres du soir. Ceux qui étaient restés en arrière entendant le bruit de la fusillade, sentirent d'instinct qu'il devait y avoir résistance au Manoir dont les maîtres étaient si bien connus et ce qu'ils avaient de mieux à faire était de retraiter sans perdre de temps.

« En effet, ce fut un sautoir qui peut général vers les embarcations où ils furent tout aussitôt rejoint par leur chef et son escorte, et tous s'éloignent précipitamment du rivage sous l'impression que M. de La Naudière et les siens

sont à leurs trousses; c'est une véritable panique. Mais les épreuves de Madame de La Naudière n'étaient pas encore finies. À peine les Iroquois s'étaient-ils enfuis que la jeune domestique accourut auprès de sa maîtresse et lui annonce avec effroi que la toiture est en feu. Ce sont deux sauvages qui l'y ont mis en lançant plusieurs flèches enflammées avant de se retirer. Nouveau sujet de crainte et d'inquiétude pour cette épouse dévouée, au sujet de son mari.

« Avait-il échappé aux Iroquois pour devenir la proie des flammes ? D'ailleurs ces rusés et méchants hommes n'étaient que cachés dans le bois tout au près pour revenir saisir leur proie du moment que l'incendie serait dans toute sa violence. Elle ignorait qu'ils étaient eux-mêmes dans le moment sous le coup d'une grande frayeur et se sauvaient dans le moment de toute la vitesse de leurs canots devant un ennemi imaginaire.

« Cependant, sans hésitations aucune elle s'élança à l'intérieur et d'un coup-d'œil elle mesure l'étendue du danger qui les menace. Déjà les flammes montent tranquillement sur le toit à pic de l'édifice et sont même sur le point de s'attaquer aux grosses pièces du comble.

« Il fait calme plat heureusement. Avec l'aide de la jeune fille et les faibles efforts du vieillard dont j'ai parlé ci-dessus, une échelle est immédiatement appuyée sur le mur. On y monte avec un peu d'eau. Mais que peuvent ces deux femmes contre l'élément dévorant déjà entièrement hors de leur contrôle. Madame de La Naudière voyait le feu gagner peu à peu du terrain malgré ses efforts surhumains pour ainsi dire, pour en arrêter les progrès, et il était déjà à l'intérieur lorsque soudain elle se rappelle que son mari cloué sur un lit de douleur pouvait être exposé à un danger éminent. Elle se jette à terre pour ainsi dire et rentre. Déjà une épaisse fumée remplissait la maison, le craquement des poutres en partie embrasées et le pétilllement des flammes se faisaient entendre. Elle se précipite dans la chambre où elle a laissé son mari quelques instants auparavant, en appelant avec des cris de douleurs celui que son intrépidité avait fait échapper à la fureur des barbares, mais qui va périr maintenant peut-être dans un brasier ardent. D'un bond elle arrive auprès de lui et constate qu'il réalise parfaitement la position extrêmement critique dans laquelle il se trouve. Elle l'implore de vouloir bien faire un suprême effort afin de se soustraire à une mort presque inévitable, en se sauvant en dehors avec elle.

« Non, je ne le puis pas, dit-il, car mes forces physiques m'ont complètement abandonné, mon sacrifice est fait, ajouta-t-il, et je suis prêt

à me soumettre à la volonté de Dieu qui, après m'avoir sauvé du tomahawk, grâce à ton héroïsme, semble avoir décrété tout de même que ce jour sera le dernier de ma vie. Adieu, laisse-moi ici à mon propre sort.

« Elle le voyait là devant elle, calme et résigné, attendant l'instant suprême. Alors, cette femme réellement extraordinaire, puisant dans son amour le courage voulu et trouvant une force qu'elle ne s'était jamais connue, enlève son mari dans ses bras, le traîne en quelque sorte au dehors, et le dépose sur l'herbe à quelques pas de la porte, où, épuisée physiquement aussi bien que moralement, elle s'évanouit à ses côtés. Au même instant, une pluie qui menaçait déjà depuis quelques heures, éclate avec force et bientôt les flammes qui, le calme aidant, n'avaient pas trop fait de progrès, commencent à s'éteindre. »

« Les censitaires attirés par la réverbération de l'incendie accourent en toute hâte et bientôt sous les généreux efforts de leurs bras vigoureux les flammes sont tout à fait éteintes. Madame de La Naudière, qui avait bientôt repris ses sens, s'empresse auprès de son mari qui est rapporté soigneusement sur son lit. Quelques semaines plus tard, il reprenait son train de vie ordinaire. »

* *

C'est ainsi, — dit M. Baby, — que cette femme d'une bravoure éprouvée, et d'une force morale au-dessus de tout éloge, sauva son mari deux fois dans la même année d'une mort qui semblait inévitable assurément. L'intention bien arrêtée des Iroquois était d'assassiner M. de La Naudière et son épouse aussi. Des sauvages amis leur en donnèrent l'assurance peu de temps après, et leur dévoilèrent tous les détails du complot. D'un autre côté, si M. de La Naudière n'eût pas été transporté en dehors il aurait été tout probablement asphyxié.

Ce simple récit, — ajoute encore M. Baby, — m'a été fait par Mlle. Marguerite de La Naudière, petite-fille de Mlle. de Verchères. Cette demoiselle avait beaucoup de sa grand-mère; elle en tenait par maints côtés. La bravoure, la force de caractère, la franchise étaient des traits distinctifs chez elle, sans compter l'esprit servi par d'amples connaissances humaines.

* *

A mon tour, j'ajouterai que ce manuscrit inédit consigne des faits qui ne sont pas racontés dans la relation de Mlle. Marie Jaret de Verchères, ni aucune part dans les ouvrages sur l'histoire de la Nouvelle-France.

Ces remarquables données ne sont-elles pas autant de leçons pour nous ? (1)

Dans Madame de Champlain, nous voyons une femme noble, bello et jeune; une vie pure et douce, une bonté surhumaine.

Madame de La Tour déploie un caractère indomptable, prête en tout temps à travers la guerre et l'adversité dans toutes ses formes immédiates; et un modèle de dévouement envers son mari.

Dans Mlle. de Verchères, il nous faut admirer une brave jeune fille d'un courage qu'on ne rencontre qu'à l'âge mûr; une intrépidité mâle battant dans un cœur de quatorze printemps et augmentant avec les années.

Voilà, aimables lectrices de la *Lyre d'Or*, trois de vos sœurs dont vous n'aurez pas à rougir.

La traduction, toute mauvaise qu'elle soit, ne vous fera pas moins admirer ces caractères d'élite qu'on ne rencontre qu'à de rares intervalles dans ce siècle de faiblesse et de sensualité.

M. Lemoine a eu l'excellente idée de donner sous forme de conférence, les traits distinctifs de ces trois grandes figures du passé, qui jettent sur quelques pages de notre histoire immaculée comme une odeur de noblesse, de bravoure, de dévouement et de zèle religieux; de peindre ces trois héroïnes qui semblent nous apparaître dans la nuit des temps comme autant d'étoiles, de flambeaux conducteurs destinés à nous piloter à travers les sinieux sentiers de notre existence, comme autant de patronnes pour nos jeunes canadiennes, comme autant de modèles de fidélité conjugale.

RAOUL RENAULT.

Montmagny, }
juillet, 1888. }

(1) OUVRAGES CONSULTÉS :

- Histoire de la Colonie Française au Canada.* — FALLON, Vol. I, pp. 17, 185, 252.
Cours d'histoire du Canada. — FERRAND, Vol. I, p. 234.
First Conquest of Canada. — KIRK, p. 69.
Relations des Jésuites.
Chroniques des Ursulines de Meaux. — « Journal de Québec, » 1854.
History of Nova Scotia. — BEAMISH MURDOCH.
History of Acadia. — J. CAVENAY.
Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada. — Abbé DANIEL.
Histoire du Canada. — CHARLEVOIX, Vol. III, pp. 124, 125.
Histoire du Canada. — BIBAUD, père.
Pantheon Canadien. — BIBAUD, jeune, p. 295.
Histoire de l'Amérique Septentrionale. — DAQUEVILLE DE LA POTHERIE.
Mémoires et Lettres de famille. — Hon. juge GEO. BABY.

Apologétique.

ECLAIRCISSEMENTS

TOUCHANT LA

VÉRITÉ HISTORIQUE

SUR LES

Causes ou Raïsons dont se servent les hérétiques pour combattre l'Eglise.

Prelude.

On ne saurait trop le répéter : l'instruction religieuse est la partie vitale de l'éducation. Quelques nobles et précieuses que soient les connaissances humaines, elles ne peuvent aboutir qu'à former un corps sans vie ; la connaissance de la religion est l'âme qui doit les vivifier.

Selon la pensée du R. P. SCOTTRE, Jésuite (1), toutes les sciences profanes ne sauraient empêcher la jeunesse de s'égarer bientôt dans les sentiers de ce monde : seule, la science de la foi, vrai flambeau de la vie humaine, conduira ses pas dans la voie de l'honneur et de la félicité.

Cette science religieuse doit être solide : il faut qu'elle jette de bonnes racines dans les jeunes cœurs, afin qu'elle puisse grandir et se fortifier dans le cours de la vie et résister à tous les orages.

Causes des Attaques contre l'Eglise.

Si l'Eglise n'était qu'une création purement humaine, on devrait encore la proclamer l'institution la plus belle, la plus vénérable du monde entier : une société vraiment modèle, dont l'organisation apparaît comme un chef-d'œuvre de sagesse, et dont l'influence et l'action tout entière tourment au bien de l'humain.

(1) Cours abrégé de Religion.

nité. Aussi l'a-t-on nommée à bon droit une société de bienfaisance, la civilisatrice, la grande bienfaitrice des peuples, qui passe à travers les siècles en faisant le bien.

Malgré ces titres à la reconnaissance et au respect, l'Eglise se voit en butte à toutes les haines et à toutes les calomnies. C'est là un phénomène singulier, dont il faut chercher l'explication, non seulement dans les passions humaines que l'Eglise doit combattre ; mais encore, et surtout, dans la fureur du démon et des puissances des ténèbres. L'Eglise étant une œuvre de Dieu opposée à l'enfer, elle doit essuyer les attaques de l'enfer, qui ne cesse de la combattre, surtout par l'arme de l'erreur et du mensonge.

Les fidèles enfants de l'Eglise doivent se prémunir contre ces attaques, et se mettre en état de défendre leur Mère, de venger la vérité.

Nous allons exposer quelques-unes des accusations les plus familières à notre époque, et en démontrer l'injustice. En voici les titres : *L'Intolérance. — L'Inquisition. — La Saint-Barthélemy. — L'Antagonisme entre l'Eglise et la science. — Galilée. — Les mauvais Papes. — Les Croisades. — Le grand Schisme d'Occident. — Le Pouvoir temporel des Papes et leur ingérence dans les gouvernements civils. — La réaction contre le progrès de la civilisation. — L'Encyclique et le Syllabus, ou condamnation du Libéralisme et des libertés modernes.*

I.—Intolérance.

QUESTION.—*Que veut-on proprement signifier quand on accuse l'Eglise d'INTOLERANCE ?*

REONSE.—Ce mot dans la bouche des accusateurs signifie, tantôt *intolérance dogmatique* ou *doctrinale*, tantôt *intolérance pratique* ou *civile*. Dans l'un et dans l'autre sens, l'accusation est injuste.—Pour le montrer, il suffit d'établir distinctement les vraies notions des choses.

1° *Qu'est-ce que la tolérance et l'intolérance dogmatiques ? et quelle est l'intolérance dogmatique de l'Eglise ?*

On entend par tolérance *dogmatique* la doctrine qui enseigne qu'il faut tolérer toutes les religions, qui prêche l'indifférence religieuse, qui laisse chacun libre de pratiquer le culte qu'il veut, comme si toutes les religions étaient également bonnes, ou du moins indifférentes.

Cette tolérance, ou, pour mieux dire, cette *indifférence religieuse*, qu'on appelle aussi *indifférentisme religieux*, renferme un principe aussi impie qu'absurde. En effet, on peut

l'énoncer sous la forme suivante : le culte catholique, le protestant, le judaïque, le mahométan, sont, il est vrai, opposés entre eux : les uns brûlent ce que les autres vénèrent, les uns adorent Jésus-Christ, les autres le blasphèment, les uns appellent un crime ce que les autres appellent vertu ; néanmoins tout cela est également vrai, également bon, également agréable à Dieu....—Qui ne le voit ? une telle doctrine ne peut être appelée qu'une dérision de Dieu et de son culte ; une négation implicite de toute vérité religieuse. Donc la *tolérance dogmatique* est fautive et impie.

Au contraire, l'*intolérance dogmatique* enseigne l'obligation d'une seule religion véritable. On en peut énoncer ainsi le principe : de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, ainsi il n'y a qu'une seule vraie religion pour l'honorer ; et cette religion oblige l'humanité tout entière.

C'est la doctrine de l'Eglise catholique, contenue dans cette formule : *Hors de l'Eglise point de salut.*—Cette doctrine est-elle blâmable ?

On ne saurait la blâmer si elle est vraie ; or elle est indubitable : c'est la doctrine de la Vérité, du Christ, législateur suprême, qui a établi cette loi universelle : *Quiconque entrera par la foi et le Baptême dans le sein de mon Eglise, sera sauvé ; quiconque s'y refusera sera condamné.*—L'Eglise ne fait pas autre chose que de proclamer cette loi divine, c'est là son intolérance.

Donc, 1° l'intolérance dogmatique de l'Eglise est l'intolérance de la vérité, qui, immuable de sa nature, n'admet aucune alliance, aucune transaction avec l'erreur ; qui, pure de sa nature comme la lumière, repousse essentiellement les ténèbres du mensonge ; la vérité est tout ou rien ; 2° l'intolérance de l'Eglise est l'intolérance de Dieu même, ou si l'on veut, la fidélité de l'Eglise à prêcher la loi divine, et son refus constant de trahir sa mission en transigeant avec le mensonge.

Toutefois il est important que cette formule : *Hors de l'Eglise point de salut,* s'intende dans son vrai sens.

Elle ne signifie point : *Quiconque n'est pas catholique sera damné ;* mais elle veut dire que, la religion catholique étant obligatoire pour l'universalité des hommes, celui qui refuse d'en prendre connaissance, ou de l'embrasser quand elle lui est suffisamment connue, se rend gravement coupable devant Dieu et encourt la damnation éternelle ; en d'autres termes, qu'aucun homme ne peut se sauver, s'il reste *hors de l'Eglise par sa faute,* ou bien, s'il n'appartient ni au corps ni à l'âme de l'Eglise.—Or appartenir au corps de l'Eglise, c'est être membre de l'Eglise catholique ; ceux qui appartiennent seulement à l'âme de

l'Eglise, sont les hérétiques qui observent la loi de Dieu autant qu'ils la connaissent. Un païen même peut appartenir à l'âme de l'Eglise : car, pourvu qu'il observe la loi naturelle, la Providence et la grâce de Dieu ne lui feront point défaut ; et moyennant la foi en un Dieu rémunérateur et rédempteur, il sera conduit au moins au baptême de désir, qui lui procurera la justification ; et ainsi, appartenant à l'âme de l'Eglise, il obtiendra le salut.

L'intolérance de l'Eglise étant telle qu'on vient de l'exposer, on voit combien les indifférentistes ont tort de lui en faire un reproche. S'ils étaient conséquents, au lieu d'accuser l'Eglise, ils devraient entrer dans son sein, en vertu du raisonnement si simple, dont usa, dit-on, Henri IV, roi de France. Ce prince, calviniste d'abord, voulant revenir au catholicisme, dit aux ministres de sa secte : D'après vous, on peut se sauver dans l'Eglise aussi bien que dans le calvinisme : d'après l'Eglise, il n'y a de salut que dans son sein ; il faut donc prendre le parti le plus sûr et entrer dans le sein de l'Eglise.

2° *Qu'est-ce que la tolérance ou l'intolérance pratique et civile ? et quelle est l'intolérance pratique de l'Eglise catholique ?*

On entend en général par tolérance ou intolérance *pratique*, la liberté, ou la contrainte extérieure en matière de religion.—Considérée du côté de l'Etat, la *tolérance pratique* s'appelle *tolérance civile*, et peut se définir : *une disposition des lois, qui permet le libre exercice de tous les cultes,* ou même qui leur accorde à tous, vrais ou faux, une égale protection.—*L'intolérance civile* est *une restriction légale appliquée à la liberté des cultes,* soit en faveur de la vérité, soit en faveur de l'erreur.

Cette intolérance admet des degrés, savoir : 1° une seule religion favorisée, les autres simplement tolérées.—2° Une seule permise, les autres prosrites.—3° Une seule, non pas simplement permise, mais obligatoire pour tous les citoyens, et cela sous des peines rigoureuses.—Quand l'obligation d'un culte faux, ou la proscription de la religion véritable est sanctionnée par des peines, c'est la contrainte, la violence ou la persécution religieuse.

Que faut-il penser, au point de vue du droit, de la tolérance civile ? *En principe,* la tolérance civile absolue est mauvaise et injuste, contraire au droit naturel et divin. En effet, la vérité a droit d'être protégée contre l'erreur, comme la vertu contre le vice, et l'ordre contre le désordre. Le législateur est donc obligé de protéger, dans une juste mesure, la vraie religion et de réprimer l'erreur, comme il est obligé de protéger l'ordre et de réprimer le désordre. Cette obligation est de droit naturel, indépendamment de la révélation chrétienne.

Mais comme la révélation chrétienne est un fait notoire dans le monde, on ne peut en faire abstraction, il la faut supposer : et dès lors, l'obligation dont nous venons de parler rentre dans le d. oit divin.—En effet, Dieu, le souverain Législateur, a établi la loi chrétienne pour l'humanité entière : non seulement chaque homme en particulier, mais les nations et les sociétés doivent être chrétiennes ; donc aussi les législations doivent être chrétiennes, respecter et protéger l'Eglise de Jésus-Christ. Peut-on dès lors établir en principe la *séparation ou le divorce de l'Eglise et de l'Etat* ? affirmer que l'Etat ou la loi civile doit être athée, c'est-à-dire, doit faire abstraction de Dieu, et demeurer étranger à toute religion ? Cette assertion, justement condamnée par l'Eglise, est aussi contraire au droit divin qu'au droit naturel et à la persuasion de tous les peuples. Si l'Etat n'a rien à voir dans les choses religieuses comme autorité, il n'en est pas moins obligé de s'occuper des intérêts religieux, comme pouvoir protecteur de l'ordre et de la moralité.

Nous venons d'exposer le principe qui condamne la tolérance civile : il ressort immédiatement de la *vérité catholique*, et de l'obligation imposée par le Créateur à toutes ses créatures d'obéir à la loi de Jésus-Christ.—Mais comme il arrive que les hommes n'obéissent pas tous à l'Evangile, et qu'il existe à côté de la vérité catholique divers faux cultes dans le monde, le principe énoncé admet en pratique des tempéraments, et l'on peut établir les règles suivantes.

—1° Quand un pays tout entier se trouve en possession de la vérité, c'est-à-dire, qu'il est catholique, les lois doivent être catholiques, et aider à défendre la vérité contre l'erreur.

—2° Dans un pays mixte, où la vérité catholique est la religion dominante elle doit être favorisée ; les cultes faux peuvent être tolérés, s'ils demeurent inoffensifs.

—3° Dans un pays mixte, où aucun culte ne domine, la loi peut accorder égale protection à toutes les religions, tant qu'elles sont inoffensives.

—4° Dans un pays mixte, où l'erreur domine, la loi ne peut pas proscrire ni entraver la vérité catholique, même sous prétexte qu'elle est dangereuse ou nuisible à l'Etat : car elle ne saurait être nuisible, étant divine, inoffensive et bienfaisante de sa nature.

—5° Dans les pays totalement infidèles, hérétiques ou païens, l'autorité civile n'a pas le droit d'empêcher la vérité catholique de se produire ou de se propager par voie de persuasion.—Le roi infidèle est obligé, comme toute autre créature humaine, de prendre connaissance de la vérité et d'en favoriser la pro-

pagation. S'il agit autrement, si, croyant peut-être que sa fausse religion est vraie, il interdit la prédication de l'Evangile, alors on doit dire, non qu'il fait bien, mais qu'il combat la vérité, et qu'il fait mal sans le savoir, trompé par une fausse conscience.

—6° La persécution n'est permise, ni en faveur de la vérité, ni en faveur de l'erreur. J'entends la persécution proprement dite, c'est-à-dire, la violence employée contre une religion ou une erreur inoffensive.—Mais si une secte, une erreur quelconque cesse d'être inoffensive, devient turbulente et nuisible, ses actes peuvent être réprimés comme d'autres délits : ce sera un châtement et non une persécution.—De même, si dans la vraie religion, un fidèle, membre de l'Eglise, tombe dans l'hérésie ou dans quelque autre grand crime, il peut être réprimé par l'autorité ecclésiastique dont il dépend.—L'Eglise a le droit d'infliger à ses sujets, non seulement des censures, mais encore, si elle le juge à propos, des peines extérieures, en recourant au bras séculier. Dans ce cas, encore une fois, il y aura châtement légitime, non persécution (1).

De la question de droit passons aux faits :

Quelles ont été de tout temps la législation et la conduite de l'Eglise qu'on a tant accusées d'intolérance ?

L'Eglise, fidèle au mandat qu'elle a reçu de Jésus-Christ, n'a jamais fait que *prêcher l'Evangile* : c'est-à-dire, qu'elle a toujours procédé par voie de persuasion, sans user d'aucune contrainte ni violence.—Jamais elle n'a persécuté ; mais dans tous les temps, comme son divin Maître, elle a souffert les persécutions.

Quant à ses propres enfants rebelles ou égarés, lorsqu'elle a jugé à propos de les châtier, elle l'a toujours fait d'une main maternelle, pour les ramener à résipiscence et ôter les scandales.

L'histoire impartiale l'atteste à chaque page. Si dans quelques circonstances, des princes chrétiens, par un excès de zèle, ont usé de rigueur pour convertir des infidèles ou des sectaires ; ils ont suivi leur inspiration personnelle, et non les règles de l'Eglise, qu'on ne peut charger à cet égard d'aucune responsabilité. L'inquisition, établi par les Papes, ne prouve nullement le contraire, comme nous le verrons plus loin.

Outre la distinction d'intolérance *dogmatique* et *civile* qu'on vient d'expliquer, il en est une autre d'un sens à peu près semblable : c'est celle d'intolérance *en fait de doctrines*, de *principes*, et d'intolérance *en fait de personnes*. L'Eglise est pleine d'indulgence pour les

(1) Voir Balmès. *Le protestantisme comparé au catholicisme*, chapp. XXXIV et XXXV.

personnes, elle n'est intolérante que pour les doctrines mauvaises et les principes erronés : tout comme elle est intolérante pour les vices, et pleine de miséricorde pour les hommes qui en sont esclaves. Elle se conduit selon l'exemple de Dieu, qui déteste le péché et accueille avec bonté les pécheurs.

II.—Inquisition.

QUESTION.—*Quels reproches fait-on à l'Église au sujet de l'INQUISITION ?*

REPONSE.—On a beaucoup parlé de l'inquisition, on en a fait une monstruosité à la charge de l'Église ; mais ces graves accusations sont-elles fondées ? Les faits qu'on allègue sont-ils prouvés ? Sont-ils justement appréciés ? Ne prend-on pas des abus, que l'Église elle-même condamne, pour les fruits naturels de ses principes et de ses institutions ? Quelle est en tout cela la vérité ?—La voici :

On appelle *inquisition* une cour de justice, tout à la fois ecclésiastique et civile, établie pour connaître du crime d'hérésie et punir les coupables.—Le tribunal de l'inquisition s'appelait le *Saint-Office*.

Ce fut vers l'an 1200 que le Pape Innocent III l'institua dans le but de réprimer les Albigeois et les Vandois, sectaires, qui répandaient avec leurs erreurs l'esprit de révolte contre les deux autrités. On s'efforça d'abord de les ramener au devoir par l'instruction et la persuasion ; mais ces moyens ayant été reconnus impuissants, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, également menacés, s'unirent contre l'ennemi commun : le premier prêtait son concours pour constater les crimes, le second pour appliquer le châtiment. Telle fut l'origine de l'inquisition.

Il faut distinguer l'inquisition romaine et ecclésiastique proprement dite, de l'inquisition espagnole.

1° *L'inquisition ecclésiastique*, au point de vue du droit, fut une institution juste et sage (1), en harmonie avec les principes qui gouver-

(1) Une des principales obligations des Papes et des Evêques est de combattre l'hérésie, toutes les fois qu'elle paraît, en vertu de l'autorité doctrinale et pastorale qu'ils tiennent du Christ. L'accomplissement de ce devoir les oblige, d'une part, à constater les erreurs, et de l'autre, à en empêcher la propagation, soit par voie de persuasion et de douceur, soit par le moyen des châtimens. Or, tel est le but de l'*inquisition ecclésiastique*.—Il est vrai que, d'après les décisions d'Innocent IV en 1252, la torture pouvait être employée dans les tribunaux de l'inquisition, comme elle l'était généralement dans les tribunaux séculiers de l'époque ; mais il est vrai aussi que les dispositions les plus minutieuses ont été arrêtées par les Papes pour prévenir tout abus possible de la force

naient alors la société.—Au point de vue des faits, ce fut un tribunal de réconciliation plus encore que de sévérité ; et nul tribunal n'a jamais agi avec plus de douceur. Nous en avons une preuve dans le célèbre procès des Templiers : ces accusés demandèrent comme une grâce à être jugés par l'inquisition, plutôt que par tout autre tribunal.

2° *Inquisition espagnole.*—L'inquisition établie en Espagne dès le XIII^e siècle, fut adoptée comme institution de l'Etat par Ferdinand et Isabelle, en 1481. Dès lors elle fut un tribunal plutôt royal qu'ecclésiastique, dont tout le personnel, tant prêtres que laïcs, était nommé par le souverain, et soustrait à l'autorité de l'Église (1).

C'était un instrument dans la main des rois d'Espagne pour faire triompher, avec la foi chrétienne, la nationalité espagnole des complots des Juifs et des Maures.—L'inquisition d'Espagne n'est donc point l'œuvre de l'Église : les Papes l'ont même désavouée, en protestant contre l'usurpation de leurs droits et contre la sévérité de quelques inquisiteurs.—Concluons que, s'il y a eu des abus en Espagne, ce n'est pas une raison pour incriminer l'Église.

Ce n'est pas non plus une raison pour condamner absolument l'institution elle-même. Grâce à ce tribunal, l'Espagne a échappé aux horreurs des guerres de religion, qui ont ensanglanté tout l'Europe ; et elle a contribué grandement à sauver ailleurs les intérêts du catholicisme (2).

D'ailleurs les abus sont loin d'avoir été aussi énormes qu'on l'a dit. L'inquisition espagnole n'arrachait pas les hommes à la foi de leurs pères, comme l'*inquisition anglicane* et celle qui fut pratiquée ailleurs par les hérétiques ; elle n'exerçait point sa juridiction sur les infidèles non baptisés, mais sur les apostats et les relatifs ; particulièrement sur les Juifs et les Maures qui, convertis en apparence, se livraient à de sourdes menées contre l'Église et l'Etat.—Le jugement du Saint-Office se bornait à déclarer la culpabilité ou l'innocence de l'accu-

(Cf. Eymerici, *Directorium inquisitorum*, commentar. F. Pagna, Rom. 1578).

« L'inquisition est de sa nature, bonne, douce et conservatrice : c'est le caractère universel et ineffaçable de toute institution ecclésiastique ; vous le voyez à Rome, et vous le verrez partout où l'Église commandera. Mais si la puissance civile, adoptant cette institution, juge à propos, pour sa propre sûreté, de la rendre plus sévère, l'Église n'en répond plus. » De Maistre, *Lettre à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*. 1^{re} lettre.

(2) Voir Ranko, *L'Espagne pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, chap. III, *l'Inquisition*.

(3) V. Balmès, ouvrage déjà cité, chapp. xxxvi et xxxvii.

sé ; et les peines, prononcées ensuite par un autre tribunal, étaient conformes à la justice criminelle du pays.—Le nombre de ce qu'on appelle les *victimes de l'inquisition*, ainsi que la rigueur de leurs châtimens, ont été exagérés outre mesure. Les prisons de l'inquisition étaient plus salubres que les autres, et les *auto-da-fé* (1) étaient le plus souvent des spectacles édifians de rétractation et de pénitence.

En Espagne rien ne s'est passé de comparable aux massacres, aux persécutions exercées par les protestants contre les catholiques, en France, en Allemagne, en Hollande et surtout en Angleterre. On compte par centaines les exécutions de Henri VIII, et celles d'Elisabeth sont innombrables. *Cette reine sanguinaire a fait mourrir, dit Cobbet (2), plus de monde en un an, que l'inquisition pendant toute la durée de son existence.*

III.—La Saint-Barthélemy.

QUESTION.—*Quel est le fait historique désigné sous le nom de LA SAINT-BARTHELEMY ?*

REPONSE.—On entend par la *Saint-Barthélemy* le massacre des Huguenots, qui eut lieu en France, la nuit avant la fête de Saint-Barthélemy 1572, sur l'ordre de Charles IX, influencé par les conseils de sa mère Catherine de Médicis.

C'est un fait avéré, et maintenant hors de toute contestation, que la Saint-Barthélemy fut avant tout un coup-d'état politique, par lequel Catherine de Médicis voulut abattre le parti calviniste, dont l'amiral de Coligny était l'âme et le chef (3). Il est vrai que le Pape Gré-

(1) Ce mot signifie *acte de foi* : c'était le nom qu'on donnait à la cérémonie publique, par laquelle se terminaient les procédures de l'inquisition. Un *auto-da-fé* ne consistait, dit Héselé, ni à brûler, ni à égorger ; mais, en partie, à déclarer libres ceux qui avaient été faussement accusés, et, en partie, à réconcilier avec l'Eglise les repentants qui avaient achevé leur pénitence. (Voir Héselé et les preuves qu'il apporte, dans *Le Cardinal Ximènes*. Traduct. Tournai 1836, chap. xviii, page 377).

(2) *Lettres sur la réforme en Angleterre*.

(3) Peu de temps avant la Saint-Barthélemy, l'amiral de Coligny, ayant failli périr victime d'un assassinat, jugea, non sans raison, que le coup était parti de la main de Catherine. Son opinion n'était point un mystère pour la reine-mère ; laquelle redoutant les conséquences d'un crime avorté, et résolue de les prévenir, prit rapidement son parti. Assurés du concours de son fils Henri d'Anjou, des ducs de Nevers et de Retz, du maréchal de Tavannes, du comte d'Angoulême et du chancelier de Birague, elle parla au roi d'une conspiration formidable des huguenots, qui allait éclater, et qu'il fallait prévenir en tournant contre Coligny et ses amis les coups qu'ils méditaient contre le roi et ses sujets les plus dévoués. (Cf. Lingard, *Hist. d'Angl.* t. 8).

Si l'on envisage ce triste événement d'un regard plus

goire XIII, mal informé par un premier rapport, et croyant que le roi de France venait d'échapper à un complot des sectaires, fit rendre grâces à Dieu ; mais bientôt, mieux informé, il condamna hautement cet acte de barbarie, inspiré par une politique inhumaine, et auquel ni lui ni le clergé n'eurent aucune part. Le *Te Deum*, ordonné alors par le Pape, est aussi naturel que les lettres de félicitations, écrites par les souverains d'Europe au roi Louis-Philippe, après qu'il eut échappé aux coups de Fieschi ou d'Aliband.—Pourquoi donc en faire un crime à l'Eglise ? D'ailleurs, encore une fois, pourquoi toujours parler des victimes de la Saint-Barthélemy, dont on a tant exagéré le nombre, et jeter un voile sur les victimes mille fois plus nombreuses de l'intolérance protestante en Angleterre et ailleurs ?

IV.—Antagonisme entre l'Eglise et la Science.

OBJECTION.—*L'Eglise, dit-on, est ennemie de la science. Basée sur une révélation qu'il faut croire, elle impose aux intelligences le joug d'une foi servile et aveugle ; or, une telle foi est opposée à la science comme l'obscurité à la lumière.*

REPONSE.—1° L'Eglise n'est ennemie que de l'ignorance et de l'erreur ; elle fut toujours l'âme et la promotrice des sciences et des arts. Toute l'histoire est là pour attester qu'à l'Eglise sont dues la conservation des lettres au moyen âge, la création des universités et autres écoles par toute l'Europe, l'impulsion donnée à l'architecture et à tous les arts libéraux. Des faits aussi notoires devraient imposer silence à tous les accusateurs.

2° La foi du chrétien n'est pas une foi aveugle : en croyant à la parole de Dieu, nous voyons clairement que nous ne saurions errer : et la raison elle-même commande à tout homme de soumettre son intelligence à la

étendu, on en découvre une cause multiple. Nous la trouvons, dit le P. Gautrelet, dans les principes de rébellion publiés en France par les disciples de Luther et de Calvin, dans la guerre civile trois fois renouvelée, dans les conspirations incessantes des réformés, etc. : ensuite dans l'ambition et la politique ombrageuse d'une femme, aussi mauvaise catholique que méchante reine, Catherine de Médicis ; dans la faiblesse de Charles IX, qui, justement fatigué de l'insatiable ambition de Coligny, de ses tentatives révolutionnaires et des menaces de ses partisans, crut, en cédant aux prières de sa mère, n'exercer qu'un acte de justice dans des formes extraordinaires, suffisamment justifié à ses yeux par la situation désespérée où il se voyait réduit.—Gautrelet, *Divinité de l'Eglise cathol. démontrée*, lettre 35.—On peut consulter aussi Audin, *Hist. de la Saint-Barthélemy* ; Georgeo Gandi, *La Saint-Barthélemy, ses origines, son vrai caractère*, etc., dans la *Revue des questions historiques*, 1866.

révélation divine qui nous est proposée dans les enseignements de la foi.

3° Enfin, la prétendue opposition entre la foi et la science est une chimère, qui se dissipe dès qu'on distingue nettement les choses.

Qu'est-ce que la foi ? et qu'est-ce que la science ?

La foi, ou les dogmes de la foi, sont des vérités révélées de Dieu ; la science, ou les vrais enseignements de la science, sont des vérités connues par la raison. De part et d'autre il y a vérité ; donc il n'y a point d'opposition, puisqu'une vérité ne saurait être opposée à une autre.—Ces deux ordres de vérités émanent de la même source qui est Dieu. Dieu voit les vérités scientifiques comme les vérités dogmatiques, et le rapport qui les unit ; il nous fait connaître les unes par la lumière de la raison, et les autres, par la lumière de la révélation, c'est-à-dire, par sa parole. Aucune opposition réelle entre ces deux ordres de vérités n'est donc possible, lors même que nous ne comprendrions pas comment elles se concilient ensemble.

Mais il y a une différence qu'il faut remarquer. La foi, ou la parole de Dieu, n'est sujette à aucune erreur, tandis que la raison peut se tromper et se trompe souvent. Voilà pourquoi, en cas d'opposition apparente, il faut toujours donner la préférence à la foi.—La foi est une règle infallible qui empêche la raison et la science de s'égarer. Elle n'est donc nullement opposée à la science ; au contraire, elle en est la sauvegarde et la promotrice, puisqu'elle la laisse s'appliquer à tout ce qui est de son ressort, et qu'en même temps elle la maintient dans la vraie voie et dans le vrai progrès. C'est pour s'être affranchie de cette tutelle bienfaisante, que la science a donné et donne encore tous les jours dans des erreurs aussi monstrueuses que funestes.—Mais on nous rappelle la condamnation de Galilée.

V.—Galilée.

OBJECTION.—*L'astronome Galilée fut, dit-on, traité d'hérétique, persécuté et emprisonné par l'inquisition, pour avoir enseigné, après le chanoine Copernic, que la terre tourne autour du soleil. On ajoute que c'est là une preuve évidente de l'intolérance de l'Eglise, de son ignorance, de sa faillibilité, de son opposition au progrès de la science.*

REPONSE.—Cette objection contient un peu de vrai, mêlé à beaucoup de faux et de calomnie : les faits ont été étrangement travestis. Voyons ces faits dans leur réalité et sous leur vrai jour.

Galilée, savant astronome et philosophe distingué de Florence, adopta l'opinion de Copernic sur la rotation de la terre, et essaya de la démontrer. C'était au commencement du dix-septième siècle. Il heurtait les idées péripatéticiennes qui régnaient à cette époque (1), et troublait des esprits peu capables alors de le comprendre. Sur l'ordre du Pape Paul V, ses doctrines furent examinées à Rome en 1616, et condamnées, d'abord par une censure du Saint-Office, ensuite par un décret de la Congrégation de l'Index.

Voici les deux propositions censurées par les théologiens du Saint-Office, la première comme hérétique, la seconde comme erronée : 1° Le soleil occupe le centre du monde et n'a aucun mouvement local.—2° La terre n'est pas au centre du monde, ni immobile, mais elle se meut tout entière sur elle-même d'un mouvement diurne.

Galilée, ayant promis à Rome de ne plus défendre ni enseigner ces opinions, revint tranquillement à Florence et reprit le cours de ses travaux scientifiques.

En 1632 il publia ses *Dialogues sur les systèmes de Ptolémée et de Copernic*, ouvrage où il soutenait les opinions proscrites en 1616, et s'attira ainsi une nouvelle condamnation du Saint-Office, avec la peine de l'emprisonnement (22 juin 1636).—La peine fut immédiatement commuée, par Urbain VIII, en une réclusion dans les Jardins de la Trinité-du-Mont. Galilée y garda son domestique, et eut toute permission de recevoir des visites. Bientôt il reçut l'autorisation de retourner à sa maison de campagne d'Arcetri, à un mille de Florence. Il y mourut tranquillement, le 8 janvier 1642 (2).—Ici se présentent deux questions.

1° Que dire des persécutions dont Galilée fut la victime, des chaînes, des cachots, des tortures qu'il eut à subir de la part de l'inquisition ?—Le résumé historique qu'on vient de lire, montre assez que toutes ces horreurs ne sont que des romans. La vérité, que la publication complète des interrogatoires de Galilée nous fait connaître tout entière, se réduit à une menace, et cette menace même ne fut qu'une formalité.

2° Les décisions portées à Rome en 1616 et en 1636 contre le mouvement de la terre, ne sont-elles pas erronées ? et dès lors, ne constituent-elles pas une objection grave contre l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise ou du Souverain Pontife ?—Nous avouons que ces décisions sont erronées quant au fond ; car le

(1) Des savants distingués, tels que Tycho de Brahé, Bacon de Vérolam et Descartes, défendaient le système de Ptolémée, et se prononçaient contre la théorie nouvelle, encore défectueuse en elle-même.

(2) Voir Gilbert, *Le procès de Galilée*, Louvain, Peeters, 1869.

système astronomique qu'elles condamnent, est admis de nos jours comme démontré; mais quant à l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise et du Souverain Pontife, elle est hors de cause.

En effet, l'infaillibilité doctrinale suppose une définition du concile œcuménique, ou du Pape parlant *ex cathedra*. Or, dans l'affaire de Galilée, il n'y eut jamais de définition papale ou conciliaire, mais une simple sentence de théologiens, qui, ne représentant pas l'Eglise enseignante, ont pu se tromper. Il est bien vrai que ces théologiens étaient autorisés par le Pape pour examiner la doctrine, mais il est démontré, que ni Paul V ni Urbain VIII, quelles que fussent leurs convictions personnelles, n'ont jamais porté ni ratifié une condamnation solennelle et publique des opinions du célèbre astronome.—En cela même se manifeste la providence de Dieu assistant son Eglise; puisqu'en un temps, où la majorité des théologiens croyait fermement le système de Copernic contraire aux Ecritures, Dieu ne permit pas que l'Eglise prononçât contre lui un jugement solennel.

Il n'y a donc en qu'une sentence (1) de théologiens faillibles; l'infaillibilité, tant de l'Eglise que du Pape, est hors de cause.

Ce n'est pas cependant à dire que les congrégations romaines n'aient aucune autorité, et qu'il soit permis de mépriser leurs décrets. Une Congrégation, instituée pour examiner les questions doctrinales et veiller à la sûreté de la foi, a le légitime pouvoir d'interdire certaines doctrines, que les circonstances rendent suspectes ou dangereuses, bien qu'elles ne soient pas fausses. Une semblable prohibition est une mesure de prudence, ayant force obligatoire, mais qui est néanmoins essentiellement provisoire de sa nature. Elle a pour effet, non d'arrêter le progrès de la science, mais de rendre les savants circonspects et de prévenir leurs écarts, en les forçant d'examiner à fond leurs systèmes.—Quant aux décrets définitifs en matière de doctrine, qu'on appelle *définitions*, ils ne sont pas du ressort des Congrégations, mais la prérogative inaliénable du Pape et du Concile.

R. P. SCHOUPPE, S. J.

(A continuer.)

(1) Comme on était persuadé que le système patronné par Galilée était contraire à l'écriture sainte, et comme, au point de vue de la science même, la question était encore indécise et soulevait une vive controverse, on voulait par cette sentence, qui était en même temps une interdiction, empêcher que les sciences naturelles ne prissent une attitude hostile à la foi révélée, préserver celle-ci des fluctuations des opinions individuelles, tant que la controverse scientifique ne serait pas parvenue à un résultat certain; et avoir en même temps une garantie de la fidélité personnelle de Galilée à l'Eglise, fidélité que lui doit tout chrétien et à laquelle Galilée ne manqua jamais.

Caprice Poétique.

(Pour la Lyre d'Or.)

LA FEMME CANADIENNE.

(ACROSTICHE.)

I.

Le touriste qui foule un instant nos rivages,
Autrefois habités par des hordes sauvages,

Craint-il de rencontrer au bord du Saint-Laurent,
Armé d'un long poignard, quelque barbare errant?
Non, car il nous connaît, admire nos victoires,
Aime à venir rêver sur nos fiers promontoires,
Où son regard embrasse un féérique tableau,
Image suspendue entre l'azur et l'eau!
Lorsqu'il aperçoit la femme canadienne—
Noble cœur, que le ciel nous donna pour gardienne—
Nul autre objet ne peut désormais le ravir,
Et son plus grand bonheur serait de la servir!

Mh bien, nous qui vivons sous l'attrait de ses charmes,
Nous, que sa douce voix console en nos alarmes,

Gravissons le Parnasse où fleurissent les vers,
Et pour elle cueillons mille bouquets divers.
Ne disons pas de mal des autres créatures:
Elles ont leurs travers, mais aussi leurs droitures.
Craindre en leur honneur, tel n'est pas mon désir;
Leurs bardes je laisse aisément ce plaisir.....
La femme canadienne, oh! quel nom poétique!

Et comme il fait vibrer l'âme patriotique!
Zulte, Lemay, Fréchette et Legendre ont chanté
Pour à tour sur leur luth ce nom si respecté!

Blonde ou brune, ses yeux brillants d'intelligence
Éclairent sa figure aux traits pleins d'indulgence;
L'incarnat de sa bouche aux roses fait affront;
L'éclat de ses cheveux pare son joli front;
En un mot d'une reine elle a l'air, l'élégance!

Incapable de vivre au sein de l'ignorance,—
N'ayant pour cet état « que glace et que froideur, »—
Son esprit au travail se livre avec ardeur,
Pourments la science, et, durant des années,
Recueille des moissons de choses raisonnées.
Un matin, franchissant la porte du couvent,
Instruite et diplômée, elle dit: en avant!
Travaillant de rechef sous le toit domestique,
Elle étudie un art agréable et pratique.

Modestie, ô sublime et trop rare vertu!
Où donc te retrouver? dis-nous, où loges-tu?
Six mille voix pourraient me répondre, attendries:
Elle est dans tous les cœurs de vos femmes chéries!
Silence! il ne faut pas blesser l'humilité;
Faisons sur ce sujet même la vérité,
Et que sa modestie embellisse notre âme!

(Pour la *Lyre d'Or.*)

COMBATS

DE

L'Ame Chretienne.

*Militia est vita hominis,
super terram.*

Seigneur, Seigneur, exauce mes prières,
Et que mon cri plaintif s'élève jusqu'à Toi.
Je pleure anéanti sous le poids des misères :
Mon Dieu, daigne abaisser ton regard jusqu'à moi !

Mes ennemis, gonflés d'une infernale rage,
Ont dit : " Guerre à son âme ! Il nous faut des combats.
" Elle est notre domaine, et son faible courage
" A nos efforts constants ne résistera pas ! "

Et la chair à l'esprit a déclaré la guerre....
Cette orgueilleuse esclave, aveugle en ses desirs,
Voudrait, me révoltant contre mon divin Père,
Etablir dans mon cœur le règne des plaisirs.

Mais le noble exilé de la plage éternelle,
Par le ciel secouru, lui fait sentir sa loi.
Voilà pourquoi, mon Dieu, cette guerre cruelle,
Qui tourmente mon cœur et le remplit d'effroi.

Fatigué des labeurs d'une lutte sans trêve,
J'ai dit : " Fuyons, mon âme, au fond des flots amers :
" L'ennemi du Jardin, qui sut triompher d'Ève,
" Ne saura nous trouver dans l'abîme des mers.

" Ou bien, pour mieux tromper les détours, de sa rage,
" Loin des tristes humains allons chercher la paix,
" Dans l'horrible réduit de quelque antre sauvage,
" Où nul être vivant ne pénétra jamais."

Et je plongeai mon œil dans le fond de l'abîme,
Mon esprit visita les plus affreux déserts :
Partout je vis Satan, pour prendre sa victime.
Préparer en secret des combats et des fers.

Mon Dieu, que devenir dans cette triste vie,
Où l'ardeur de la lutte a consumé mes os ?
Quand pourrai-je voler vers la sainte Patrie,
Pour jouir à jamais de l'éternel repos ?

A force de gémir sur ma longue misère,
Je languis tristement. Mon cœur s'est relâché :
Trop longtemps accablé de ta juste colère,
Je meurs, faible arbrisseau, sur ma tige éché !

Et je vais, en pleurant, chercher la solitude,
Semblable au pélican caché dans les roseaux,
Ou pareil au hibou, qui, plein d'inquiétude,
Pour fuir les feux du jour, visite les tombeaux.

Tu m'as brisé, mon Dieu, comme un léger brin d'herbe,
Comme une ombre j'ai vu mes jours s'évanouir.
Mais, Toi ! dont la fureur écrase le superbe,
Quand je suis à tes pieds, veux-tu m'anéantir !

Non, non, mon divin roi ! Ta suprême puissance,
Il est vrai, frappe et tue, et réduit au néant,
Mais aussi ta bonté te porte à la clémence,
Et tu dis à la Mort : " Rends ta proie à l'instant ! "

Voilà pourquoi, Seigneur, je nourris l'espérance
De voir bientôt finir le cours de ma douleur.
Je sortirai brillant de ma longue souffrance,
Comme l'or du creuset doublé de sa valeur.

O mon Dieu, gloire à toi, gloire à ta bonté sage !
J'adore avec amour tes merveilleux desseins.
Tu tires de la fange, où leur sort les engage,
Les mortels malheureux, pour en faire des Saints !

Z. B. M.

Miseremini !

Aix :— *Je me voyais au milieu.....*

Amis, parents, qui pleurez sur ma tombe,
Priez pour moi : je m'en vais devant Dieu.
Il est une heure où le plus fort succombe.
Priez, priez : mon cercueil est de feu !

Oh ! l'insensé, qui passe sur la terre
Comme un convive au milieu d'un festin.
Le juste Dieu, c'est un juge sévère,
Chantez, dansez : vous brûlerez demain !
Amis, parents, etc.

Oh ! redoutez ce brûlant Purgatoire,
Priez pour moi : pour vous, moi, je prierai.
Malgré ses feux, ô prison ! qu'elle est noire,
De mes amis déjà suis-je oublié ?
Amis, parents, etc.

Amis, parents, méditez ces reproches :
L'on nous oublie en ce sombre cachot.
Serait-il vrai qu'avec le son des cloches
Mon souvenir va s'envoler bientôt ?
Amis, parents, etc.

L'abbé Apol. GINGRAS.



Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

LA GASPÉSIE.

*J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte!*

Vicomte WALSH.

(Suite.)

III.

Il y a une quarantaine d'années, Trois-Pistoles avait deux églises : celle d'en bas et celle d'en haut. Chaque église avait ses partisans dont quelques-uns se sont ruinés à plaider comme de vrais Normands. M. Malo, longtemps curé de Bécancourt, où il est mort, était alors le curé des Trois-Pistoles, et Dieu seul sait toutes les tracasseries, toutes les peines que ces divisions ont causées à cet excellent prêtre.

Cette paroisse a eu l'avantage de posséder, dans la personne de M. Edouard Guilmet, un des plus beaux cœurs de prêtre que Dieu ait créés. M. Guilmet a été longtemps missionnaire dans la Gaspésie, et le bien opéré par cet homme dévoué est incalculable. La dent hideuse de la calomnie, qui est de tous les siècles, a voulu mordre et salir cette réputation, tout comme la calomnie pharisaïque d'il y a dix-huit siècles a voulu tacher le caractère divin du maître. M. Guilmet est mort, il y a deux ans, à l'Islet.

Nous arrêtons quelques minutes à Saint-Simon, paroisse voisine des Trois-Pistoles, et nous filons à toute vapeur vers le Bic, sans nous arrêter à Saint-Fabien.

Les deux paroisses de Saint-Simon et de Saint-Fabien ne sont pas susceptibles de beaucoup d'augmentation, resserrées comme elles le sont entre deux rangées de montagnes, dont les unes, celles qui bordent le fleuve, ont pris le nom de *Murailles*. La première de ces deux paroisses ne date que de 1838, et Saint-Fabien, de 1848. Avant cette époque, elles étaient desservies par le curé des Trois-Pistoles, dont la date d'érection remonte à 1713, ou par le curé de la paroisse de Rimouaki, érigée en 1701. Puis, avant ces deux dernières dates, il y avait les missionnaires suivant la côte, logeant comme

ils le pouvaient, à la belle étoile, ou dans la cabane pauvre des pêcheurs ; et ces hommes courageux, armés seulement de la croix, qui faisait toute leur force, allaient ainsi jusqu'aux confins de l'Acadie. Le Père de la Brosse, mort à Tadoussac, fut un de ces héros chrétiens. J'ai vu avec vénération la signature de ce saint apôtre de notre pays sur quelques-uns des registres de la Baie-des-Chaleurs.

A cette époque reculée, que de fatigues, que de misères, que de souffrances ont endurées ces hérauts du Christ et de la Civilisation ! Mais aussi, quelle récompense les attendait !

Au delà des montagnes situées à notre droite, il y a de bonnes terres dont on a fait, en 1866, la paroisse de Saint-Mathieu.

Sainte-Cécile du Bic est une paroisse de 38 ans d'existence. C'est un pays de montagnes offrant de très beaux points de vue : vous diriez un nid d'aigle perché sur des cimes altières. Des échancrures, taillées par la main puissante de la Nature, laissent entrevoir, par-ci, par-là, un pan du grand fleuve roulant au pied de ces falaises. En été, surtout, le Bic est une charmante oasis pour l'homme des villes, pour celui du moins qui a des yeux faits pour comprendre les beautés pittoresques et accidentées de cette campagne canadienne ; car il y a, vous le savez, des gens si drôlement construits que l'on peut dire d'eux : « *Oculos habent et non videbunt.* »

Il est mort ici, il n'y a pas encore longtemps, un ancien missionnaire de la Gaspésie : M. le chanoine Desjardins, curé du Bic depuis un bon nombre d'années. C'est un autre camarade de collège et co-paroissien de disparu : ils se font rares aujourd'hui. M. Desjardins était un prêtre zélé et dévoué.

Quelques instants après notre départ du Bic, la voie suit la rive du fleuve, et de si près que, de votre siège et sans vous pencher, vous pouvez vous croire sur l'eau. A droite, une montagne de verdure, à gauche, la mer bornée par l'horizon, puis, pour rompre la monotonie, quelques îles s'offrent gracieuses à la vue. Quel spectacle magnifique ! Quel sujet pour le pinceau du peintre paysagiste !

Nous faisons un point d'arrêt à la station du Sacré-Cœur, toute jeune paroisse dont M. Sylvain a été le curé. Nous entrons en gare à

Rimouaki.

C'est ici qu'est le siège épiscopal de Mgr Langerin. On me permettra de dire quelques mots de ce digne et vertueux prélat.

Il y a, dans ce monde, des hommes de bien qui ont l'avantage ou le désavantage (cela dépend des circonstances et des lieux) de demeurer incompris de quelques-uns. Ces hommes, cependant, le regard tourné vers

Dieu, continuent leur mission et s'obstinent à combler de bienfaits ceux-là même qui ne savent pas apprécier leur mérite. Puis, lorsque la mort est venue paralyser la main du bienfaiteur, on voit apparaître la vérité sur le compte de celui qu'on a méconnu jusque-là, on dont on a, en son vivant, amoindri les actes. Justice indigne et tardive, ingratitude des hommes.

Avant d'être élevé à la charge redoutable de l'épiscopat, dans un évêché nouveau et relativement pauvre comme l'était Rimonski, Mgr Langevin a été curé, et, là où il a passé, il a tracé dans le champ du Seigneur un sillon large et profond, un sillon qui a porté des fruits abondants. On peut dire que, jeune prêtre, il avait déjà « la nostalgie de Dieu, » et que, devenu curé, il « s'outillait pour le service de l'Eglise, » suivant la belle expression de Mgr Piryramale.

Plus tard, M. l'abbé Langevin rendait des services immenses à la haute éducation de notre pays en sa qualité de Principal de l'école Normale, à Québec. On a dit que la pédagogie exige beaucoup de préparations, de lumières et d'expérience, ainsi qu'une sagacité d'esprit et une haute moralité de cœur. Qui voudrait entreprendre de dire que M. le Principal Langevin n'avait pas toutes ces qualités? Quel est l'instituteur qui n'a pas été bien aise de suivre, dans l'enseignement, ses ouvrages de pédagogie?

Mgr Langevin a pris son vaste diocèse à l'état d'enfance: tout était à faire, à organiser, créer, surtout dans certaines parties trop éloignées de Québec. Et, dans l'espace de deux décades, qu'a-t-il fait?... Pour avoir la réponse à cette question, il ne s'agit que d'ouvrir les yeux. Le diocèse de Rimonski est, de fait, justement considéré comme étant un des mieux administrés et cela jusque dans ses moindres détails. La comptabilité des fabriques se fait avec une exactitude scrupuleuse; et, dans la plupart des paroisses, se tient un registre spécial où le curé consigne, au jour le jour, les principaux événements de sa localité. Ces cahiers réunis serviront, plus tard, à l'histoire de notre pays, et dans 50 ans, dans 100 ans d'ici, ces humbles registres d'aujourd'hui vaudront leur pesant d'or. Ils vaudront alors ce que valent maintenant les cahiers de la Nouvelle-France. C'est alors que la génération bénira la mémoire de l'évêque de Rimonski: justice tardive des hommes.

Voyez-vous tous ces monuments qui sont l'ornement et la gloire de la ville épiscopale?... Quelle main les a érigés? Le nom de l'évêque, pour ne pas être gravé au frontispice de ces monuments, n'y restera pas moins attaché d'une manière impérissable. C'est lui et toujours

lui, cet évêque infatigable, qui s'est placé, dans toutes les parties de son diocèse, à la tête du progrès bien entendu, le progrès sous le rapport de l'agriculture, de l'éducation et de l'industrie.

Il faut parler au passé, quand il s'agit des hommes ordinaires; mais, quand il s'agit d'un évêque comme Mgr Langevin, on peut employer le présent, car son œuvre, qui est l'œuvre de Dieu, restera.

Enfin, cet évêque, d'une science profonde et d'une piété remarquable, a su s'entourer de prêtres dignes de ce beau titre. En effet, pouvait-il faire un choix plus judicieux en associant à ses travaux des hommes tels que M. le grand vicaire Edmond Langevin (aujourd'hui Monsignor) et tant d'autres prêtres?

Si Mgr Langevin se montre quelquefois sévère pour les autres, il l'est encore plus pour lui-même. Tout le monde sait que, semblable à son frère, Sir Hector, l'évêque de Rimonski s'impose un travail immense et qu'il ne néglige rien, pas même le plus petit détail. *Age quod agis* semble être la devise des membres de cette famille vraiment remarquable.

«Sachez que tout pouvoir périt par l'indulgence,
Et la sévérité produit l'obéissance.»

a dit un auteur bien connu.

Je termine par une remarque dont personne ne contestera la vérité. La bonté de cœur de Mgr Langevin est à l'égal de ses vertus sacerdotales. C'est un cœur compatissant qui ne sait rien refuser: ce sera probablement son plus beau titre devant Dieu et devant les hommes, qu'il a si bien aimés.

A Rimonski, vous êtes dans le pays de la légende, cette douce poésie de l'histoire. M. J.-C. Taché, écrivain de première force et conteur charmant, en a écrit de fort belles: je vous renvoie à lui.

Il y a ici un embranchement qui va de la ligne principale au quai, que vous voyez là-bas. C'est là que se débarquent les malles d'Europe, une fois la semaine.

Le village de Rimonski, un des plus charmants du pays, est une place d'eau fort recherchée. On y trouve deux bons hôtels tenus par deux cousins: l'un, à l'extrémité est du village, par M. Amable Saint-Laurent, et porte le nom de HÔTEL SAINT-LAURENT; l'autre, par M. François Saint-Laurent et sous le nom de: HÔTEL DE RIMONSKI, situé à l'ouest de l'église.

* *

Saint-Anaëst est une petite station où les convois de grande vitesse n'arrêtent point. Cette paroisse s'est acquis, il y a 6 ou 7 ans, une triste célébrité. C'est ici que Morcan, pendu pour son crime, a tué sa femme. On assure qu'il avait un complice, qui a su s'échap-

per à la justice des hommes : la justice de Dieu l'attend à son tribunal.

Sainte-Luce est une paroisse d'un demi-siècle d'existence. Le curé, M. J.-Bte Blanchet, fut mon camarade de collège, à Sainte-Anne, où il a montré des talents transcendants. Sainte-Luce a eu pour premier ou deuxième curé un prêtre dont le nom est encore vénéré dans cette paroisse : celui de M. Nadeau.

Sainte-Flavie forme l'extrémité est du district placé sous la surveillance de M. A.-R. McDonald ; longueur : 200 milles par l'embranchement de Saint-Charles ; par la route de la Chaudière : 209 milles.

L'église de Sainte-Flavie et son village sont situés à une lieue de la station, sur le bord du fleuve. M. Fournier, un autre camarade de collège, est curé ici depuis plusieurs années.

A propos de tous ces compagnons de collège que je rencontre par-ci, par-là, j'aime à citer quelques lignes du vicomte Walsh :

« Un ami de collège, s'écrie cet auteur catholique distingué, c'est une des plus douces bénédictions du Ciel, une des meilleures consolations de la vie ! Vous donc, pour qui j'écris ces pages, tâchez de former, sous les yeux de Dieu et de vos maîtres, une de ces pures et douces amitiés qui durent bien plus que celles qui naîtront plus tard pour vous, dans les plaisirs du monde. Une amitié du collège, rien ne l'use, rien ne l'affaiblit ; elle est à l'épreuve de la mauvaise fortune et des vicissitudes du sort. Les plus grands hommes, au milieu de leur prospérité et de leur gloire, aimaient à retrouver les camarades de leurs premières études. Napoléon, parvenu à la suprême puissance, recherchait ses compagnons de l'école militaire et leur donnait des grades et des emplois.

« Se faire une amitié au collège, c'est prendre une assurance contre les malheurs et les dures épreuves qui viendront plus tard ; c'est se donner un frère de plus. »

Sainte-Flavie est une paroisse encore jeune : 38 ans d'existence seulement.

A partir d'ici, nous nous éloignons à regret du fleuve, qui charme et repose si bien l'œil du voyageur. Nous allons droit vers le soleil levant. Sur la route à parcourir, nous allons passer encore plusieurs petites gares de peu d'importance, auxquelles notre convoi ne s'arrête pas. Ces gares, on les nomme *Halles* en France, mot qui rend bien l'idée, puisque les trains qui s'y arrêtent n'y sont que quelques instants, n'y font qu'une *halte*. Les Anglais nomment ces haltes *Flag stations*. Vous pouvez dire le mot français à tous nos compatriotes, le leur répéter du matin au soir, et je ne crois pas que vous en trouviez deux sur cent qui venissent adopter le mot technique de notre langue, c'est le *flag station* qu'il leur

faut. J'ai même rencontré un Canadien qui m'a dit avec un sourire de bonheur que le mot halte a trop l'air *habitant* !

A. BÉCHARD.

(A suivre.)

BRIEFS RENSEIGNEMENTS

SUR LA

COLONISATION.

I.

Les recettes totales pour l'Œuvre de la colonisation fournies par les diverses paroisses des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa depuis l'établissement des sociétés de colonisation de Montréal en 1880, et d'Ottawa en 1882, ont été comme suit :

Archidiocèse de Montréal.

Recettes totales : \$27,530.82 dont \$11,552.24 sont le résultat des prédications des RR. PP. Raynel et Resther, Jésuites, et des quêtes paroissiales, de 1880 à 1887, et \$15,987.58 recueillies par le R. P. Nolin, S. J., en 1886 et 1887.

Archidiocèse d'Ottawa.

Recettes totales : \$4,265.80 dont \$2,357 proviennent des opérations de la société, de 1882 à 1887, et \$1,908.80 des cercles locaux établis par le P. Nolin en 1887.

Résultats Généraux.

La somme totale pour Montréal et Ottawa est donc de \$31,805.62, dont \$13,909.26 sont le produit des sociétés antérieurement à l'établissement des Cercles locaux par le P. Nolin, et \$17,896.38, fournis par ces derniers cercles locaux en 1886 et 1887.

II.

Le P. Nolin, du 26 février 1886 au 31 décembre 1887, a établi la société dans 83

paroisses de l'archidiocèse de Montréal et dans 15 de l'archidiocèse d'Ottawa, soit en tout dans 98 paroisses.

Au 1er janvier dernier, il lui restait encore à organiser la société dans 73 paroisses de l'archidiocèse de Montréal, et 37 dans l'archidiocèse d'Ottawa, soit, en tout, 110 paroisses qu'il n'a pas encore eu le temps de visiter, vu qu'il ne peut voir qu'une paroisse par dimanche, en moyenne, soit une cinquantaine de paroisses par année, tout en revoyant pendant la semaine les paroisses qu'il a visitées le dimanche les années précédentes.

Il a, dans le même temps, organisé des cercles locaux dans 217 maisons d'éducation et écoles de l'archidiocèse de Montréal, et dans 19 de l'archidiocèse d'Ottawa, soit, en tout, 236 cercles d'élèves. Le nombre des cercles locaux, tant dans les paroisses que dans les maisons d'éducation de ces paroisses, était donc de 344 au 1er janvier 1886 : chacun de ces cercles a son directeur et son zélateur général, que le prédicateur diocésain visite chaque année, et avec lesquels il échange des correspondances régulières.

Le nombre des zélateurs et zélatrices de ces cercles a été de 13,331 en 1886, et de 17,533 en 1887, soit pour les deux ans de 30,864, lesquels ont recueilli \$17,596.38.

Plus de 10,000 de ces zélateurs et zélatrices ont réussi à remplir complètement leurs listes de dizaine et ont reçu leurs « Souvenirs, » savoir : la MÉDAILLE DE COLONISATION, la première année, et un CHAPELET DES CROISIERS, la deuxième.

III.

Un grand nombre de Missions commencées depuis quelques années ont reçu des secours efficaces, et un bon nombre de Missions nouvelles ont été ouvertes.

Le gouvernement de Québec a été fidèle à couvrir le tiers des souscriptions, selon ses promesses, et il a gracieusement accordé des octrois additionnels considérables pour la construction de nouveaux chemins.

L'Œuvre de la Colonisation est donc prospère, grâce à ces admirables Sociétés de Colonisation ; grâce à l'efficace encouragement à elles données par Nos seigneurs les Archevêques de Montréal et d'Ottawa ; grâce au zèle déployé par les Directeurs des Conseils d'administration, par MM. les Curés, par les Directeurs et Directrices des Maisons d'éducation, par les Zélateurs Généraux, et par les Zélateurs et Zélatrices : grâce, enfin, et, je

dirais, surtout, à l'excellent Curé de Saint-Jérôme à qui est due l'idée première et la Constitution de ces Sociétés de Colonisation.

J. B. NOLIN, S. J.

LE CLOCHER.

Avez-vous, amis lecteurs, remarqué quelque fois l'importance de l'église dans une ville ou dans un village ?

Du milieu des maisons, des maisonnettes, des chaumières, se détache un édifice, vaste souvent et magnifique quelque fois... Lors même qu'il n'a pas des proportions grandioses, il dépasse toujours les modestes habitations qui l'entourent.

C'est que si celles-ci sont la demeure de l'homme, celui-là est le temple et la demeure de Dieu.

C'est que de tout temps on a compris qu'il n'y avait rien de trop riche pour celui de qui viennent toutes les merveilles de la Création.

C'est que cette maison de Dieu c'est aussi comme la maison commune de tous les habitants de la paroisse. Là seulement règne la vraie égalité : il n'y a plus devant Dieu ni riche ni pauvre, ni maître ni serviteur, ni rentier ni manoeuvre, ni monarque même ni mendiant.

Il n'y a que les enfants d'une même famille, réunis pour rendre à leur père un culte d'adoration et d'actions de grâces, pour lui demander les faveurs dont tous nous avons besoin.

L'église est encore une école, et la première de toutes celles où nous apprenons nos devoirs : la patience, le pardon des injures, la paix du cœur, le dévouement aux misères d'autrui.

Comment ne nous serait-elle pas chère et sacrée, cette maison du Seigneur, où tant de grâces pleurent sur nous ? Comment s'étonner de l'importance qu'attachent à leur église aussi bien que les riches habitants des villes les plus pauvres habitants de campagnes ?

Bulletin Scientifique.

ELECTRICITÉ.

Transmission de la force à distance par l'Electricité.

Nous avons assez souvent parlé de M. Deprez —dit l'*Union Scientifique*, de Paris,—pour n'avoir plus à nous occuper de lui, et le temps a fait justice des fantaisies industrielles de cet inventeur. On s'occupe actuellement de soude électrique aux ateliers de Creil, et les machines qui devaient révolutionner le monde attendent le moment psychologique où elles pourront rejoindre à la ferraille les innombrables victimes des essais antérieurs. De là à croire que le transport électrique de la force a vécu, il n'y a qu'un pas, et le public le franchirait volontiers si les expériences de la Compagnie Electrique, contrôlées par les membres les plus compétents de l'Académie des sciences, reproduites pendant plusieurs jours en présence de tout Paris savant et industriel, ne prouvaient que la solution pratique du problème est obtenue.

Les communications présentées à l'institut, il y a quelques mois, par M. Mascart au nom de M. H. Fontaine, et reproduites dans notre journal, ont déjà fait connaître les détails de l'installation : d'une part un moteur à vapeur capable de développer une force de 95 chevaux environ actionnant quatre machines dynamo-électriques génératrices ; d'autre part quatre machines dynamo-électriques réceptrices restituant sur l'arbre commun une force de 52 chevaux environ : entre les génératrices et les réceptrices un conducteur dont la résistance est égale à celle que présentait le câble de la ligne aérienne établie entre Creil et Paris. On se retrouve donc dans des conditions comparables à celles qu'avait choisies M. Deprez, mais avec cette différence que toutes les difficultés pratiques ont été vaincues, que le fonctionnement ne laisse rien à désirer.

Il convient d'examiner comment on est parvenu à ce résultat. Tout d'abord on n'a pas eu l'idée de demander à une seule machine dynamo-électrique la production d'un courant correspondant à une force d'une centaine de chevaux. On n'aurait pu le faire, mais jusqu'à

présent la grosse machine électrique n'a pas sa raison d'être pour produire des tensions de quelques milliers de volt. Il est beaucoup plus simple de monter en tension plusieurs machines : la dépense est beaucoup moindre et on peut les utiliser séparément, suivant les circonstances ; de même l'emploi de plusieurs réceptrices est une simplification des plus heureuses.

On a renoncé aux commandes génératrices par engrenages ou courroies ; le volant de la machine à vapeur actionne un arbre intermédiaire sur lequel sont montées deux poulies qui entraînent par simple frottement les manchons des arbres des génératrices. Aux avantages de cette disposition symétrique dans sa simplicité, il faut joindre la facilité d'embrayage ou de débrayage par la manœuvre élémentaire d'un cric soulevant ou abaissant le châssis qui porte les quatre génératrices.

Pour les réceptrices, nous signalons aussi un manchon d'accouplement qui permet de rendre les quatre machines solidaires du même arbre.

En résumé, il ne s'agit pas seulement, quand on veut transmettre de la force par l'électricité, de construire une ou plusieurs machines capable de produire et d'utiliser le courant ; il faut surtout assurer à ces machines une existence industrielle et leur donner les organes mécaniques indispensables à la durée du fonctionnement. Ces détails ont été remarquablement étudiés par la Compagnie Electrique, et toutes les personnes qui ont assisté aux expériences en ont été frappées.

L'application de l'électricité au transport de la force paraît *a priori* d'une simplicité extrême ; quand on examine les éléments qui interviennent dans le problème, on reconnaît que les accessoires jouent un rôle considérable et méritent une attention particulière, si l'on ne veut pas s'exposer à un échec. C'est à ce titre que l'emploi de plusieurs machines montées en tension, la commande des génératrices par friction avec embrayage ou débrayage instantané, et les manchons d'accouplement des réceptrices, constituent un ensemble des mieux compris. Là est la solution pratique, parce qu'elle est relativement peu coûteuse et conserve à la machine électrique la variété de ses applications.

La Mort par les Courants Electriques.

Nous extrayons de l'*Electricien* le très intéressant article qui suit, sur une question d'actualité s'il en fut, et qui n'en est pour ainsi dire qu'à ses débuts :

« On sait que lorsqu'un individu touche accidentellement un conducteur chargé à un haut potentiel, il reçoit un choc violent qui entraîne souvent la mort. Dans beaucoup de cas, cependant, la mort n'est qu'apparente, et par certains artifices on peut ramener la vie.

Les circonstances dans lesquelles les accidents de cette nature se produisent et la résurrection peut être opérée, ont fait dernièrement l'objet d'une longue discussion en Amérique, dont nous donnons un résumé succinct.

Examinons d'abord les différentes circonstances dans lesquelles une décharge électrique peut occasionner la mort.

1° Si la tête de l'individu touche un conducteur à haut potentiel, la mort est certaine, parce que la décharge se fait au travers du cerveau, et par suite au travers de tous les nerfs et les organes vitaux de l'individu.

2° Si le contact a lieu avec une main ou une épaule, l'effet sera moins grave, à moins cependant que l'individu ne repose que sur le pied opposé à la main qui a touché le conducteur, car la décharge passera par le cœur et les muscles de l'abdomen.

3° Si la décharge se fait à travers des bras, elle sera funeste, puisqu'elle traverse le cœur.

En résumé, chaque fois qu'une décharge traverse un des organes principaux du corps, la mort est fatale. Néanmoins on peut ramener fréquemment à la vie une personne foudroyée, surtout si ce sont des courants alternatifs qui ont occasionné la mort. Le professeur E. J. Houston, dans une note publiée dans les *Proceeding Amer. Philos. Society*, explique ce fait en disant que les courants alternatifs ne produisent qu'une simple secousse de telle sorte que le sang et les tissus n'ont pas été modifiés dans leur nature. Les courants continus, au contraire, donnent d'abord lieu à une forte contraction, qui plonge l'individu dans un état de prostration complète, puis à une électrolyse du sang et des liquides contenus dans le corps, rendant ainsi toute résurrection impossible.

Cette explication, si plausible qu'elle paraisse, est loin d'être acceptée par tout le monde. En effet, le docteur Robert Amory, d'une part, et M. R. M. Hunter, d'autre part, s'appuyant sur l'aspect *post mortem* des individus foudroyés, attribuent plutôt la mort à une simple asphyxie qu'à une action physico-chimique. Voici, du reste, comment ils l'expliquent :

Lorsqu'un courant intense passe au travers du corps, il agit sur les nerfs, qui à leur tour produisent une contraction violente et instantanée des muscles ; en même temps les nerfs deviennent paralysés, puis les muscles se relâchent petit à petit, mais ne peuvent plus entrer de nouveau en fonction.

La mort est primitivement causée par une prostration complète du système nerveux agissant sur le cerveau, et cette prostration subite est continuée par l'asphyxie résultant de l'inactivité des muscles.

Voilà où en est actuellement la discussion, mais elle n'est pas terminée, car MM. Houston, Amory et Hunter se sont proposé d'exécuter chacun de son côté des expériences « non pas sur des hommes, bien entendu, mais sur des animaux » et d'en faire connaître les résultats dans un bref délai. »

Le Téléphone.

L'invention du téléphone est sans contredit l'une des plus merveilleuses de notre époque, et son utilité a été reconnue et appréciée dès le début, tellement que son emploi est devenu général en peu de temps. Transmettre des ordres d'un appartement à un autre, d'un étage supérieur ou inférieur au moyen d'un tube muni aux deux extrémités d'un entonnoir, était un moyen trop élémentaire pour n'avoir pas été employé depuis longtemps dans les bureaux, dans les grandes maisons ; mais, autre chose était de transmettre à des distances plus ou moins considérables, non seulement la hauteur des sons, mais jusqu'au timbre de la voix humaine, de manière à pouvoir faire reconnaître la voix de la personne qui parle de si loin par la personne qui écoute.

L'invention du téléphone est due à un savant écossais, M. Alexander Graham Bell, fils du professeur Bell, d'Édimbourg, avec lequel il s'est longtemps consacré à l'enseignement des sourds-muets. Dans cet ordre de travaux, M. Bell était parvenu à faire parler une sourde-muette, sa pupille, devenue depuis sa femme, et c'est précisément par les expériences auxquelles le conduisit cette tentative audacieuse, couronnée d'un plein succès, que l'idée du téléphone lui fut inspirée.

Aujourd'hui le téléphone est en usage partout, dans tous les pays, dans toutes les villes, et la somme d'avantages qui en résulte est incalculable. De son bureau, l'homme d'affaires communique avec ses correspondants avec autant de facilité que s'il les tenait à côté de lui. S'il a une visite à faire, il peut éviter toute démarche, toute perte de temps inutile, en demandant par téléphone s'il peut rencontrer la personne à qui il a affaire.

Honneur à l'inventeur !

Archeologie.

Marbres Funeraires.

ÉLEVÉS A LA MÉMOIRE DU

Rev. Messire Patrick McMahon,

EGLISE ST-PATRICE,

QUEBEC.

Grâce au dévouement des paroissiens irlandais de l'église St. Patrice de Québec, un marbre a été placé dans la nef de l'église, du côté de l'épître, à la mémoire du Rev. Messire McMahan, fondateur et premier curé de cette église. Voici l'inscription qu'on y lit :

D. O. M.

—

HIC JACET

REV. PATRICIUS MCMAHON.

*Hujus ecclesie conditor,
Et XXV ferme annis,
Catholicorum Hibernorum,
Quebeci degentium
Dilectissimus pastor.*

Singulari orationis potentia præditus,
Religionis honori semper studens,
Commissi gregis salutem,
Etiam adversâ valetudine
Constans incubuit.
Obiit die tertia octobris A. D.—MDCCCLI.
LV. Annos natus.
Requiescat in Pace!

(Traduction.)

Ici repose le R^{ev}. Patrice McMahon, fondateur de cette Eglise, et durant près de vingt-cinq ans, Pasteur des Irlandais catholiques domiciliés à Québec.

Doté de l'esprit d'oraison d'une manière remarquable, recherchant toujours l'honneur de la religion, il se dévota constamment, même aux dépens de sa santé, au salut du troupeau confié à ses soins.

Il mourut le troisième jour d'Octobre mil huit cent cinquante-un, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Qu'il repose en paix!

II.

Mais la piété et la reconnaissance des fidèles Irlandais ne furent pas complètement satisfaites. Ce n'était pas assez pour ces cœurs généreux, il leur fallait encore marquer plus exactement l'endroit où repose le corps de celui qu'ils avaient tant aimé, de celui qui leur avait rendu de si grands et de si nombreux services durant plus d'un quart de siècle.

Comme ces pieux paroissiens avaient obtenus de leur curé, avant la mort de celui-ci, la permission de déposer ses dépouilles mortelles en dehors du chœur, mais en face du maître-autel, il leur était plus facile de donner libre cours à leur dévotion.

Là, sur le tombeau même de leur vénéré pasteur, ces bons enfants exilés de la verte Erin voulaient venir souvent prier : ils voulaient venir y puiser force et consolation. Dans leur foi forte et naïve, ils croient recevoir encore du prêtre zélé qui fut un jour leur curé, et qui est maintenant leur protecteur au ciel, les faveurs que Mr. McMahon n'aurait osé refuser à aucun d'eux.

« Chacun de mes paroissiens,—disait Mr. McMahon,— est mon enfant, et doit être traité comme tel. »

Aussi, avait-il constamment l'œil ouvert pour veiller à la conservation de ses ouailles. Aucune fatigues ne lui coûtaient, pourvu qu'il pût sauver une âme.

Les Irlandais peuvent-ils se montrer trop reconnaissants envers un aussi bon père ? Ils ne le crurent pas, et n'hésitèrent aucunement à élever un deuxième monument en mémoire du saint homme.

Sur une plaque de cuivre, incrustée dans le plancher, placée horizontalement dans la nef de l'église paroissiale de St.-Patrice, au-dessus même du corps de Mr. McMahon, on y lit l'inscription qui suit :

*Beneath this Tablet
Repose
The mortal remains of the*
REV. FATHER PATRICK MCMAHON.
*Founder of
St.-Patrick's Church,
Who departed this life on the
3rd of October 1851,
Aged 55 years.*

Distinguished by rare talents,
Preëminent for catholic virtues and charity,
Fervent in the discharge of his duties,
He gained the respect and affection of the
flock over whom he presided for
twenty-five years.

The Congregation of this Church,
In deep affliction for his loss and in grateful
remembrance of his virtues,
HAVE PLACED
THIS TABLET TO HIS MEMORY.

May he rest in peace!

(Traduction.)

Sous cette tablette repose les restes mortels
du Rév.-Père Patrice McMahon, fondateur de
l'église St.-Patrice, qui quitte cette vie le 3
octobre 1851, à l'âge de 55 ans.

Eminent par ses rares talents, supérieur en
vertus catholiques et par sa charité, zélé dans
l'accomplissement de ses devoirs, il s'acquittait le
respect et l'affection du troupeau qu'il dirigea
durant vingt-cinq années.

La Congrégation de cette église, dans la
profonde affliction touchant sa perte, et en
souvenir de reconnaissance de ses vertus, ont
placé cette pierre en sa mémoire.

Puisse-t-il reposer en paix!



MONUMENT
DU
REV. P. De la BROSSE.

TADOUSSAC.

Quelques membres du clergé de la province
de Québec ont eu l'heureuse pensée de faire
entre eux une souscription pour élever un
petit monument en marbre à la mémoire du P.
de la Brosse, inhumé dans la chapelle de Ta-
doussac, et dont on sait la réputation de sainteté
encore existante après plus d'un siècle écoulé
depuis sa mort.

Ce marbre, exécuté par M. Bélanger, de
Saint-Roch de Québec, est orné d'un cadre en
or, et porte l'inscription suivante :

D. O. M.

A LA MÉMOIRE

DU

R. P. J. B. de la Brosse.

Dernier missionnaire Jésuite

de Tadoussac,

MORT EN ODEUR DE SAINTÉTÉ A L'ÂGE DE 58 ANS

**INHUMÉ DANS LA CHAPELLE DE TADOUSSAC
LE 12 AVRIL 1782.**

*Quam speciosi pedes evange-
lizantium pacem.*
Rom. 10. 15

Ce marbre a été expédié et placé dans le
chœur de la chapelle de Tadoussac, du côté de
l'Évangile. Son Eminence le cardinal Tache-
reau figure en tête de la liste de souscription.



Agriculture.

IMPORTANCE.

DES

LABOURS D'AUTOMNE.

Voici l'automne qui commence ; il est important, dès maintenant, mes amis les cultivateurs, de vous préparer à faire les travaux nombreux et indispensables que demande cette saison. Aussitôt vos moissons terminées, il faut vous assurer si vos écuries, vos étales et autres dépendances sont en bon état pour prendre les froids ; il vous faut surtout songer à vos labours d'automne, qui demandent toute votre attention ; car comme on le dit souvent et bien à propos, « un bon labour vaut le fumier. »

Je vous parlerai donc aujourd'hui brièvement des avantages qu'il y a pour vous, à faire autant que possible, des labours d'automne. Généralement, tous les terrains y gagnent, surtout, ils s'améliorent, se pulvérisent sous l'action de la gelée ; les terrains légers gagnent aussi à être labourés l'automne, exposés plusieurs mois à l'air il puise une quantité notable des principes fertilisants de l'atmosphère.

Outre ces avantages qui sont en faveur du labour d'automne, il y a encore les suivants qui ne sont pas à dédaigner :

Il y a toujours assez à faire au printemps, et une avance de plusieurs jours dans le temps des semailles, obtenue au moyen des labours d'automne, est précieuse dans cette saison, surtout si le printemps n'est pas propice aux champs. L'automne, les chevaux sont plus habitués au travail qu'au printemps, ils vont mieux et font plus d'ouvrage. Neuf fois sur dix le sol est mieux préparé pour le labour l'automne que le printemps. Le labour d'automne a le grand avantage d'amener à la surface du sol une foule de larves, d'œufs d'insectes nuisibles que le froid de l'hiver fait périr. Dans un guéret d'automne, les mauvaises herbes, dès le printemps, commencent à croître rapidement et il est alors facile de les détruire par le hersage ; enfin plusieurs expériences prouvent que le grain semé dans un guéret d'automne peut supporter mieux la sécheresse que dans un labour du printemps.

A l'œuvre donc, cultivateurs ; préparez vos attelages, faites dès cet automne, aussi grand

de labour que possible, et à l'été prochain, votre travail sera récompensé par une abondante moisson.

Plantes auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement.

Parmi les plantes de la culture ordinaire qui se sèment au printemps, il en est auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement. Elles s'en trouvent d'autant mieux que le sol est naturellement plus léger, qu'il perd plus facilement son humidité et que la saison est plus sèche.

An nombre de ces plantes figurent en première ligne l'avoine, les fèverolles, les pois et les vesces, et, en général, la plupart des farineux lorsqu'ils sont cultivés pour leurs graines. On a remarqué, en effet, que dans un sol nouvellement labouré, ces diverses espèces ont une tendance à développer leurs parties herbacées ou ligneuses au détriment de la graine. La différence, sous ce rapport, devient d'autant sensible, que la terre est plus meuble et plus riche en humus. On sait d'ailleurs que la précocité des semailles influe beaucoup sur le rendement en grain de tous ces végétaux. Or, les terres labourées en automne sont ordinairement celles qu'on peut ensemen- cer les premières.

D'après cela, si, en cultivant l'une des plantes que nous venons d'énumérer, on a exclusivement en vue la production des fourrages, on accordera la préférence aux labours de printemps et aux semailles moins hâtives.

La réussite des betteraves, des carottes et des rutabagas (navet de Suède) est également plus assurée quand on peut semer ces racines sur un labour d'automne.

PENSEES.

L'agriculture doit être la principale base de la prospérité canadienne : quelque autre plan qu'on projette ou qu'on exécute, il n'assurera pas à ce pays un état plus prospère.

* *

L'éducation des enfants de la campagne devrait se rattacher, autant que possible, à la culture des champs et des jardins.

Legende.

UNE HISTOIRE

RACONTÉE PAR UNE

Mère a ses Enfants.

MES CHERS ENFANTS,

Je vais vous raconter une légende. Une légende est une histoire qui n'est pas arrivée (quoiqu'elle soit possible et qu'elle ait pu arriver), mais qui s'est transmise de bouche en bouche depuis longues années, parce que l'esprit qui l'a dictée et l'enseignement qu'elle contient sont profondément religieux. Et comme tout ce qui est religieux se grave non seulement dans la mémoire, mais aussi dans l'esprit et dans le cœur, ces légendes, quoique la plupart confiées uniquement à la tradition orale, conservent comme ces belles cristallisations que laissent derrière elles les eaux vives d'une source abondante.

Il y avait une fois un très-brave homme, charpentier de son état, qui, à ce titre, était fort dévot au saint patron des gens de ce métier, le bienheureux patriarche, monseigneur saint Joseph qui, vous le savez, était charpentier lui-même, comme le dit le cantique de Noël :

« Le Fils de Marie n'a pas de berceau ; son père est charpentier, il lui en fera un. »

Le pieux artisan avait construit fort joliment l'autel dédié au saint de sa dévotion dans un couvent de Capucins, et il en avait distribué le *camarin* en huit compartiments, dans chacun desquels il avait sculpté avec beaucoup d'art et de soin un des outils de son métier, ornement si bien approprié que chacun, en le regardant, s'attendrissait au souvenir de tout l'amour, de toute la prédilection que Dieu, en se faisant homme, a manifestés pour le travail et la pauvreté ; car les choses que nous voyons nous impressionnent plus que celles que nous entendons, et c'est pour cela que notre sainte Eglise catholique prend mille manières de nous rendre sensibles les mystères sacrés.

Cependant il arriva que notre pauvre charpentier fut visité par le malheur ; il perdit sa femme et ses enfants, ne conservant qu'une

petite fille. En prenant de l'âge, sa santé s'altéra, et enfin il devint aveugle.

Mais toutes ces épreuves, il les supportait avec la plus grande patience, et on le voyait toujours calme et confiant dans la protection de son saint patron.

Comme il ne pouvait plus travailler et que sa pauvre fille, qui avait à le soigner et à le servir, gagnait bien peu avec sa couture, ils durent vendre peu à peu tout ce qu'ils possédaient et tombèrent dans le plus complet dénûment, dans la plus profonde misère.

Lorsque le bon chrétien sentit sa fin approcher, il voulut se préparer à bien mourir, et il dit à sa fille d'appeler un notaire, parce qu'il voulait faire son testament.

« Votre testament ? mon père, s'écria sa fille abasourdie et tout en larmes ; mais vous n'avez rien à léguer !

— Tu te trompes, ma fille, répondit le père ; ainsi fais ce que je te dis et avertis le notaire. »

Tout en attribuant les paroles de son père au délire de la fièvre, l'obéissante enfant alla faire ce qui lui était commandé. En recevant le message du moribond, le notaire soupçonna notre homme d'être un avare qui, se donnant pour pauvre, avait de l'argent caché, et il courut à son chevet.

Après avoir tout préparé et mis au testament l'en-tête consacré par l'usage : « Au nom de la très-sainte Trinité, » il invita le malade à lui dicter ses dernières volontés, ce que fit celui-ci dans les termes suivants :

« Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre, et je nomme pour mon exécuteur testamentaire et pour tuteur de ma fille mon saint patron, le Seigneur saint Joseph. »

Ce qu'ayant dit, il s'endormit dans le Seigneur, avec cette sérénité que montrent à l'heure suprême ceux qui croient en Dieu et qui ont la conscience tranquille.

Le notaire s'en fut en manquant ; la pauvre jeune fille resta plongée dans la douleur et complètement abandonnée. Elle ne possédait rien au monde, pas même de quoi ensevelir son père et subvenir aux frais de son enterrement.

Tandis qu'elle était en proie à sa détresse, on entendit frapper à la porte ; elle courut ouvrir. Celui qui se présenta était un vieillard vénérable, de douce et modeste apparence, vêtu d'une tunique et d'un manteau de couleur sombre et tenant un bâton à la main.

Ce vieillard lui dit de ne pas s'inquiéter et qu'il se chargeait de tout. En effet, étant sorti un instant, il rentra bientôt après, apportant le linceul et la bière et suivi du clergé de la paroisse ; on fit au pauvre charpentier un enterrement très-convenable, auquel le vénérable vieillard présida.

An retour du cimetière, il annonça à la pauvre orpheline qu'il s'en allait, mais pour revenir le lendemain. Puis il se dirigea vers une ville voisine, où il alla frapper à la porte d'une belle maison. Là demeurait un gentilhomme très-riche et fort estimable. Le bon vieillard se fit annoncer à lui, comme ayant à lui communiquer une affaire de grande importance, et lorsqu'il eut été introduit, il lui dit :

« Vous souvient-il, quand vous reveniez des Indes avec toute votre fortune, de la tempête qui vous assaillit en pleine mer et qui vous mit à deux doigts de votre perte ?

— Il m'en souvient, répondit le gentilhomme étonné ; mais vous, comment le savez-vous ?

— Vous rappelez-vous aussi, poursuivit le vieillard, le vœu que vous fîtes alors d'épouser la fille la plus pauvre et la plus vertueuse que vous rencontreriez, si Dieu vous délivrait de ce péril ?

— Je me le rappelle, répliqua le gentilhomme de plus en plus surpris ; mais vous, comment savez-vous cela, quand je ne l'ai dit à personne ?

— Êtes-vous disposé à tenir votre promesse, reprit le vieillard ?

— Oui certes, s'écria le gentilhomme, et je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir tant hésité et tardé à le faire.

— Voulez-vous que je vous fasse connaître la jeune fille la plus pauvre et la plus vertueuse que vous puissiez rencontrer ? demanda encore le vieillard.

— J'en serai fort aise, répondit le gentilhomme. Vous m'avez inspiré tant de confiance, je me sens si porté vers votre personne vénérable, que je me vois prêt à vous suivre. »

Ils se mirent en route et arrivèrent bientôt à l'humble maison de la pauvre orpheline. Ils la trouvèrent aussi désolée de la mort de son bon père que tourmentée de l'idée de ce qu'elle allait devenir, car son propriétaire lui-même, en la voyant si démunée, et craignant qu'elle ne pût payer son loyer, la voulait mettre à la porte. Le vieillard lui dit de ne pas s'affliger, que ce gentilhomme qui l'accompagnait était un bon cœur, un vrai chrétien qui, ayant une grande fortune, la voulait tirer de peine en l'épousant.

Le vieillard eut bientôt fait les démarches et tous les apprêts nécessaires, et le mariage étant célébré, lorsqu'ils étaient tous les trois assis au repas de noces, les nouveaux mariés le pressèrent affectueusement de leur dire qui il était, et à qui ils se voyaient redevables de tant de faveurs et de bienfaits.

A quoi le vieillard se levant répondit avec une majestueuse bonté : « Je suis Joseph, l'heureux compagnon de la Vierge Marie, et le gardien du divin Enfant Jésus. Ton ver-

teux père, ma fille, me fut toujours dévoué pendant sa vie, et à l'heure de sa mort, il me chargea de veiller à l'exécution de son testament ; c'est ce que j'ai fait ; j'ai porté sa bonne âme à Dieu, j'ai rendu son corps à la terre, et ma mission de tuteur n'est pas moins bien accomplie, puisque je te laisse heureuse et protégée. »

Alors le plafond de la salle s'entr'ouvrit comme une grenade ; on vit briller une lumière rosée comme celle de l'aurore et brillante comme celle du soleil en plein midi. Au centre de cette nuée merveilleuse apparut un divin enfant qui dit au vieillard :

« Venez, mon père, ma mère est triste de votre absence. »

Alors le vieillard ayant béni les époux qui, les mains jointes et les yeux baignés de larmes, s'étaient prosternés à genoux, s'éleva doucement, prenant la main que l'Enfant Jésus lui tendait, et ils disparurent dans l'espace.

Eh bien ! mes enfants, tous les jours il se voit de semblables miracles dus à la médiation des saints ; seulement il ne se révèlent au dehors que rarement, en certaines occasions et pour certaines personnes. Il serait trop triste, en vérité, de penser que nous sommes privés de toute communication avec ceux qui furent nos frères et nos maîtres, et que nos relations ne doivent pas survivre à cette vie matérielle et passagère. Les idées anti-religieuses, dans leur besoin haineux et absurde de combattre nos saintes croyances, appellent *fanatisme* l'excès de foi qui nous fait attribuer trop facilement peut-être des événements ordinaires à des influences surnaturelles. Ne vous laissez pas troubler par des mots qui, à force d'être redits, se sont trop répandus, et que bien des gens répètent sans se rendre compte de la fausseté et du venin qu'ils renferment.

Le fanatisme, mes enfants, consiste à *défendre avec opiniâtreté et acharnement des opinions erronées* ce qui, vous le voyez, n'a absolument rien de commun avec un excès de foi qui peut bien quelquefois tomber dans le trivial et le puéril, mais qui n'est jamais irrévérencieux, ne mène jamais au mal, et ne peut offenser un Dieu qui nous prescrit la foi et l'amour comme les deux premières vertus du chrétien.

Auriez-vous tort, par exemple, de croire véritable l'histoire que je viens de vous raconter ? Non, sans doute ; vous ne feriez par là que prouver la bonne foi de votre âme et la pureté de votre cœur.

COLLABORATEURS DE LA "LYRE D'OR."

Amyot (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Bechard, (A.)—Ottawa.
Bruyere, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
Charland, (J. Hermas)—Journaliste.—Montréal.
ComEAU, (Dr. F. X.)—Petit Rocher, N. B.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Duval, (Dlle Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice),—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gellinas, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oblat—Québec.
L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
LeVasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Reault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène.)—Journaliste.—Québec.
Roy, Elzébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale.)
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1er Octobre 1888.

Fetes des Saints Anges.

(2 Octobre.)

Entre Dieu et l'homme, entre le ciel et la terre, la distance, la séparation eût été trop grande ; il fallait, dans cette espace, des êtres intermédiaires, inférieurs à Dieu, mais supé-

rieurs aux fils d'Adam. Ces êtres, ce sont les Anges, serviteurs et messagers du Très-Haut.

Le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, a choisi dans les milices du ciel des protecteurs pour chaque empire et pour chaque royaume de la terre. Et, chose admirable ! le petit enfant qui naît a son Ange-gardien, comme le puissant monarque. Tout ce qui a une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, a droit à être gardé par un de ces esprits ailés.

Le Créateur leur a dit :

« Vous veillerez sur les jours de l'homme qui espère en moi, vous le défendrez des flèches de l'ennemi, et vous détournerez les fléaux de sa demeure. Dans les chemins mauvais de la vie, vous le porterez dans vos mains pour que son pied ne heurte pas contre la pierre. Vous serez à côté de lui dans les batailles, et à côté de sa couche pendant la nuit, pour éloigner le démon qui rôde comme un loup dévorant, cherchant sa proie à dévorer. »

Les Anges sont employés là-haut à chanter les louanges de Jéhovah, ici-bas à garder, à conduire les hommes.

Au ciel, couronnés de fleurs immortelles, vêtus de splendeur, rayonnants de gloire, ils tiennent leurs harpes d'or dans d'harmonieux concerts. Dans la vallée de larmes, amis invisibles, mais vigilants, ils sont sans cesse près de nous, et, par des paroles que la conscience seule entend, nous détournent des mauvais sentiers que Satan voudrait nous faire suivre.

Au ciel, ils sont à côté du trône du Tout-Puissant ; sur la terre, à côté du berceau d'un nouveau-né, ou près du lit d'un chrétien qui meurt ; car Dieu, qui leur a commandé de veiller sur l'enfant qui entre dans la vie, leur a aussi ordonné de lui ramener l'âme chrétienne qui part à la voix du prêtre.

Solennités Religieuses.

Les pieuses cérémonies du *Triduum* ordonnées par Mgr. l'Archevêque d'Ottawa, et telles que reproduites dans la *Lyre d'Or* du mois dernier, ont été célébrées avec une très-grande pompe, tant à N. D. de Lourdes qu'à la Basilique d'Ottawa, de même qu'à N. D. de Montfort et à N. D. de la Merci d'Arundel, autant que les circonstances l'ont permises en ces deux derniers endroits éloignés de la ville Métropolitaine.

Il en a été de même de la messe solennelle de *Requiem* célébrée dans toutes les paroisses du diocèse le dernier dimanche de Septembre,

conformément au désir de Sa Sainteté Léon XIII, aujourd'hui glorieusement régnant.

* *

LA BASILIQUE.

Le *Triduum* en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, a été célébré à la Basilique d'Ottawa de la manière la plus brillante.

Les décorations du temple saint, se composant d'écussons, oriflammes, banderolles, couronnes et courants de soie aux diverses couleurs, qui ornaient les arches et les colonnades de la grande nef, déjà si richement ornementée par elle-même, offraient du plus bel effet, qui fait honneur au goût délicat des Révérends Frères, chargés de présider à ces décorations.

Un éloquent panégyrique du Bienheureux de la Salle a été prononcé, dans les deux langues, par deux orateurs différents, lesquels ont su captiver l'auditoire pendant près d'une heure chacun, par le charme de leur parole vibrante et pathétique tout à la fois.

A la clôture du *Triduum*, le dimanche soir, il y eut procession et salut solennel du Très-Saint Sacrement, après une allocution brillante faite dans les deux langues par Mgr. l'Archevêque d'Ottawa, au sujet de la noble et utile mission de l'éducation des enfants du peuple, si heureusement accomplie par les Frères des Ecoles chrétiennes en ce pays.

Le chant, interprété par les élèves des Frères, et dirigé par le Rév. Messire Beausoleil, a été bien rendu par deux chœurs puissants, dont l'un à l'orgue et l'autre au sanctuaire. M. l'organiste Boulay, présidait au clavier de l'orgue.

* *

Comme l'exprime le savant abbé DRIoux dans son *Rosier de Marie*, touchant la liturgie catholique :

« Pour bien comprendre le caractère de nos fêtes, il faut assister dans nos églises à ces drames sacrés et les suivre avec l'esprit qui les anime.

Nos offices sont, en effet, tout à la fois un enseignement, une prière et un drame.

Car qu'est-ce qu'un drame ? N'est ce pas la représentation vivante d'une action ? Et la liturgie catholique est-elle autre chose que la mise en action de nos croyances et de leur histoire ?

Ce drame a ses personnages. C'est le célébrant accompagné de tous les ministres qui le servent à l'autel et qui ont tous un rôle parti-

culier à remplir pour la préparation, l'accomplissement et la consommation du sacrifice.

Ils sont tous vêtus d'habits variés, dont la couleur change avec le caractère de la fête. Les couleurs liturgiques sont le rouge, le blanc, le noir, le violet et le vert. Le rouge rappelle le courage de ces héros qui ont versé leur sang pour la foi ; le blanc est le symbole de la joie et de la pureté des vierges et des saints qui n'ont pas cueilli la palme du martyr ; le noir est le signe de deuil et de la tristesse et paraît le Vendredi Saint et aux offices des morts ; le violet, qui est la couleur de la pénitence, paraît pendant l'Avent et le Carême, et le vert est réservé pour la série des dimanches qui suivent la Pentecôte, comme indice de l'espérance et du repos éternel.

La scène où ce drame se déploie est l'église, où l'architecture et la peinture ont déployé toutes leurs ressources.

La cathédrale du moyen-âge est symbolique comme les cérémonies qui l'animent. C'est une véritable épopée. À sa porte, comme à l'entrée du ciel, est représentée par de magnifiques sculptures la grande scène du jugement qui doit décider de la destinée de chacun. Ses voûtes élancées à une prodigieuse hauteur sont l'image de la voûte céleste.

En avançant sous ces vastes voûtes, on arrive au transept qui forme, avec l'abside, la croix, le signe du salut. C'est après le Dieu créateur, le Dieu rédempteur. Autour de l'Agneau reposant dans le sanctuaire rayonnent les chapelles de la Sainte-Vierge et des Saints qui font sa couronne.

Dans ces édifices sacrés, les fenêtres avec leurs vitraux de couleur sont autant de pages resplendissantes où l'art s'est efforcé de reproduire la légende dans ce qu'elle a de plus saisissant et de plus merveilleux.

Nos cérémonies religieuses se déroulant au milieu de toutes ces splendeurs ne peuvent manquer d'impressionner vivement ceux qui les comprennent.

Pour les surnaturaliser l'Eglise a d'ailleurs sa langue, son chant et sa musique.

La langue de l'Eglise est cette langue latine qui est grave, majestueuse et positive comme le peuple qui l'a créée.

Elle convient d'autant mieux aux choses sacrées qu'elle n'est plus employée à aucun usage profane.

Elle est universelle et immuable comme les croyances qu'elle exprime ; et depuis que les peuples ne la parlent plus, elle est restée exclusivement la langue de la science et de la foi.

Le chant de l'Eglise est le plain-chant (*cantus planus*), ainsi nommé parce qu'il est simple et qu'il s'exécute à l'unisson.

Dans le temple et les synagogues, les Juifs venaient au secours de la voix humaine au moyen d'instruments divers. Dans nos solennités, l'instrument qui nous appartient et qu'on peut appeler le véritable instrument religieux, c'est l'orgue.

Comme l'a dit un grand poète :

L'orgue est le seul concert, le seul gémissément
Qui mêle aux cieux la terre ;
La seule voix qui puise, avec le flot dormant
Et les forêts bénies,
Murmurer ici-bas quelque commencement
Des choses infinies.

Quand nos églises sont remplies de fidèles sachant par cœur nos psaumes, nos hymnes et tous nos chants religieux et les exécutant de leur voix sympathique et vibrante, et que l'orgue ajoute à ces accents si émus et si intelligents la richesse inépuisable de ses accords et l'harmonie si variée de ses sons, il en résulte un concert d'une beauté si saisissante qu'il est impossible de ne pas en ressentir les plus vives émotions.

Disons, en terminant, que cette splendide solennité du *Triduum* à la Basilique d'Ottawa restera dans la pensée des fidèles comme une des plus belles fêtes de l'église, et que ce réveil de piété qui s'est manifesté avec tant de bonheur, a créé parmi la population catholique un attachement des plus accentué envers les humbles disciples de l'institut des frères des écoles chrétiennes.

Fête du Saint Rosaire.

Un important décret de la Sacrée Congrégation des Rites vient d'être promulgué à Rome, par lequel Sa Sainteté institue un office et une messe propres pour la fête du Saint Rosaire.

Voici comment l'*Observatore Romano* annonce cette grande faveur faite au monde catholique :

La guerre de plus en plus féroce qui est faite à l'Église a poussé le Saint-Père, depuis le commencement de son Pontificat, à raviver parmi les fidèles la dévotion à la Vierge du Rosaire.

Les catholiques répondirent avec un admirable élan à l'Encyclique du 1er septembre 1882, et Sa Sainteté elle-même en rendait témoignage dans une autre Encyclique du 30 août 1884.

Puis firent suite aux encycliques pontificales des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites du 20 août 1885, du 26 août 1886 et du 11 septembre 1887, par lesquels aux exhortations adressées aux fidèles se joignaient des faveurs

spirituelles spéciales et des prescriptions pour rendre cette fête plus solennelle.

Aujourd'hui, désireux de donner accroissement au culte de la Vierge bénie invoquée sous ce titre, le Saint-Père, par un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, établit pour la fête du Saint-Rosaire, fixée déjà au premier dimanche d'octobre, un Office et une Messe propres.

Le Décret rappelle que S. S. le Pape Léon XIII durant tout le cours de son pontificat, n'a cessé de recommander la dévotion à Notre-Dame du Saint-Rosaire. Il a adressé, à ce sujet, deux encycliques aux évêques du monde catholique (1er septembre 1883 et 30 août 1884,) qui ont été suivies de décrets conformes de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Les magnifiques démonstrations religieuses qui se sont produites en cette année du Jubilé pontifical prouvent combien était fondée l'espérance du Souverain Pontife de voir la foi et la piété éveillées par le développement du culte rendu à la Reine du Rosaire.

Aujourd'hui, pour rendre grâce des bienfaits reçus et pour solliciter les secours que réclament les besoins des temps, le Souverain Pontife a décidé d'accroître la solennité de ce culte.

Le Décret est daté du 5 août 1888.

* * *

A propos de la dévotion au Saint-Rosaire, nous lisons dans la *Vie de Mgr. Dupanloup* un trait fort touchant et plein d'édification, qui rend évidente à nos yeux l'efficacité et la puissance merveilleuse du Rosaire, à l'heure de la mort. Nous donnons les faits tels qu'ils sont relatés par l'Évêque, alors qu'il n'était que simple abbé de Saint-Roch.

« C'était toujours ma coutume, quand j'instruisais les enfants pour la première communion, de leur recommander d'être au moins toute leur vie fidèles à la récitation de cette simple et puissante prière : « JE VOUS SALUE ! » je leur recommandais aussi de réciter avec ferveur chaque jour quelques dizaines du Rosaire.

« Celle dont il est question dans ce récit, était une jeune dame à peine âgée de vingt ans dont j'avais béni le mariage, il y avait un an seulement. Elle avait été très fidèle à suivre les conseils que je lui avais donnés, et pendant un nombre d'années elle avait récité le Rosaire chaque jour. Elle était sur le point de mourir. C'était la fille d'un des plus vieux et des plus distingués des maréchaux de l'Empire—idolâtrée par son père, sa mère et son mari, riche, jeune et entourée de splendeur ; mais au milieu de tout le bonheur, de ces songes riants de l'avenir, l'ange de la Mort

était venu subitement la retirer de ce monde. Il fallait mourir, et c'était à moi qu'incombait le devoir de lui annoncer la terrible nouvelle. Sa mère était consternée, brisée par la douleur, son mari au désespoir, et son père était dans un état de prostration pire que celui de sa mère.

J'ai souvent remarqué que, dans les grandes afflictions, les femmes chrétiennes, malgré leur grande sensibilité, soutiennent les épreuves plus bravement que les plus grands guerriers.

« Quand j'approchais du chevet de la jeune mourante, je fus surpris de voir un sourire sur ses lèvres. Oui, c'était vrai, cette jeune femme, qui allait être sitôt arrachée aux plus légitimes plaisirs, aux affections les plus tendres et les plus pures, souriait vers moi ! La mort approchait ; elle le savait, elle le sentait, déjà la sueur froide sur son front révélait sa présence et elle souriait !

Je ne pus m'empêcher de lui dire : c'est triste ! ô mon enfant !

Se tournant vers moi, avec un ton de voix plein de douceur, et dont le son est présent à mon souvenir :

« — Ne pensez-vous pas que j'irai au ciel ?

« — Mon enfant, lui répondis-je, tout me fait espérer que vous irez au ciel !

« — Oh ! me dit-elle, j'en suis assurée.

« — Qu'est-ce qui vous donne cette certitude ? lui demandai-je.

« — Le conseil que vous-même m'avez donné quand je fis ma première communion. Vous m'avez conseillé de dire chaque jour le « JE VOUS SALUE ». Je l'ai dit fidèlement et maintenant je suis assurée d'aller au ciel. Pendant quatre ans, continua-t-elle, j'ai dit chaque jour le Rosaire, et je ne puis croire qu'après avoir dit cinquante fois par jour pendant quatre ans : *Je vous salue, Marie, Mère de Dieu priez pour moi, pauvre pécheur, maintenant et à l'heure de ma mort*, qu'elle ne sera pas près de moi, maintenant que ma dernière heure va sonner. Elle est là, je le sais, elle prie pour moi, et elle me conduira dans le ciel !

« Ainsi me parla la jeune femme, et alors je contemplais un spectacle qu'il m'est impossible de décrire — une mort vraiment céleste. Je voyais une tendre et frêle créature arrachée à la fleur de l'âge à ce qu'il y a de plus aimable sur la terre, et quittant tout, non avec douleur ou regret, mais avec un visage serein et radieux, consolant ses vieux parents, son cher mari, parlant seulement du ciel, et entrant, le sourire sur les lèvres, dans cette éternité qui s'ouvrait devant elle. »

Richesses de l'Année 1889 !

Avec l'année 1889, les abonnés de la *Lyre d'Or* bénéficieront des travaux particuliers qui suivent, préparés spécialement pour cette publication, lesquels seuls vaudront plus que l'abonnement annuel, savoir :

10—Un roman historique se rattachant aux **Événements de 1837-38**, qui sera d'un intérêt tout à fait exceptionnel, tant par l'action dramatique, étonnante, qui se dégagera de ce lugubre drame, que par le choc des personnages pris sur le vif.

20—**L'Enfant Mystérieux**, roman plein d'intérêt qui fut brusquement interrompu dans sa publication, en 1881, sera de nouveau publié avec la quatrième partie en voie de préparation par l'auteur (Mr. le Dr. V. Eng. Dick,) spécialement destiné à la *Lyre d'Or*.

30—**La Divine Comédie**, du DANTE, ou Voyage du célèbre philosophe chrétien aux Enfers, au Purgatoire et au Paradis, d'après une récente publication.

40—D'autres œuvres fraîchement écloses seront également publiées dans la *Lyre d'Or*, durant l'année, lesquelles œuvres étant remplies de situations variées, mêlées à des tableaux captivants, sauront offrir aux lecteurs un passe-temps aussi agréable qu'instructif, et que parfois ils seront émus jusqu'aux larmes, au récit des scènes attendrissantes que relatent ces admirables travaux de la pensée.

Conseils.

Abonnez-vous à la *Lyre d'Or*.

Payez votre abonnement d'avance.

Faites souscrire vos parents et vos amis.

C'est par l'union agissante et patriotique que nous parviendrons à consolider cette œuvre sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

Une commission de dix par cent, ou un abonnement gratuit d'une année, si on le préfère, sera accordée à toute personne, abonnée ou non, qui nous fera parvenir une liste de 5 à 10 abonnés nouveaux d'ici au 25 décembre prochain.

Redisons-le.

La *Lyre d'Or* s'adresse à toutes les classes et à tous les âges, et elle présente un choix de lectures très variées et propres à intéresser aussi bien les élèves des Séminaires et Pensionnats que les personnes qui sont au foyer de la famille, tant dans les villes que dans les campagnes.

Nous voulons que la *Lyre d'Or* devienne le germe d'une petite bibliothèque au sein de la famille, afin qu'en se développant elle fasse le bien autour d'elle.

Il existe aujourd'hui une foule de bibliothèques paroissiales, et de louables efforts sont tentés tous les jours pour en fonder de nouvelles, c'est pourquoi nous avons lieu d'espérer que notre publication de propagande religieuse sera bientôt reçue dans chaque bibliothèque, afin d'aider à la propagation des bons principes, et nous invitons les esprits éclairés, dans chaque paroisse, à amener ce résultat dans l'intérêt de la bonne lecture.

Ne pas se gêner.

Sur demande, nous expédions la *Lyre d'Or* à titre d'essai, sachant qu'une fois reçue dans les familles on s'y abonne au plus tôt.

Effets de l'Ivrognerie.

L'ivresse ne fait jamais remporter de victoire, elle en fait perdre; elle n'a jamais prévenu de naufrage, elle en a souvent causé. La boisson conduit des milliers de créatures humaines à la misère, pas une à la fortune; elle détruit des milliers de santés et n'en a pas affermi une seule; elle a raccourci des milliers d'existences et n'en a pas allongé une seule; elle a perdu des milliers d'âmes, et n'en a jamais sauvé une. Jamais femme n'est devenue meilleure pour s'être mise à boire, combien sont devenues pères? Jamais fils, en s'adonnant à l'eau-de-vie, n'est devenu plus tendre pour ses parents, combien le sont devenus moins, combien en sont devenus la honte et la plaie?

* *

Un journal de la Havane publie le calcul suivant:

Un minot de maïs produit 4 gallons de whiskey. Ce whiskey se vend \$16 en détail. Le gouvernement perçoit \$3.60; le fermier, 40c.; le chemin de fer, \$1; les distillateurs, \$4; les débiteurs, \$7, et le buveur a le reste: le *délirium tremens*.

La Sainte Enfance.

Le numéro de juin des *Annales de la Sainte-Enfance* nous donne le tableau des recettes et

des dépenses du dernier exercice arrêté fin février 1888. Les recettes se sont élevées à 3,328,168 fr. et les dépenses à 3,316 292 fr.

On aime à voir au nombre des souscriptions une somme de 10,772 fr. provenant des missionnaires en Chine et en diverses autres missions.

L'Europe a procuré à l'Œuvre.....	3,097,598
L'Asie.....	11,320
L'Afrique.....	2,321
L'Amérique.....	203,225
L'Océanie.....	1,827

Dans l'Europe, la France représente à elle seule 1,096,471 fr.

Les Restes du R. P. de la Brosse.

Un correspondant de l'*Union Libérale*, de Québec, publie l'acte mortuaire du R. P. de la Brosse, inhumé le 12 avril 1782 dans la chapelle de Tadoussac, signé par Messire Compain, curé de l'Isle-aux-Condres, et refute l'assertion faite sans fondement allant à dire que le corps du R. P. de la Brosse avait été transporté de la Chapelle de Tadoussac dans celle de Chicoutimi.

Les plus anciens habitants de Tadoussac interrogés sur ce sujet, affirment avec certitude que de leur pleine connaissance qui date de plus de cinquante ans, jamais il n'a été question à Tadoussac d'une translation des restes du P. de la Brosse, et que si pareil événement avait eu lieu, il est impossible qu'il eût échappé à leur attention.

Mais ce qui achève d'établir la vérité sur ce fait, ce sont les recherches qui viennent d'être faites dans la chapelle de Tadoussac, d'après les indications des habitants qui rapportaient que, selon la tradition transmise parmi eux, le corps du missionnaire avait été inhumé sous les marches de l'autel, en face du tabernacle, dans la chapelle de Tadoussac.

Les fouilles opérées ont, en effet, mis à découvert un cercueil placé précisément à l'endroit où se tient le prêtre en commençant la messe. Le cercueil, dont plusieurs morceaux sont assez bien conservés, est en cèdre, revêtu intérieurement d'une toile, dont on distingue encore parfaitement quelques parties du tissu. Tous les ossements à peu près tombent en poussière; mais les cheveux sont bien conservés.

On ne saurait douter que ce ne soit là les restes vénérables du P. de la Brosse qui n'ont jamais été touchés, comme l'indique évidemment l'état dans lequel ils ont été trouvés.

Ainsi est réduite à néant la prétendue translation à Chicoutimi; et c'est maintenant

un fait acquis que cette précieuse déponille, déposée il y a 106 dans la chapelle de Tadoussac, y repose encore.

Nous référons nos lecteurs à la colonne archéologique du présent fascicule de la *Lyre d'Or*, page 470, touchant le marbre funéraire élevé à la mémoire du célèbre et pieux Missionnaire de Tadoussac.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

Le Métier d'Écrivain.

Écrire est un métier, bien écrire est une vocation.

Tous les hommes plus ou moins instruits peuvent écrire plus ou moins bien, mais tous ne peuvent écrire bien au même degré. Le style des uns sera monotone, languissant, filandreux, sans couleur et sans vie; celui des autres, le petit nombre, sera bref, vif, coulant: c'est le style des bons écrivains, des hommes de lettres et non des écrivassiers. Tel individu sera un philosophe, un scientifique, et, quelque effort qu'il fasse, il ne sera jamais un bon écrivain. Il en est un peu de même des orateurs. Lamenais était un des rois de la prose; il n'était certes pas le plus aimable orateur de son temps. Quelqu'un a même dit qu'il ne l'était pas du tout. Par exception, Bossuet, Fénelon, Lacordaire étaient en même temps d'excellents orateurs et de magnifiques écrivains. L'étude, la pratique et la critique peuvent parfaire un homme pour la tribune et le bureau, mais le véritable écrivain et le champion de la tribune écrivent, parlent sans affectation, sans recherche, comme si réellement ils étaient, les uns et les autres, les heureux esclaves de la vocation. L'amour d'écrire n'est pas toujours un signe de vocation. Les bourrouffures, les ampligouries, les articles sans queue ni tête qui inondent, chaque semaine, les sanctuaires des journalistes, qui ne sont pas toujours eux-mêmes des paristes, sont, par exemple, de jolis échantillons de la prose somnolente que peuvent produire les soldats de plume, ou, mieux, les imbéciles du métier.

Quelquesfois, pour plaire à un pauvre diable, les propriétaires de journaux publieront certains galimatias du genre dont ils n'auront, pour la même raison, corrigé que la phraséologie. Cette correction même est, parfois—et c'est trop souvent le cas—un désespoir réel pour le généreux journaliste.

Mme. de Sévigné disait, un jour: « Quand

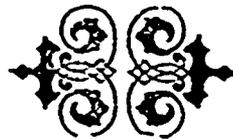
j'écris, mon papier, ma plume, mon encre, tout vole. » Pour un bon nombre d'écrivains de nos jours, et surtout pour beaucoup de mirliflous qui aiment à voir leur nom ou leur initiales au bas d'un article de journal, on peut, sans exagération, dire qu'il n'y a que l'encre qui vole. Les virgules se disputent la place du point, et au milieu de ramifications impossibles, tous les signes d'intelligence se heurtent pèle mêle contre les traits, les renvois, les majuscules et les minuscules; et, pour combler le tout, les taches d'encre sont des étoiles au milieu de tels dédales d'incohérences et d'insipidités.

Certains gens écrivent leurs impressions de voyage, et, corne de St. Luc! quelles impressions et surtout quel style! c'est ni plus ni moins un galop furibond dans les nuages. Celles qui envoient de simples notes locales aux journaux, avec prière de corriger la phraséologie ou les irrégularités grammaticales, n'ont pas la sotte prétention de savoir manier la plume, et, cependant, les quelques lignes qu'elles auront écrites peuvent être souvent d'une grande importance au lecteur. Si tous ceux qui sont pris de la manie d'éparpiller de l'encre à tort et à travers se contentaient d'écrire des notes locales, de petites nouvelles de leur paroisse, certes! la société ne se porterait pas plus mal, la gloire du pays ne serait pas plus sujette à s'éteindre, et, pour le sûr, les journaux ne s'en porteraient que mieux.

Écrire est un métier, bien écrire est une vocation. Fasse le ciel que les barbouilleurs d'encre et les créateurs de syntaxe se purgent la manie du cerveau. Leur salmigondis est aussi pernicieux que les fièvres jaunes. Le simple bon sens leur conseille la quarantaine.

J. A. A. CULLEN.

Digby, N.-E., 22 Sept. 1888.



SOMMAIRE.**Littérature.**

- Le Château des Abimes, par Raoul de NAVERY,
(Suite)..... 433

Souvenirs.

- Le Journal d'une femme de cinquante ans, (Suite)
par Madame Mathilde BOURDON..... 438

Tribune Sacree.

- Le dogme de l'Enfer, (Suite) par le R. P. SCHOURFF,
Jésuite 442

Galerie Nationale.

- Biographie de Mgr. GUYON, premier Evêque
d'Ottawa..... 447
Biographie de Mgr. DUBOIS, deuxième Evêque
et premier Archevêque d'Ottawa..... 448

Esquisse Historique.

- Les Héroïnes de la Nouvelle-France—Madame de
la Naudière de la Pérade, née Mlle. de
Verchères, par Raoul REYNALD..... 451

Apologétique.

- Eclaircissements touchant la vérité historique sur
les *Courses* ou *Raisons* dont se servent les
hérétiques pour combattre l'Eglise:
I.—Intolérance..... 454
II.—Inquisition..... 457
III.—La Saint Barthélemy..... 458
IV.—Antagonisme entre l'Eglise et la Science..... 459
V.—Galilée..... 459

Corbeille Poétique.

- La Mère des Orphelins, Sonnet, par J. B. ROTHEUR..... 441
Pour te chanter! par Pamphile LEMAY..... 446
L'Eternel Fardeau, par l'abbé A. GINGRAS..... 446
La Femme Canadienne—Caprice poétique, par J. B.
CAOULTE..... 460
Combats de l'Âme chrétienne, par Z. B. M^o..... 462
Miscramini, Éloge, par l'abbé Apol. GINGRAS..... 462

Collaboration.

- La Gaspésie (suite), par A. BÉCHARD..... 463
Brièfs renseignements sur la Colonisation, par le
R. P. NOLIN..... 465
Le Clocher..... 466

Bulletin Scientifique.

- Electricité.—Transmission de la force à distance par
l'électricité..... 467
La mort par les courants électriques..... 467
Le Téléphone..... 468

Archeologie.

- Marbres funéraires élevés à la mémoire du R^{ev}.
Messire McMahon, à Québec..... 469
Monument du R. P. de la Brosse, à Tadoussac..... 470

Agriculture.

- Importance des labours d'automne..... 471
Plantes auxquelles les labours d'automne con-
viennent plus spécialement..... 471

Maximes et Pensées.

- Diverses Pensées..... 471

Légende.

- Une histoire racontée par une mère à ses enfants. 472

Chronique Générale.

- Fêtes des Saints Anges..... 474
Solennités religieuses..... 474
Fête du Saint Rosaire..... 476
Richesses de l'année 1889..... 477
Conseils..... 477
Redisons-le..... 477
Ne pas se gêner..... 478
Effets de l'ivrognerie..... 478
La Sainte Enfance..... 478
Les Restes du R. P. de la Brosse..... 478
Le Métier d'Ecrivain..... 479
Sommaire..... 480

La Lyre d'Or.**Revue Mensuelle Illustrée.**

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque
Numéro contient 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE.

de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.
Prix de l'abonnement \$2 par année payable invari-
ablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la
date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et n'est fractionné
pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année
reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur
la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent
être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge
de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DRAPKOW, Editeur-Proprié-
taire, Ottawa, Poste, Boîte 1,069.